



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTRE DES INFRASTRUCTURES ET TRAVAUX PUBLICS



PROJET DE DEVELOPPEMENT MULTISECTORIEL ET DE RESILIENCE URBAINE DE KINSHASA (PDMRUK)

PROJET N° P171141

CONTRAT N°092/MITP/CI/KIN-ELEND/2024



« KIN ELEND »



LIVRABLE I :

**RAPPORT DE DEMARRAGE DE LA MISSION
D'APPUI OPERATIONNEL POUR LA MISE EN
ŒUVRE DES ACTIVITES D'ACCOMPAGNEMENT
SOCIAL DANS LE CADRE DU VOLET THIMO
DANS LES CONTRATS DES ENTREPRISES DES
TRAVAUX DU PROJET « KIN-ELEND »**

OCTOBRE 2024

Par l'ONG Réseau des Educateurs des Enfants et Jeunes de la Rue (REEJER)



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTRE DES INFRASTRUCTURES ET TRAVAUX PUBLICS



PROJET DE DEVELOPPEMENT MULTISECTORIEL ET DE RESILIENCE URBAINE DE KINSHASA (PDMRUK)

PROJET N° P171141

CONTRAT N°092/MITP/CI/KIN-ELEND A/2024



KIN « ELEND A »



LIVRABLE I :

**RAPPORT DE DEMARRAGE DE LA MISSION
D'APPUI OPERATIONNEL POUR LA MISE EN
ŒUVRE DES ACTIVITES D'ACCOMPAGNEMENT
SOCIAL DANS LE CADRE DU VOLET THIMO
DANS LES CONTRATS DES ENTREPRISES DES
TRAVAUX DU PROJET « KIN-ELEND A »**

OCTOBRE 2024

Par l'ONG Réseau des Educateurs des Enfants et Jeunes de la Rue (REEJER)

Table des matières

I. INTRODUCTION	5
I.1. Objectifs de la mission.....	5
I.2. Les marchés concernés	5
I.3. Les bénéficiaires :.....	7
I.4. Activités de la mission d'accompagnement social des travailleurs THIMO ..	7
II. DEMARRAGE DES ACTIVITES D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DES TRAVAILLEURS THIMO.....	9
II.1. Réunion de démarrage avec la Cellule Infrastructures (CI) et la Division Urbaine des Affaires Sociales (DUAS)	10
II.2. Réunion de cadrage de la mission avec les autres Parties Prenantes ...	12
II.3. Visites des sites des travaux THIMO.....	16
II.4. Etats des lieux des sites des travaux	18
III. CONCLUSION	73
ANNEXES :	74
i. Quelques images	75
ii. Quelques listes des présences	80
iii. Attestations de disponibilité et d'engagement individuel des Experts.....	86
iv. Codes de bonne conduite individuel signés par les Experts.....	93
v. Outil de sensibilisation aux compétences de vie courante (en cours d'adaptation et d'actualisation).....	114
vi. Module de formation des formateurs sur l'entrepreneuriat des ouvriers...	134
vii. Listes des présences des tâcherons aux formations animées par les entreprises.....	143

ACRONYMES

Sigles	Significations
AGR	Activités Génératrices des Revenus
BM	Banque Mondiale
BTP	Bâtiment et Travaux Publics
CDUK	Cellule de Développement Urbain de Kinshasa
CI	Cellule Infrastructures
CODELT	Conseil de Défense Environnemental pour la Légalité et la Transparence
CP	Chef de projet
CFHEC Congo	Chine First Highway Engineering Co.
EAS/HS	Exploitation et Abus Sexuel/Harcèlement Sexuel
EPI	Equipements de Protection Individuelle
IDA	Association Internationale pour le Développement
INPP	Institut National de Préparation Professionnelle
IST	Infection Sexuellement Transmissible
KE	Kin Elenda
MGP	Mécanisme de Gestion des Plaintes
MdC	Mission de Contrôle
ONG	Organisation Non Gouvernementale
RDC	République Démocratique du Congo
SGC	Société Générale Congolaise
THIMO	Travaux à Haute Intensité de Main-d'œuvre
VBG	Violence Basée sur le Genre
WIETEC	Weihai International Economic et Technique Coperetion

I. INTRODUCTION

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a reçu un appui financier de l'Association Internationale pour le Développement du Groupe de Banque Mondiale pour un montant de cinq cents millions de dollars Américains (USD 500. 000.000) durant cette première phase, pour préparer et mettre en œuvre le projet de développement multisectoriel et de résilience urbaine de Kinshasa, dénommé projet « KIN-ELENDA ».

Ce projet a pour objectif dans sa première phase, d'améliorer les conditions de vie et les opportunités socio-économiques des quartiers pauvres et vulnérables ciblés, par des investissements sélectionnés et renforcer les capacités de planification et de gestion urbaine de la ville de Kinshasa en vue d'apporter des réponses tant soient peu aux problèmes liés à l'eau potable, à l'électricité de qualité, aux déchets des produits quotidiens, aux mauvais états des routes, aux érosions et inondations.

Le Projet « KIN-ELENDA » est basé sur le concept de « villes inclusives et résilientes » sous un angle spatial, économique, social et de résilience aux aléas. Il financera des infrastructures structurantes au niveau de la ville et des investissements de proximité au niveau des quartiers, en abordant également le défi de sous-emploi et de cohésion sociale, ainsi que les renforcements de capacité en matière de gestion urbaine.

L'objectif de ce projet est de rendre résilient les services rendus à la population au niveau de Kinshasa ; donc, faire de Kinshasa un endroit où il fait beau vivre.

En ce qui concerne la mission d'accompagnement social des travailleurs THIMO du projet « Kin Elenda », elle répond non seulement à l'un des objectifs majeurs du projet, nous citons le Développement du capital humain mais aussi aux objectifs de Développement Durable.

I.1. Objectifs de la mission

I.1. Objectif général

La mission d'appui opérationnel pour la mise en œuvre des activités d'accompagnement social dans le cadre du volet THIMO dans les contrats

des entreprises des travaux du projet « Kin-Elenda » vise à contribuer à la lutte contre le chômage et la précarité de vie des travailleurs THIMO en appuyant le processus de lancement et de développement de leurs initiatives économiques et entrepreneuriales.

I.1.1. Objectifs spécifiques

L'accompagnement social des travailleurs THIMO a pour objectifs spécifiques de :

- (i) Renforcer les capacités d'environ 5000 travailleurs THIMO des communes de Matete, Kisenso, Lemba, Maluku, N'djili et Kimbanseke à l'entrepreneuriat responsable et au développement des petites entreprises ;
- (ii) Assurer le suivi et accompagnement post formation des bénéficiaires en exercice de leurs AGR en vue d'optimiser leur chance de réussite ou de résilience.
- (iii) Assurer la promotion et la protection de l'entrepreneuriat des travailleurs THIMO

I.2. Les marchés concernés

les marchés concernés sont les suivants :

- Travaux de reconstruction du bâtiment administratif et d'aménagement des deux places publiques dans la Commune de Ndjili à Kinshasa ;
- Travaux de Lutte Contre l'érosion et les Inondations dans la Commune de Kisenso : Aménagement des voiries et collecteurs des avenues Nsau (0,95 km), Mulele (2,45 km) et Mazout (2,40 km);
- Travaux de lutte contre l'érosion et les inondations par la mise en œuvre de drainages complémentaires, la stabilisation de l'érosion de Kiboto et la création de pépinière dans la commune de Kisenso à Kinshasa ;
- Travaux de Réhabilitation et d'Aménagement des Avenues Luemba et Maître Croquet (4,020 km) dans les Communes de N'djili et de Kimbanseke ;
- Travaux de construction du centre de formation professionnelle de l'INPP à Maluku ;
- Travaux de réhabilitation des infrastructures de proximité dans les communes ciblées de Ndjili, Matete, Kisenso et Lemba : 15 km voiries, Rivière Matete, 6 Collecteurs principaux (3 à Ndjili et 3 à Matete) ;
- Travaux de réhabilitation des infrastructures de proximité dans les

communes ciblées de Ndjili, Matete, Kisenso et Lemba : 6 écoles publiques (2 à Kisenso, 3 à Matete et 1 à Lemba).

I.3. Les bénéficiaires :

- Environ 5 000 travailleurs (hommes, femmes, jeunes filles et garçons) ;
- Les personnels des parties prenantes au projet (Entreprises, MdC, etc.) ;
- Les communautés riveraines et les Autorités locales (Bourgmestres, Chefs de quartiers, etc.).

I.4. Activités de la mission d'accompagnement social des travailleurs THIMO

Au bout de vingt-deux mois et demi de cette mission, les activités ci-après seront réalisées :

- Organiser les visites dans les sites des travaux ;
- Lancer officiellement la mission d'appui opérationnel pour la mise en œuvre des activités d'accompagnement social des tâcherons ;
- Mobiliser les communautés afin d'amener le public à adhérer au projet, le soutenir et s'en approprier : rencontres d'information et d'échange
- Assurer sous la supervision de la DUAS, la sélection des Tâcherons THIMO (tout travaux) ;
- Adapter les modules de formation aux besoins réels des bénéficiaires ;
- Acquérir des matériels didactiques nécessaires ;
- Organiser la sensibilisation sur différents thématiques dont hygiène de base, assainissement/salubrité, la santé sexuelle et reproductive, éducation financière, santé mentale et la drogue, la cohabitation pacifique et la criminalité urbaine, le civisme et nouvelle citoyenneté, etc.
- Tenir des garderies d'enfants d'au plus cinq (5) ans ou des crèches à proximité des sites des travaux pour permettre à leurs mères de travailler aisément ;
- Mobiliser les communautés afin d'amener le public à adhérer au projet, le soutenir et s'en approprier : rencontres d'information et d'échange
- Appuyer la DUAS dans la sélection des Tâcherons THIMO (tout travaux) sous forme de loterie organisée en conformité aux dispositions pertinentes de l'annexe 2 « clauses particulières complémentaires pour application des approches THIMO » des contrats des travaux

concernés ;

- Adapter les modules de formation aux besoins réels des bénéficiaires ;
- Acquérir des matériels didactiques nécessaires ;
- Organiser la sensibilisation sur différents thématiques dont hygiène de base, assainissement/salubrité, la santé sexuelle et reproductive, éducation financière, santé mentale et la drogue, la cohabitation pacifique et la criminalité urbaine, le civisme et nouvelle citoyenneté, etc.
- Tenir des garderies d'enfants d'au plus cinq (5) ans ou des crèches à proximité des sites des travaux pour permettre à leurs mères de travailler aisément ;
- Former les sensibilisateurs et les formateurs impliqués dans le projet sur la méthodologie à appliquer et les matières à dispenser ;
- Accompagner les tâcherons à l'épargne volontaire ;
- Encourager et aider les bénéficiaires chacun suivant son expérience, ses aptitudes ou préférences / à s'inscrire dans l'une des filières retenues par le projet pour être formée ;
- Animer les formations selon les filières d'AGR en vue d'une résilience durable ;
- Accompagner des bénéficiaires dans le choix et l'élaboration des projets /Business plan ou plan d'investissement ;
- Encourager et suivre les bénéficiaires groupés ou individuels dans la réalisation de leur AGR ;
- Assurer le suivi évaluation et introduire des mesures correctives ;
- Organiser la journée d'exposition et témoignage d'expérience par les bénéficiaires du Projet.

I.5. Quelques Parties Prenantes impliquées :

La mise en œuvre de la mission d'accompagnement social des travailleurs THIMO se fera en collaboration étroite avec les Parties Prenantes suivants :

- **La Division Urbaine des Affaires Sociales de Kinshasa (DUAS)** : elle a la responsabilité des aspects techniques de la mission du consultant ;
- **La Cellule Infrastructures** assure la responsabilité fiduciaire du

contrat et se charge de la mise à la disposition du consultant de tous les documents relatifs au projet, ainsi que toutes autres informations jugées nécessaires à la réalisation de la mission du consultant ;

- **La Cellule de Développement Urbain de Kinshasa (CDUK)** assurera la coordination des aspects techniques ainsi qu'avec les autres activités financées par le projet ; le rôle de proximité de la DUAS sera appuyé par la supervision de la CDUK ;
- **L'ONG en charge de la mise en œuvre de l'engagement communautaire suivant le PMPP.** Son rôle est de sensibiliser les travailleurs, les missions de contrôle sur les chantiers ainsi que les populations riveraines sur l'engagement citoyen, la pérennisation et l'appropriation des acquis du Projet « Kin Elenda » et vulgariser le Mécanisme de Gestion des Plaintes ;
- **L'ONG chargée de la mise en œuvre du Plan d'action EAS/HS,** sous la supervision de la Cellule Infrastructures. Son rôle est de vulgariser la sous-commission VBG, vulgariser les canaux sûres et confidentiels identifiés, la ligne verte, les services de prise en charge pour les survivantes VBG dans les zones d'intervention en cas de besoin, et la sous-commission EAS/HS du MGP du Projet « Kin Elenda » ;
- **Les entreprises d'exécution des travaux ;**
- **les missions de contrôle.**

II. DEMARRAGE DES ACTIVITES D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DES TRAVAILLEURS THIMO

Le démarrage d'accompagnement social THIMO du projet « Kin Elenda » s'est déployé en trois points ci-dessous :

1. La réunion de démarrage avec la Cellule Infrastructures (CI) et la Division Urbaine des Affaires Sociales (DUAS) ;
2. La réunion de cadrage de la mission ;
3. Les visites des sites ;
4. Etats des lieux des sites des travaux.

II.1. Réunion de démarrage avec la Cellule Infrastructures (CI) et la Division Urbaine des Affaires Sociales (DUAS)

La salle de réunion du REEJER a abrité en date du 02 octobre 2024, la réunion de démarrage de la mission d'Appui opérationnel confiée à cette ONG pour la mise en œuvre des activités d'accompagnement social dans le cadre du volet THIMO dans les contrats des Entreprises des Travaux du projet KIN-ELEND. Convoqué par la CI, cette réunion a connu la présence de la DUAS et du REEJER.

Points inscrits à l'ordre du jour

Les points suivants ont été inscrits à l'ordre du jour :

- Cadrage de la réunion et présentation mutuelle des participants ;
- Présentation de la compréhension générale de la mission, de l'approche méthodologique et des indicateurs pour l'atteinte des résultats ;
- Disponibilité des experts ;
- Observations de la CI et DUAS ;
- Recommandation.

II.1.1. Cadrage de la réunion et présentation mutuelle des participants

Introduisant la réunion, le Spécialiste en Passation de Marché de la CI et Président de la séance a circonscrit le cadre de la réunion avant d'inviter l'ensemble des participants à se présenter, chacun à tour de rôle en déclinant son nom, l'entité ou la partie représentée et la fonction y assumée.

II.1.2. Présentation de la compréhension générale de la mission, de l'approche méthodologique et des indicateurs pour l'atteinte des résultats

Au cours de cette réunion de démarrage, la parole a été accordée au REEJER pour présenter, entre autres, sa compréhension de l'objet de la mission, les résultats attendus, la méthodologie, les indicateurs des résultats et la disponibilité du personnel clé.

Prenant la parole, le Chef de mission du REEJER a introduit la présentation de la mission avant de passer la parole à ses collaboratrices dont l'adjointe au chef de mission et l'Experte en suivi et évaluation. Les intervenantes ont dans leurs exposés, résumé la compréhension de l'objet de la mission dégagée par le REEJER, après analyse et étude des différents éléments du dossier de ce mandat mis à sa disposition. Elles ont ensuite énoncé les résultats attendus conformément aux termes de référence de la mission.

L'approche méthodologique mise en place et déclinée par REEJER a tourné autour des actions qui seront développées en vue d'assurer le développement humain, l'inclusion productive ou technique des travailleurs THIMO et la promotion de l'entrepreneuriat des travailleurs.

Le Cadre de rendement des résultats et chronogramme des activités présentés ont repris les indicateurs détaillés des interventions prévues sur l'ensemble de la durée de la mission tout en signalant la planification des trois premiers mois.

Le Chef de mission a repris la parole pour présenter les difficultés déjà rencontrées aux premiers contacts avec les entreprises et missions de contrôle rencontrées. Ces contacts présagent des difficultés voire blocages qui adviendraient si des actions urgentes ne sont pas menées en collaboration avec la CI et les entreprises. Celles-ci doivent s'engager activement à dégager un chrono journalier pour la sensibilisations-formations des travailleurs, à appuyer à la mise en place et fonctionnement des crèches et accompagner l'initiative d'épargne volontaire des travailleurs. La démarche consistant à responsabiliser le REEJER pour négocier avec les entreprises en vue de les convaincre à s'activer ne rassure pas, eu égard des expériences précédentes.

II.1. 3. Disponibilité des experts

En ce qui concerne la disponibilité des experts, la présence de tous à la réunion a permis de se rendre compte de leur disponibilité.

II.1. 4. Observations de la CI et DUAS

Reprenant la parole après l'exposé du REEJER, le Président de la séance a insisté sur les rôles et responsabilités des différentes parties prenantes directement impliquées en vue de la bonne réalisation de cette mission. Et le représentant de la DUAS a rappelé au REEJER la tâche de recrutement des travailleurs, lui transférée par la DUAS dont la mission se limite qu'à la supervision. Cette activité implique des tâches de formation de l'équipe au recrutement des travailleurs, de sensibilisations des communautés en collaboration avec l'ONG de mise en œuvre du PMPP en vue du recrutement.

Le REEJER a été appelé à confirmer la disponibilité des experts commis à ce

mandat de la mise en œuvre des activités d'accompagnement social dans le cadre du volet THIMO et de signer le code de bonne conduite individuelle sur la lutte contre les VBG/EAS/HS.

II. 1.5. Recommandation

A l'issu de ces échanges, une recommandation formulée est :

- D'organiser dans l'urgence, une réunion stratégique avec tous les acteurs directement impliqués afin de permettre à tous de comprendre la mission et s'en approprier.

II.2. Réunion de cadrage de la mission avec les autres Parties Prenantes

II.2.1. Circonscription du cadre de la réunion

Subsidiairement à la recommandation formulée lors de la réunion de démarrage de la mission d'accompagnement social THIMO le 02 octobre 2024, la cellule Infrastructures a organisé en date du 10 octobre 2024, une réunion stratégique avec tous les acteurs directement impliqués afin de permettre à tous de comprendre la mission et s'en approprier.

Au cours de cette réunion tenue à la salle de réunion de la CI, celle-ci a circonscrit le cadre de cette rencontre qui intervient pour permettre au REEJER d'associer les partenaires et leur présenter les interventions prévues, les implications ou rôles des parties prenantes concernés.

La DUAS, est revenu sur l'objectif de la réunion dont la facilitation du travail nécessaire que le REEJER doit faire, « ne pas le considérer comme un intervenant gênant ou voulant créer l'embouteillage ». Elle a également rappelé le rôle de la mission de contrôle en ce qui concerne le suivi des aspects sociaux du projet.

II.2.2. Exposé du REEJER et compléments de la CI et de la DUAS

Le REEJER dans son exposé, a présenté le cadre et le contexte de son travail, les interactions avec les autres partenaires dont la mission de contrôle et les entreprises : la compréhension générale de la mission, les marchés ou sites concernés par la mission ; les objectifs, bénéficiaires, l'approche méthodologique, les actions et activités prévues. Les résultats attendus ainsi que les indicateurs d'atteintes des résultats. Les autres parties prenantes de la mission notamment la CDUK, la CI, les ONG de mise en œuvre du PMPP, de lutte contre les VBG/EAS/HS, et les entreprises d'exécution des travaux.

Complétant la présentation du REEJER, l'Ingénieur THIMO de la CI a souligné l'importance de la mission d'accompagnement social qui vient répondre

à l'un des objectifs de développement du Projet (ODP) à savoir l'inclusion social. Rappelant que cette mission a été au paravent confié aux entreprises qui malheureusement chemin faisant ont fait preuve des lacunes quant à l'accomplissement de cette mission. Voilà pourquoi la CI s'est retrouvée dans l'obligation de contractualiser avec le REEJER pour appuyer la DUAS dans la réalisation de cette mission. Il a insisté sur la problématique de la mise en œuvre de la garderie pour enfant, les entreprises devront les rendre disponible pour permettre au REEJER de bien réaliser sa mission étant donné que ces activités figurent dans les contrats des entreprises. Aussi, il existe des articles dans ces contrats qui exigent aux entreprises d'accorder de créneaux au REEJER pour qu'il réalise ce travail. L'harmonisation des planifications y afférentes ou de l'opérationnalisation revient au REEJER et aux entreprises, ils devront s'accorder sur la faisabilité.

Il a également abordé la problématique de paiement des tâcherons. Si ceux-ci ne sont pas payés régulièrement et à temps, la tâche du REEJER sera rendue trop compliquée surtout en termes d'épargne volontaire à laquelle sont conviés les tâcherons.

Une autre précision de taille a été apportée par la DUAS : la formation du REEJER ne porte pas sur le volet technique des métiers en cours de développement dans les chantiers, ce volet demeure sous la responsabilité de l'ingénieur social des entreprises. Un rapport sur les cas de tâcherons ayant opté pour l'apprentissage sur l'état des métiers devra être adressé au REEJER et à la DUAS.

Dénonçant les abus de la part des entreprises, la DUAS a révélé les irrégularités en matière de traitement des tâcherons notamment les écarts entre les déclaratifs et les effectifs réels mis en service, le recours au service des intrus (Ngulu) qui sont payés en lieu et place des recrues réguliers, la DUAS a rappelé que ces pratiques ne favoriseront pas la mise en œuvre de la mission confiée au REEJER.

Les entreprises ont donc été invitées à faciliter l'intégration du REEJER et à bien relire leurs contrats qui prévoient des pénalités en cas de non atteinte des effectifs prévus en matière de recrutement des tâcherons dans l'optique de lutte contre le chômage.

II.2.3. Questions et réponses

La présentation du REEJER a donné lieu aux questions et réponses sur la collaboration avec les autres parties prenantes :

Tableau N°1. Questions ou suggestions des entreprises et Missions de contrôle et Réponse de la CI et de la DUAS

Intervenants	Questions ou suggestions des entreprises et Missions de contrôle	Réponse de la CI et de la DUAS :
Entreprises (Ingénierie sociale)	• Circonscrire le cadre de collaboration pour qu'il n'y ait pas embouteillage. Organigramme, arbre de commandement ou gestion, comment nous allons collaborer, de qui viendront des ordres. Maintenant les travaux ont commencé sérieusement, qui va donner l'ordre, quelles sont les limites entre l'ingénierie sociale de l'entreprise et REEJER ? Le budget de ces activités vient de la cellule ou les entreprises ? La logistique de ces activités qui les supporte, qui va évaluer les tâches, à qui donner le rapport d'évaluation des tâches ?	• Pour une bonne collaboration, un protocole d'accord de collaboration devra être signé entre le REEJER et les entreprises, le REEJER connaissant bien sa mission sur terrain au regard de l'espace qu'il veut avoir pour faire son travail, devra préparer un cadre de collaboration que la CI devra préalablement apprécier et partager avec d'autres parties prenantes pour qu'elles réagissent afin de ne pas perturber les travaux sur le terrain. Dans ce document, les interventions des uns et des autres devront être conciliées et pour lequel des engagements fermes doivent être pris et bien respectés. • Par ailleurs, le protocole d'accord soulignera également la possibilité de retenir à titre d'épargne volontaire une somme conventionnelle qui sera restituée aux travailleurs à la fin de leurs contrats en vue de leur permettre d'amorcer leurs AGR. Responsabiliser les entreprises ne posera pas de problème de comptabilité étant donné qu'elles ont leurs compte main d'œuvre et leur compte principal, après 100 jours le compte sera réduit et le problème ne se posera pas. • En ce qui concerne le budget, il a été clairement dit que le REEJER est indépendant sauf pour le budget de la garderie d'enfant dont l'infrastructure et les intrants doivent être financés par les entreprises. Le REEJER assure le fonctionnement et dispose d'un personnel payé par son budget. Donc il faudrait déjà penser à la crèche qui fait partie des installations du chantier. Elle peut être érigée dans les alentours du chantier ou dans le chantier. Aussi les entreprises disposent un budget pour les activités de recrutement des tâches. • En ce qui concerne les questions logistiques pour les formations et sensibilisations, il a été précisé que le REEJER a ses moyens s'en occupera et qu'il est venu faire en grande partie la tâche de l'ingénierie sociale dont le rôle est de l'accompagner.

Mission de contrôle et Ingénierie sociale	• Groupement ALKIBRA et BICE souhaite que tout ce qui va se décider au cours de cette réunion fasse objet d'une note circulaire qui va être transmis aux décideurs des entreprises qui ne sont pas à cette réunion de se saisir officiellement et de faciliter la tâche sur le terrain ; puisque c'est comme si les entreprises sur terrain ne s'attendant pas à toutes ces interventions.	• Il a été également révélé que dans 2 mois il y a des tacherons qui aurons déjà épuisé leurs 100 jours, d'où le besoin pour le REEJER d'accélérer sa mission. Aussi, le niveau des tacherons est tellement bas et beaucoup d'entre eux n'ont jamais travaillé qu'il faudrait au REEJER d'adapter son programme • Un autre détail révélé est que le THIMO rencontre des difficultés parce que les chefs d'entreprise au plus haut niveau n'ont pas encore compris cet aspect. Ce sont souvent ces chefs d'entreprise qui compliquent les choses et qui posent de problèmes que ce soit en termes d'adaptabilité ou de chronogramme de formation ou en termes de paiement.
	• Il a été donc demandé à la DUAS de proposer une note circulaire pour prévenir les difficultés qui découleraient des incompréhensions de la part de la hiérarchie des entreprises.	

II.3. Visites des sites des travaux THIMO

Le REEJER en collaboration avec la Cellule Infrastructures a effectué le vendredi 11 et le mardi 15 octobre 2024, des visites des sites des travaux THIMO dans les communes de Maluku, Nd'jili – Kimbanseke et Kisenso. Ces visites avaient pour objectif de toucher du doigt les réalités de condition de travail de ces Tâcherons et d'annoncer le démarrage de la mission d'accompagnement social des THIMO.

II.3.1. Premier site qui a été visité est celui de Maluku en date du 11/10/2024.

Au site de Maluku où sont exécutés les travaux de construction du centre de formation professionnelle de l'INPP, la délégation mixte CI et REEJER s'est d'abord entretenu avec 9 Experts et ingénieurs de l'entreprise SCG présents sur le site. Un rappel des dispositions contractuelles relatives à l'accompagnement social THIMO a été fait à l'entreprise et une invitation à la bonne collaboration avec le REEJER lui a été adressée pour la facilitation de cette mission. La délégation a par la suite échangé avec les travailleurs tâcherons. Les échanges ont porté sur la présentation du REEJER ainsi que sa mission, l'invitation des travailleurs à s'ouvrir et à collaborer avec le REEJER en vue de tirer profit des sensibilisations et formations qui leurs seront apportées. Les travailleurs ont également été sensibilisés à la discipline au travail et à l'appropriation des ouvrages du projet. Les travailleurs ont à leur tour saisi l'opportunité pour exprimer leur préoccupation relative au retard de paiement par e-money. Une revendication qui fera objet de suivi pour l'amélioration de service par l'opérateur de téléphonie mobile concerné.

Grande était la joie du REEJER de constater que ces tâcherons aiment et apprécient leur travail. Ce sont des hommes, des femmes et des jeunes heureux de s'investir pour leur autonomisation. Voici quelques témoignages des tâcherons, recueillis sur le terrain :

1. Quand je suis arrivée dans ce site, je n'arrivais pas à plier le fer à béton. Mais depuis que j'ai commencé ma formation, je suis à l'aise dans le pliage des fers et je suis contente parce que demain je serai utile sur le marché de l'emploi. (Témoignage de madame BOLUMBU ZAMBA, ferrailleuse) ;
2. L'expérience que j'ai faite dans la maçonnerie me donne une capacité de compétir sur le marché de l'emploi.

II.3.2. Second site visité en date du 11 octobre 2024 : Nd'jili -Kimbanseke

A Nd'jili où les travaux concernent la reconstruction du bâtiment administratif et l'aménagement des deux places publiques ; la réhabilitation et l'aménagement des Avenues Luemba et maître croquet, la délégation mixte a rejoint la réunion de l'équipe technique de l'entreprise CFHEC avant de sillonner les chantiers en cours d'exécution. Les mêmes messages transmis à Maluku ont fait objet d'échange avec l'entreprise et les travailleurs.

Avant de s'entretenir avec les tâcherons, la délégation a été invitée à participer à la réunion de chantier, réunion dirigée par la mission de contrôle. Au cours de cette réunion, le REEJER a été présenté aux responsables de l'entreprise CFHEC avec qui il va désormais collaborer pour la réalisation de sa mission dans le cadre d'accompagnement social. La délégation a également rencontré les staffs de l'entreprise WIETC qui intervient également dans les travaux à Nd'jili.

Au cours des échanges avec les tâcherons comme à Maluku, un temps a été accordé au REEJER pour qu'il explique le bien-fondé de la mission qui lui est confiée. Ils étaient contents d'apprendre qu'ils seront accompagnés par le REEJER en vue de leur permettre de créer leurs AGR.

Ouverts à la formation, ils sont tous heureux de contribuer à leur manière au développement de la ville et de leur personne à travers l'apprentissage d'un métier. L'apprentissage d'un métier leur redonne de la valeur. Ceci a été exprimé par un tâcheron. Une touche spéciale du site de Nd'jili, nous avons trouvé une personne à mobilité réduite. Elle est très engagée dans la tâche qui lui a été assignée et se dit positive quant à l'avenir.

II.3.3. Troisième site qui a été visité en date du 15 octobre 2024 : Kisenso.

A Kisenso, la délégation était composée de la CI, de Madame la cheffe de la DUAS et du staff REEJER. Ont fait objet de visites : les sites des travaux de lutte contre l'érosion et les Inondations : aménagement des voiries et collecteurs des avenues Nsau (0,95 km), Mulele (2,45 km) et Mazout (2,40 km) ; travaux de lutte contre l'érosion et les inondations par la mise en œuvre de drainages complémentaires, la stabilisation de l'érosion de Kiboto et la création de pépinière ; travaux de réhabilitation des infrastructures de proximité-voiries.

Après une brève présentation du REEJER à la mission de contrôle et les entreprises CFHEC et Groupement ALKIBRA – BICE qui exécutent les travaux dans cette commune, la délégation a parcourus les différents chantiers et a fini par un temps d'échanges avec les tâcherons.

Content de l'arrivée du REEJER, la mission de contrôle et l'ingénierie sociale de ce site ont exprimé leurs préoccupations relatives à la moitié de temps déjà consommés dans certains chantiers, la pression ou contraintes temporaires que subi l'entreprise. L'exemple est que depuis la signature du contrat le 15 avril, les entreprises ont déjà consommé 6 mois et dans 2 mois il y a des tâcherons qui auront déjà épuisé leurs 100 jours. D'où le besoin pour le REEJER d'accélérer sa mission.

II.4. Etats des lieux des sites des travaux

En parcourant les différents sites des travaux, des données ont été recueillies notamment sur le nombre des travailleurs THIMO dont les contrats sont en cours de validité et ceux dont les contrats sont expirés. Ces données permettent d'organiser des formations dans les sites, selon les cohortes et d'assurer le suivi et accompagnement des bénéficiaires ayant fini leurs prestations. Le tableau ci-dessous présente en résumé le nombre des travailleurs tel que déclaré par les entreprises, les dates d'expiration de leurs contrats selon les cohortes, les formations dont ils ont été bénéficiaires. Les détails sont fournis en annexe de ce rapport.

Les données déclarées par les entreprises particulièrement en ce qui concerne les tâcherons présents dans les sites, les contrats des tâcherons et le complément des informations relatives aux formations dispensées antérieurement sont en cours. Cet exercice dont le rapport complémentaire sera remonté au second livrable, permet de s'assurer de la certitude des données recueillies.

Il sied de mentionner que dans tous ces sites, rien n'a été fait par rapport aux crèches. Pendant que 19 dames ayant des enfants de moins de 3 ans ont été recensées dans les différents sites des travaux dont 11 à Maluku, 3 à Kisenso et 5 à Nd'jili. Il a été rappelé aux entreprises l'urgence de les mettre en place.

Les données recueillies donnent lieu au REEJER de s'assurer de la présence à des sensibilisations ou formations, de tous les travailleurs déclarés par les entreprises, de suivre les travailleurs déclarés mais qui ne se présenteraient pas et de se rendre au sein de la communauté pour assurer le suivi et accompagnement des travailleurs ayant fini leur prestation. Elles permettent également de planifier les interventions dans les sites en tenant compte de la durée de chaque cohorte.

Les tableaux ci-dessous présentent les tâcherons présents dans les sites, ceux déjà partis, la liste globale des tâcherons ayant presté et en cours de prestation, les tableaux synoptiques des tâcherons dans chaque site et enfin les horaires des formations animées par les entreprises.

II.4.1. Des tâcherons présents dans les sites

Commune	Cohorte selon les dates d'entrée et de sortie		Société	Nombre des travailleurs	Formation reçue
Kisenso	15/08/2024	15/12/2024	CFHEC	46	Formation VBG, THIMO, MGP, MST-SIDA
	16/08/2024	16/12/2024		86	
	01/09/2024	31/12/2024		23	
	01/10/2024	31/01/2025		25	
Total				180	
Nd’jili	05/08/2024	05/12/ 2024	CFHEC	63	-
	18/09/2024	18/01/ 2025		10	
	25/09/2024	25/01/2025		32	
	Non précis	Non précis		45	
Total				151	
Nd’jili	Juillet 2024	Octobre 2024	WIETEC	49	Formation en VBG, THIMO, MGP, MST-SIDA
	Août 2024	Novembre 2024		5	
	Septembre 2024	Décembre 2024		23	
	Octobre 2024	Janvier 2025		37	
Total				114	
Maluku	18/01/2024	12/01/2025	SGC	11	BTP, AGR, VBG et code des bonnes conduites
	12/09/2024	12/01/2025		91	
	18/01/2024	Non précis		50	
Total				152	
Total Général				597 contrats en cours de validité	

II.4.2. Des tâcherons partis des sites des travaux

Tableau n°3. Liste des tâcherons partis

Commune	Cohorte selon les dates d'entrée et de sortie		Société	Nombre des travailleurs	Formation reçue
Nd’jili	26/03/2024	25/05/2024	WIETC	16	Formation en Violences Basées sur le Genre, THIMO, MGP, MST-SIDA
	Avril 2024	Juillet 2024		37	
	Mai 2024	Août 2024		3	
	Juin 2024	Septembre 2024		15	
Total				70	
Maluku	18/01/2024	11/09/ 2024	SGC	88	BTP, AGR, VBG et code des bonnes conduites
Total Général				159 contrats expirés	

II.4.3. Des tâcherons présents et partis

Tableau n°4. Liste globale des tâcherons présents et partis

Commune	Cohorte selon les dates d'entrée et de sortie		Société	Nombre des travailleurs	Formation reçue
Kisenso	15/08/2024	15/12/2024	CFHEC	46	Formation en VBG, THIMO, MGP, MST-SIDA
	16/08/2024	16/12/2024		86	
	01/09/2024	31/12/2024		23	
	01/10/2024	31/01/2025		25	
Total				180	
Nd'jili	05/08/2024	05/12/ 2024	CFHEC	63	-
	18/09/2024	18/01/ 2025		10	
	25/09/2024	25/01/2025		32	
	Non précis	Non précis		45	
Total				151	
Nd'jili	26/03/2024	25/05/2024	WIETEC	16	Formation en VBG, THIMO, MGP, MST-SIDA
	Avril 2024	Juillet 2024		37	
	Mai 2024	Août 2024		3	
	Juin 2024	Septembre 2024		15	
	Juillet 2024	Octobre 2024		49	
	Août 2024	Novembre 2024		5	
	Septembre 2024	Décembre 2024		23	
	Octobre 2024	Janvier 2025		37	
Total				185	
Maluku	18/01/2024	11/09/ 2024	SGC	88	BTP, AGR, VBG et code des bonnes conduites
	18/01/2024	12/01/2025		11	
	12/09/2024	12/01/2025		91	
	18/01/2024	Non précis		50	
Total				240	
Total Général			756 dont 159 contrats expirés et 597 contrats en cours de validité		

II.4.4. Tableaux synoptiques des tâches

Site : KISENSO				Nombre des travailleurs THIMO : 179						
N°	NOMS	POSTNOMS	PRENOMS	SEXE	AVENUE	QUARTIER	COMMUNE	DEBUT	FIN	FORMATION DISPENSEE
1.	MBANGU	AMBADIANA	DIEU MERCI	M	LADI	AMBA	KISENSO	15-août	15-déc	Formation en Violences Basées sur le Genre, THIMO, MGP, MST-SIDA
2.	PULULU	NDOMBASI	PLAMEDI	M	MAKIONA	REGIDESO	KISENSO	15-août	15-déc	
3.	MBONGO	MAKAYA	MAMMIE	F	MATOTA	MISSION	KISENSO	15-août	15-déc	
4.	NADI	NSINSINI	VIVIANE	F	TUKA CONGO	REGIDESO	KISENSO	15-août	15-déc	
5.	YALULA	OMAYA	BLANDINE	F	KAMBA	NGOMBA	KISENSO	15-août	15-déc	
6.	LIKUNGWA	BENA	VANESSA	F	SUKAMA	REGIDESO	KISENSO	15-août	15-déc	
7.	MANSANGA	NZELA	BENEDICTE	F	BUENZE	PUMBU	KISENSO	15-août	15-déc	
8.	MBANGI	LANDU	RACHEL	F	TUKA CONGO	REGIDESO	KISENSO	15-août	15-déc	
9.	LEMA	KWAMADIO	ERNEST	M	LUVU	PUMBU	KISENSO	15-août	15-déc	
10.	TSHISHIKU	NTUMBA	FREDDY	M	TUKA CONGO	REGIDESO	KISENSO	15-août	15-déc	
11.	NZEZA	MATOTA	LOUIS	M	BUENZE	PUMBU	KISENSO	15-août	15-déc	
12.	NGOMA	MANANGA	NDAY	M	VOIE FERREE	BIKANGA	KISENSO	15-août	15-déc	
13.	NGOYI	KITENGE	JACQUES	M	MALOMBA	MBUKU	KISENSO	15-août	15-déc	
14.	MANZANZA	WALA	FAUSTIN	M	MATOTA	MUJINGA	KISENSO	15-août	15-déc	
15.	ELIKYA	MOSELA	ALBERT	M	SUKUMENE	KISENSO GARE	KISENSO	15-août	15-déc	
16.	MABIALA	NGIMBI	AGECOM	M	MAVINDA	MISSION	KISENSO	15-août	15-déc	
17.	KANINGIKINE	YOKADI	GARI	M	PINGI	REGIDESO	KISENSO	15-août	15-déc	
18.	KATANGA	MATUKA	BONHEUR	M	KIKINDU	LIBERATION	KISENSO	15-août	15-déc	

«KIN ELENDA»

Rapport de démarrage de la mission
d'appui opérationnel pour la mise en œuvre des activités d'accompagnement social dans le
cadre du volet THIMO dans les contrats des entreprises des travaux du projet « Kin-Elenda »

Site : KISENSO					Nombre des travailleurs THIMO : 179					
N°	NOMS	POSTNOMS	PRENOMS	SEXE	AVENUE	QUARTIER	COMMUNE	DEBUT	FIN	FORMATION DISPENSEE
19	MBANGI	HENRIETTE	FIFI	F	TUKA CONGO	REGIDESO	KISENSO	15-août	15-déc	Formation en Violences Basées sur le Genre, THIMO, MGP, MST-SIDA
20	EKINDA	IKOMBI	JEAN	M	BOMA	BIKANGA	KISENSO	15-août	15-déc	
21	NZEKE		PISTIS	M	6, MAYINDA	REGIDESO	KISENSO	15-août	15-déc	
22	LOKWA	MBONGA	CHRISTIAN	M	MADIMBA	MISSION	KISENSO	15-août	15-déc	
23	MATEKA	ATCHE	LISETTE	F	LUKUSU	KUMBU	KISENSO	15-août	15-déc	
24	MASALA	MASOLOKELE	PATHY	M	PUATI	MUJINGA	KISENSO	15-août	15-déc	
25	NZUZI		JEAN	M	MATOTA	MISSION	KISENSO	15-août	15-déc	
26	MANZONGANI	KAZOLA	SOUSANE	F	KIMBENZA	REGIDESO	KISENSO	15-août	15-déc	
27	DIASUASANA	BETA	ANTOINETTE	F	KINZAU	REGIDESO	KISENSO	15-août	15-déc	
28	LUZOLO	MFUMUYALA	NICLETTE	F	MAYUNDA	KUMBU	KISENSO	15-août	15-déc	
29	WAMBONA	MPISO	ADELE	F	MBWENA	KITOMESA	KISENSO	15-août	15-déc	
30	KABONGO	NGIANGI	MOISE	M	LUTUNDU	MISSION	KISENSO	15-août	15-déc	
31	FUTU	ELELE	PLACIDE	M	LUKUSU	AMBA	KISENSO	15-août	15-déc	
32	MATONDO	KWANZAMBI	MURA	M	MBANZA	KISENSO GARE	KISENSO	15-août	15-déc	
33	DIAKIESE	DITUKWENDIL	ISRAL	M	SIKAMA	MISSION	KISENSO	15-août	15-déc	
34	YALULA	ADIMEY	DIVIN	M	KAMBA	NGOMBA	KISENSO	15-août	15-déc	
35	MWAKA	MAKILITA	JUNIOR	M	KIMBUMBA	MUJINGA	KISENSO	15-août	15-déc	
36	IKANDO	KASASA	PATRICK	M	MALOMBA	KUMBU	KISENSO	15-août	15-déc	

«KIN ELENDA»

Rapport de démarrage de la mission
d'appui opérationnel pour la mise en œuvre des activités d'accompagnement social dans le
cadre du volet THIMO dans les contrats des entreprises des travaux du projet « Kin-Elenda »

Site : KISENSO					Nombre des travailleurs THIMO : 179					
N°	NOMS	POSTNOMS	PRENOMS	SEXE	AVENUE	QUARTIER	COMMUNE	DEBUT	FIN	FORMATION DISPENSEE
37	BONGOLE	LIOMBO	RICHARD	M	NGOYULU	REVOLUTION	KISENSO	15-août	15-déc	Formation en Violences Basées sur le Genre, THIMO, MGP, MST- SIDA
38	PINDI	MBUTA	JORDAN	M	TUKA CONGO	REGIDESO	KISENSO	15-août	15-déc	
39	YITA	KABWIKU	GASTON	M	BWENSE	KUMBU	KISENSO	15-août	15-déc	
40	NSIMBA	NDOSIDIANI	FABRICE	M	LONZI	REVOLUTION	KISENSO	15-août	15-déc	
41	LANDU	ZOLA	EPHRAHIM	M	IFAKI	KISENSO GARE	KISENSO	15-août	15-déc	
42	NZAU	MVITA	EXAUCEE	M	BOLOBO	KUMBU	KISENSO	15-août	15-déc	
43	KANYANTU	TSHIZUBU	MICHEL	M	LAC	KUMBU	KISENSO	15-août	15-déc	
44	MBUYI	MUSUAMBA	NANCY	F	KINZAU	REGIDESO	KISENSO	15-août	15-déc	
45	LOMBOTO	BOSIYO	LIYA	M	KUTALONGO	REGIDESO	KISENSO	15-août	15-déc	
46	BOKOPE	BOKOPE	VENAS	M	KINZOLA	REGIDESO	KISENSO	15-août	15-déc	
47	BUYA	TOKO	MORIS	M	KIMVULA	KUMBU	KISENSO	16-août	16-déc	
48	LUTUMBA	KISANGA	SAINT	M	LUKUSU	AMBA	KISENSO	16-août	16-déc	
49	LUZOLO		DIEGO	M	MADIMBA	MISSION	KISENSO	16-août	16-déc	
50	FALANKA		TILLY	M	MUSOSA	MISSION	KISENSO	16-août	16-déc	
51	TAYIZA		RIGEAN	M	LUOZI	NGOMBA	KISENSO	16-août	16-déc	
52	KOMISIALA	NTITOTO	JONATHAN	M	MADIMBA	MISSION	KISENSO	16-août	16-déc	
53	MUPEPE	MADIAMBA		M	MPENGI	MUJINGA	KISENSO	16-août	16-déc	
54	KIZITA	BIKEMBO	PAPY	M	ZONGO	KISENSO GARE	KISENSO	16-août	16-déc	

«KIN ELENDA»

Rapport de démarrage de la mission
d'appui opérationnel pour la mise en œuvre des activités d'accompagnement social dans le
cadre du volet THIMO dans les contrats des entreprises des travaux du projet « Kin-Elenda »

Site : KISENSO					Nombre des travailleurs THIMO : 179					FORMATION DISPENSEE	
N°	NOMS	POSTNOMS	PRENOMS	SEXE	AVENUE	QUARTIER	COMMUNE	DEBUT	FIN		
55	LUKUSA		MARTIN	M	MAKIONA	MISSION	KISENSO	16-août	16-déc		
56	MAKUIKILA	NDOMBASI		M	NANGA	KUMBU	KISENSO	16-août	16-déc		
57	MBUAKI	PULULU		M	MADIMBA	MISSION	KISENSO	16-août	16-déc		
58	NSUNGAMENE	TONA		M	PINZI	MISSION	KISENSO	16-août	16-déc		
59	NSIMBA	NZUZI		F	PUATI	MUJINGA	KISENSO	16-août	16-déc		
60	VUVU	MAYONDA	VANESSA	F	LOYA	MISSION	KISENSO	16-août	16-déc		
61	KALUMBWE	MUKENDI	CHRISPIN	M	BAKWANGA	ANCIEN COMB	KISENSO	16-août	16-déc		
62	MBUMBA	MAHOMBO	ANASTASIE	F	NGUNGU	17-mai	KISENSO	16-août	16-déc		
63	MATONDO	NDOMBASI		M	MADIMBA	MISSION	KISENSO	16-août	16-déc		
64	TSHIMANGA	MAMONA		M	MAYUNDA	AMBA	KISENSO	16-août	16-déc		
65	MAYELE	DIETER	FRANCIS	M	VOVO	TALANGAY	NSELE	16-août	16-déc		
66	LUSILAVANGA	MATETA		M	MAYINDA	REGIDESO	KISENSO	16-août	16-déc		
67	DIABZENI	MBO	SOLEIL	M	KINDUNDU	BIKANGA	KISENSO	16-août	16-déc		
68	KOLONI		BENE	F	MADIMBA	MISSION	KISENSO	16-août	16-déc		
69	OTSHUDIEMA	OTSHUDIEMA		M	MBEKANI	REVOLUTION	KISENSO	16-août	16-déc		
70	KALALA	MUKAWA	CARLOS	M	KINGOMBE	AMBA	KISENSO	16-août	16-déc		
71	LONGANGE	BILE	JEREMIE	M	NGOLULU	REVOLUTION	KISENSO	16-août	16-déc		
72	MAPELA	KILUNDU	MPIA	M	MUSOSA	MISSION	KISENSO	16-août	16-déc		

Formation
en Violences
Basées sur le
Genre, THIMO,
MGP, MST-
SIDA

«KIN ELENDA»

Rapport de démarrage de la mission
d'appui opérationnel pour la mise en œuvre des activités d'accompagnement social dans le
cadre du volet THIMO dans les contrats des entreprises des travaux du projet « Kin-Elenda »

Site : KISENSO					Nombre des travailleurs THIMO : 179					
N°	NOMS	POSTNOMS	PRENOMS	SEXE	AVENUE	QUARTIER	COMMUNE	DEBUT	FIN	FORMATION DISPENSEE
91	MUNDONGO		ELYSE	F	BUKALA	MISSION	KISENSO	16-août	16-déc	Formation en Violences Basées sur le Genre, THIMO, MGP, MST-SIDA
92	LUILA	KUNGA	CHANTAL	F	KINTUDI	MISSION	KISENSO	16-août	16-déc	
93	MUSHIKWA	MWESHTWA	WILLY	M	PUATI	MUJINGA	KISENSO	16-août	16-déc	
94	MAKANA	NTEBA	NAOMIE	F	KWAMUTU	PUMBU	KISENSO	16-août	16-déc	
95	BOKOSI	NZONGO	HENRIETTE	F	MATUMONO	17-mai	KISENSO	16-août	16-déc	
96	POTA	SIMON	HERITIER	M	NSIMBA	KABILA	KISENSO	16-août	16-déc	
97	TSHIBUKETI	MINIVUNDA		M	LUBUZI	MUJINGA	KISENSO	16-août	16-déc	
98	THAMBWE	WA SONGOLO	PIERRE	M	MBAMBA KI	NGOMBA	KISENSO	16-août	16-déc	
99	KITOKO	LUKENG	HENOCK	M	EQUATEUR	KABILA	KISENSO	16-août	16-déc	
100	KIPULU		SAMI	M	PENGI	MUJINGA	KISENSO	16-août	16-déc	
101	DIANGITUKA	NZINGA		M	PENGI	MUJINGA	KISENSO	16-août	16-déc	
102	LUYEYE	LENGA		M	MADIMBA	MISSION	KISENSO	16-août	16-déc	
103	BOBO	MBUNGU	CHUCHUNA	M	SALONGO	AMBA	KISENSO	16-août	16-déc	
104	ANTHONIO	BAVUEZA	GUYLAIN	M	KINGOMBE	AMBA	KISENSO	16-août	16-déc	
105	KIBA	MFUMU	PIERRE	M	KINZAU	REGIDESO	KISENSO	16-août	16-déc	
106	ASSUMANI	KUMBU	JERRYBAL	M	NSUNDI	KABILA	KISENSO	16-août	16-déc	
107	MPIANGU	NDOMBASI	JOSEPHINE	F	NGOMBE	NGOMBA	KISENSO	16-août	16-déc	
108	MAKONO	MBALU		M	MAYINDA	REGIDESO	KISENSO	16-août	16-déc	

Site : KISENSO							Nombre des travailleurs THIMO : 179			
N°	NOMS	POSTNOMS	PRENOMS	SEXE	AVENUE	QUARTIER	COMMUNE	DEBUT	FIN	FORMATION DISPENSEE
109	NGIAY	KWABIKINI	DJODJO	M	DIMANZADI	KITOMESA	KISENSO	16-août	16-déc	Formation en Violences Basées sur le Genre, THIMO, MGP, MST- SIDA
110	MALEKA	TUMBU	ANNIE RACH	F	KIMANI	REGIDESO	KISENSO	16-août	16-déc	
111	NTUMBA	NKEBANI	FANNY	F	KIMBENZA	REGIDESO	KISENSO	16-août	16-déc	
112	NZITA	MABIALA	RICHY	M	LUZI	REVOLUTION	KISENSO	16-août	16-déc	
113	KANKU	MUTOMBO	ESTHER	F	KINSAU	REGIDESO	KISENSO	16-août	16-déc	
114	NKWIMI	NGAKILALA	SADAM	M	DIMANZADI	KITOMESA	KISENSO	16-août	16-déc	
115	TUABIKINI	SAKA	MATTHIER	M	DIMANZADI	KITOMESA	KISENSO	16-août	16-déc	
116	NGONGO	NZINGA	NONO	F	NSAWU	KITOMESA	KISENSO	16-août	16-déc	
117	MASIAMINA	MAKO		M	MADIMBA	MISSION	KISENSO	16-août	16-déc	
118	NSANZU		CHRIST	M	MULELE	KITOMESA	KISENSO	16-août	16-déc	
119	MASALA	SUKAMI	LAURENCE	F	MATOTA	MISSION	KISENSO	16-août	16-déc	
120	MBELA	NKUBU	CEDRICK	M	YANGAMBI	NGOMBA	KISENSO	16-août	16-déc	
121	MANGUISI	KUYAKUYA	ARCHANGE	M	KABALO	KINDELE	MONT NGA	16-août	16-déc	
123	BAWU	FABILA	OLIVIER	M	KINGOTOLA	KUMBU	KISENSO	16-août	16-déc	
124	BOKA	NGALULA	MOISE	M	TUKACONGO	REGIDESO	KISENSO	16-août	16-déc	
125	NTOYO	SALAY	LAURENT	M	KEMBA	REGIDESO	KISENSO	16-août	16-déc	
126	MBAMBI	MBAMBI	CHANSARD	M	LUVAKA	REGIDESO	KISENSO	16-août	16-déc	
127	MAYELE	MFUMUNGUL		M	MASIALA	SOLA	KISENSO	16-août	16-déc	

«KIN ELEND»

Rapport de démarrage de la mission
d'appui opérationnel pour la mise en œuvre des activités d'accompagnement social dans le
cadre du volet THIMO dans les contrats des entreprises des travaux du projet « Kin-Elenda »

Site : KISENSO					Nombre des travailleurs THIMO : 179					
N°	NOMS	POSTNOMS	PRENOMS	SEXE	AVENUE	QUARTIER	COMMUNE	DEBUT	FIN	FORMATION DISPENSEE
128	KUSEKA	MAYOYA	PATRICK	M	MADIMBA	AMBA	KISENSO	16-août	16-déc	Formation en Violences Basées sur le Genre, THIMO, MGP, MST-SIDA
129	KAPANGA	MATUKA	BONHEUR	M	KIKINDU	LIBERATION	KISENSO	15-août	15-déc	
130	MAKESA	MANGWANA	ELIE	M	MADIMBA	MISSION	KISENSO	16-août	16-déc	
131	TSHOMBE	MABIALA	NGIMBI	M	LAC	KISENSO GAR	KISENSO	16-août	16-déc	
132	MATETE	MARTIN	JAMAR	M	MADIMBA	MISSION	KISENSO	16-août	16-déc	
133	KIMBUNI	MOKE	ANIBRO	M	KALAKA	KIYIMBI	KISENSO	01-sept	31-déc	
134	MASAKA	MUSA	EXAUCE	M	BLOC	ECHANGEUR	LEMBA	01-sept	31-déc	
135	OSENGO	NGANAKULE	DIEUDONNE	M	BLOC	ECHANGEUR	LEMBE	01-sept	31-déc	
136	BILO	KABENGGELE	MOISE	M	NZILA	LIBERATION	KISENSO	01-sept	31-déc	
137	MAPE	BONHEUR	EMMANUEL	M	MPILA	MPILA	NGABA	01-sept	31-déc	
138	KUNAYUMBA	MUNGALA	JEREMY	M	LOYA	MISSION	KISENSO	01-sept	31-déc	
139	MBONGO	KIYINDU	JEREMIE	M	KISANGANI	MBANZA	KISENSO	01-sept	31-déc	
140	MAWETE	MALUNZA	HENOCK	M	DIMANZADI	REVOLUTION	KISENSO	01-sept	31-déc	
141	NGIMBI	MAYUNDA	JOSE	M	MAKIONA	REGIDESO	KISENSO	01-sept	31-déc	
142	KINZOMPAY	MANDUNDU	SERGE	M	MVUMBU	17-mai	KISENSO	01-sept	31-déc	
143	ASASAKIO	KAMAZOWAKO	ETOILE	M	KINZAU	REGIDESO	KISENSO	01-sept	31-déc	
144	KIA MA	MBUNGU	MICHEL	M	INGA	KITOMISA	KISENSO	01-sept	31-déc	
145	MBONGO	ILAMBE	EXAUCE	M	MADIMBA	MISSION	KISENSO	01-sept	31-déc	

«KIN ELENDA»

Rapport de démarrage de la mission
d'appui opérationnel pour la mise en œuvre des activités d'accompagnement social dans le
cadre du volet THIMO dans les contrats des entreprises des travaux du projet « Kin-Elenda »

Site : KISENSO					Nombre des travailleurs THIMO : 179					
N°	NOMS	POSTNOMS	PRENOMS	SEXE	AVENUE	QUARTIER	COMMUNE	DEBUT	FIN	FORMATION DISPENSEE
146	KUMASIKA	NDOMBASI	MARDOCHEE	M	MAKIONA	REGIDESO	KISENSO	01-sept	31-déc	Formation en Violences Basées sur le Genre, THIMO, MGP, MST-SIDA
147	BALENDIA	KABASELE		M	KIVUNDA	MISSION	KISENSO	01-sept	31-déc	
148	KODIA	YANGA	FISTON	M	KIKANGA	MOKALI	KIMBANSEKE	01-sept	31-déc	
149	BOLA	NZAU	TRESOR	M	BATY	LEMBAGARE	KISENSO	01-sept	31-déc	
150	LATA	MAMBIMBI	DIEU	M	BUMBA	KITOMESA	KISENSO	01-sept	31-déc	
151	NKOSI	MBIMBA	JEANCY	M	MADIMBA	MISSION	KISENSO	01-sept	31-déc	
152	MASIATA	LUWONDA	MECHACK	M	MADIMBA	MISSION	KISENSO	01-sept	31-déc	
153	NTEMO	SALAKIAKU	PLAMEDI	M	KINZAMBI	REGIDESO	KISENSO	01-sept	31-déc	
154	MATUMONA	NGAZIEMENE	SAMUEL	M	MADIMBA	MISSION	KISENSO	01-sept	31-déc	
155	NUMBI	NSASI	PREFINA	M	MULELE	BIKANGA	KISENSO	16-sept	16/01/2025	
156	LWABEYA	SAMY	COVE	M	REVOLUTION	NDANU	KISENSO	01-oct	31/01/2025	
157	MAMBOYA	MARDOCHE	ALOME	M	MBANA	Q3	MASINA	01-oct	31/01/2025	
158	KABAKA	MUKADI	SOLON	M	BAGATA	Q3	MASINA	01-oct	31/01/2025	
159	MBUYI	LUABEYA	DIANTEMP	M	REVOLUTION	NDANU	LIMETE	01-oct	31/01/2025	
160	MANZO	KOKAMA	KAFO	M	MBANZA	Q3	MASINA	01-oct	31/01/2025	
161	BEYA	MAMBA	JONATHAN	M	MVULA	NDANU	LIMETE	01-oct	31/01/2025	
162	MUTEBA	KIBANZI	DONA	M	TUANA	Q3	MASINA	01-oct	31/01/2025	
163	MPINDA		DIEUDONNE	M	LUASA	Q3	MASINA	01-oct	31/01/2025	

Site : KISENSO					Nombre des travailleurs THIMO : 179					FORMATION DISPENSEE	
N°	NOMS	POSTNOMS	PRENOMS	SEXE	AVENUE	QUARTIER	COMMUNE	DEBUT	FIN		
164	KAZANGA	MATONDO	MIRADY	M	KIMBELE	Q3	MASINA	01-oct	31/01/2025		
165	KALONJI	KABEYA	JACQUES	M	REVOLUTION	NDANU	LIMETE	01-oct	31/01/2025		
166	BAKASA	EUREKA		F	TUANA	Q3	MASINA	01-oct	31/01/2025		
167	MUBUNDU	KABWIKU	ERICK	M	LUASA	Q3	MASINA	01-oct	31/01/2025		
168	TSHIBALA	MUTOMBO	MIKE	M	MVULA	NDANU	LIMETE	01-oct	31/01/2025		
169	BOPE	KAFUTI	STEPHANE	M	LUASA	Q3	MASINA	01-oct	31/01/2025		
170	KOKO	JACQUES		M	COLONEL	13	MASINA	01-oct	31/01/2025		
171	KAZADI		PATRICK	M	TUANA	Q3	MASINA	01-oct	31/01/2025		
172	KAYANDIKO	KABWIKU		M	LUASI	Q3	MASINA	01-oct	31/01/2025		
173	BINGUNZI	NZAMA	JOSEPH	M	LUASI	Q3	MASINA	01-oct	31/01/2025		
174	MUKAWA	KAMBUNDI	AARON	M	LUASA	Q3	MASINA	01-oct	31/01/2025		
175	NGISULE	FIDELE	JOSUE	M	YAMFU	Q3	MASINA	01-oct	31/01/2025		
176	BIKAMWA		TARCISSE	M	LUASA	Q3	MASINA	01-oct	31/01/2025		
177	KABUJIKI		ISAAC	M	KUTA	Q3	MASINA	01-oct	31/01/2025		
178	KUYULU	ESENGO	ESONGO	M	LUASI	Q3	MASINA	01-oct	31/01/2025		
179	MUKAWA	KUKAWA	JONATHAN	M	LUASA	Q3	MASINA	01-oct	31/01/2025		
180	BAKASA	EUREKA		F	TUANA	Q3	MASINA	01-oct	31/01/2025		

Site de Nd’jili- WIETC			Nombre des travailleurs THIMO : 184				
N°	NOM - PRENOM	FONCTION	DEBUT DU CONTRAT	FIN DU CONTRAT	CONTRAT	FORMATION DISPENSEE	
1.	BIKOKOLO LUTHER	FERRAILLEUR	26/03/2024	25/06/2024	EXPIRE	Mécanisme de Gestion des Plaintes, Les VBG, Entreprenariat, les IST	
2.	BINDANDA HERITIER	FERRAILLEUR	26/03/2024	25/06/2024	EXPIRE		
3.	KASIALA DADY	FERRAILLEUR	26/03/2024	25/06/2024	EXPIRE		
4.	KIFUTI AGAINE	MACON	26/03/2024	25/06/2024	EXPIRE		
5.	KIFUTI ARNOLD	CHARPENTIER	26/03/2024	25/06/2024	EXPIRE		
6.	KORI DOMINIQUE	MACON	26/03/2024	25/06/2024	EXPIRE		
7.	LANDU ALEX	MACON	26/03/2024	25/06/2024	EXPIRE		
8.	MAMBUYA SAMSON	FERRAILLEUR	26/03/2024	25/06/2024	EXPIRE		
9.	MANGITUKULU	MACON	26/03/2024	25/06/2024	EXPIRE		
10.	MASANGU MITTERAND	MACON	26/03/2024	25/06/2024	EXPIRE		
11.	MIKA HERMAN	MACON	26/03/2024	25/06/2024	EXPIRE		
12.	MPEVE MUSEZI	MACON	26/03/2024	25/06/2024	EXPIRE		
13.	NDEDI ARISTOTE	MACON	26/03/2024	25/06/2024	EXPIRE		
14	IMBUMBU MARCEL	TT	08/04/2024	07/07/2024	EXPIRE		
15	TSHIABA KABEYA	CHARPENTIER	26/03/2024	25/06/2024	EXPIRE	Mécanisme de Gestion des Plaintes, Les VBG, Entreprenariat, les IST	
16	YAYA KIBWANGA	FERRAILLEUR	26/03/2024	25/06/2024	EXPIRE		
17	KABOYA BONHEUR	FERRAILLEUR	26/03/2024	25/06/2024	EXPIRE		
18	ABANZI GLODY	TT	03/04/2024	02/07/2024	EXPIRE		
19	AKASA PHELLY	CHARPENTIER	30/04/2024	30/07/2024	EXPIRE		
20	BAKITA DJO	CHARPENTIER	29/04/2024	29/07/2024	EXPIRE		
21	BATALA ODON	TT	26/04/2024	25/07/2024	EXPIRE		
22	BIANU NGIMBI	TT	03/04/2024	02/07/2024	EXPIRE		
23	BILA DIENDA	TT	26/04/2024	26/07/2024	EXPIRE		
24	BOFONGE MICHEL	CHARPENTIER	26/04/2024	25/07/2024	EXPIRE		
25	EEKEKAYILA JORDAN	TT	17/04/2024	17/07/2024	EXPIRE		
26	ELOZER JEAN	TT	26/04/2024	25/07/2024	EXPIRE		
27	GAY AHUNDU	TT	17/04/2024	17/07/2024	EXPIRE		
28	IMBUMBU MARCEL	TT	08/04/2024	07/07/2024	EXPIRE		

«KIN ELEND»

Rapport de démarrage de la mission
d'appui opérationnel pour la mise en œuvre des activités d'accompagnement social dans le
cadre du volet THIMO dans les contrats des entreprises des travaux du projet « Kin-Elenda »

Site de Nd'jili- WIETC			Nombre des travailleurs THIMO : 184			
N°	NOM - PRENOM	FONCTION	DEBUT DU CONTRAT	FIN DU CONTRAT	CONTRAT	FORMATION DISPENSEE
29	KABUNGU THERESE	NETTOYEUSE	11/04/2024	11/07/2024	EXPIRE	Mécanisme de Gestion des Plaintes, Les VBG, Entreprenariat, les IST
30.	KAPESA NELVIE	NETTOYEUSE	20/04/2024	20/07/2024	EXPIRE	
31.	KATSHAYI SERAPHIN	MACON	17/04/2024	17/07/2024	EXPIRE	
32	KEMBO MERDY	TT	19/04/2024	19/07/2024	EXPIRE	
33.	KIUKU PATRICE	CHARPENTIER	03/04/2024	02/07/2024	EXPIRE	
34.	KIBALA LUZOLO	CHARPENTIER	30/04/2024	30/07/2024	EXPIRE	
35.	KIBUMA PATRICE	CHARPENTIER	30/04/2024	30/07/2024	EXPIRE	
36.	KIBUNDU PATRICK	CHARPENTIER	30/04/2024	30/07/2024	EXPIRE	
37.	KODI AUDREY	TT	03/04/2024	02/07/2024	EXPIRE	
38.	LUHAKA ALPHONSE	CHARPENTIER	30/04/2024	30/07/2024	EXPIRE	
39.	LOMBE JUNIOR	FERRAILLEUR	03/04/2024	02/07/2024	EXPIRE	
40.	LUKOKI JEANCY	TT	17/04/2024	17/07/2024	EXPIRE	
41.	LUYINDULA BERTAUD	MACON	03/04/2024	02/07/2024	EXPIRE	
42	MAKANZU LUZINGA STYVE	FERRAILLEUR	03/04/2024	02/07/2024	EXPIRE	

«KIN ELENDA»

Rapport de démarrage de la mission
d'appui opérationnel pour la mise en œuvre des activités d'accompagnement social dans le
cadre du volet THIMO dans les contrats des entreprises des travaux du projet « Kin-Elenda »

Site de Nd'jili- WIETC			Nombre des travailleurs THIMO : 184			
N°	NOM - PRENOM	FONCTION	DEBUT DU CONTRAT	FIN DU CONTRAT	CONTRAT	FORMATION DISPENSEE
43	MANGA SUBLIME	TT	17/04/2024	17/07/2024	EXPIRE	Mécanisme de Gestion des Plaintes, Les VBG, Entreprenariat, les IST
44	MASEY JUNIOR	CHARPENTIER	30/04/2024	30/07/2024	EXPIRE	
45	MAYE RACHIDI	TT	26/04/2024	25/07/2024	EXPIRE	
46	MPOYONG LEONARD	TT	03/04/2024	02/07/2024	EXPIRE	
47	MULOPO SERGE	TT	03/04/2024	02/07/2024	EXPIRE	
48	MUPAPA ERIC	TT	17/04/2024	17/07/2024	EXPIRE	
49	MWANANZORI ARCHANGE	MACON	03/04/2024	02/07/2024	EXPIRE	
50	NSAMBU ARCHANGE	TT	17/04/2024	17/07/2024	EXPIRE	
51	ONDI JOB	TT	26/04/2024	25/07/2024	EXPIRE	Mécanisme de Gestion des Plaintes, Les VBG, Entreprenariat, les IST
52	TSHABA JEANCY	CHARPENTIER	30/04/2024	30/07/2024	EXPIRE	
53	TSHOMBE HERMES	TT	17/04/2024	17/07/2024	EXPIRE	
54	WUTSHU JEAN	TT	03/04/2024	02/07/2024	EXPIRE	
55	KIKATULA RICHARD	AJUSTEUR	14/05/2024	14/08/2024	EXPIRE	
56	MIKINGA PATIENCE	FERRAILLEUR	04/05/2024	04/08/2024	EXPIRE	
57	SOMPILA CEDIRCK	CHAUFFEUR	02/05/2024	02/08/2024	EXPIRE	
58	DOKO ARSEN	TT	03/06/2024	03/09/2024	EXPIRE	
59	KAMUNDALA ESPOIR	PLOMBIER	26/06/2024	26/09/2024	EXPIRE	
60	KANI HENOCK	CHARPENTIER	26/06/2024	26/09/2024	EXPIRE	
61	KATINDA ROBI	CHARPENTIER	27/06/2024	27/09/2024	EXPIRE	
62	KIBUNDU BLANCHARD	CHARPENTIER	15/06/2024	15/09/2024	EXPIRE	
63	KINDULU EUGENE	PLOMBIER	26/06/2024	26/09/2024	EXPIRE	
64	KITANA JEAN	TT	03/06/2024	03/09/2024	EXPIRE	
65	MAKILA TOTTI	TT	03/06/2024	03/09/2024	EXPIRE	
66	MALASI ROGER	FERRAILLEUR	16/06/2024	16/09/2024	EXPIRE	
67	MULEKA PIERRE	MACON	22/06/2024	22/09/2024	EXPIRE	
68	NAKAHOSA DIEU	CHARPENTIER	26/06/2024	26/09/2024	EXPIRE	
69	NANKWEYI GAS	CHARPENTIER	27/06/2024	27/09/2024	EXPIRE	
70	NYANGI SARIVE	MACON	19/06/2024	19/09/2024	EXPIRE	

«KIN ELEND»

Rapport de démarrage de la mission
d'appui opérationnel pour la mise en œuvre des activités d'accompagnement social dans le
cadre du volet THIMO dans les contrats des entreprises des travaux du projet « Kin-Elenda »

Site de Nd'jili- WIETC		Nombre des travailleurs THIMO :				FORMATION DISPENSEE
N°	NOM - PRENOM	FONCTION	DEBUT DU CONTRAT	FIN DU CONTRAT	CONTRAT	
71	TAMFAMA SILEY	CHARPENTIER	06/06/2024	06/09/2024	EXPIRE	Mécanisme de Gestion des Plaintes, Les VBG, Entreprenariat, les IST
72	TANZEY JEAN	FERRAILLEUR	26/06/2024	26/09/2024	EXPIRE	
73	BAKWEME JULES	FERRAILLEUR	02/07/2024	02/10/2024	EXPIRE	
74	BIKAKALA FERNAND	MACON	03/07/2024	03/10/2024	EXPIRE	
75	BOINA SHADRACK	TT	25/07/2024	25/10/2024	EXPIRE	
76	BOSANGA GOEL	CHARPENTIER	09/07/2024	09/10/2024	EXPIRE	
77	BOWEYA DANIEL	CHARPENTIER	01/07/2024	01/10/2024	EXPIRE	
78	IMBANDA KIPOY	CHARPENTIER	15/07/2024	15/10/2024	EXPIRE	
79	ISHOTO GEORGES	MACON	02/07/2024	02/10/2024	EXPIRE	Mécanisme de Gestion des Plaintes, Les VBG, Entreprenariat, les IST
80	KAKESA ROGER	CHARPENTIER	15/07/2024	15/10/2024	EXPIRE	
81	KALUBI JACQUES	MACON	02/07/2024	02/10/2024	EXPIRE	
82	KIBALA TIMOTHE	TT	01/07/2024	01/10/2024	EXPIRE	
83	KIBUMA HUGO	ELECTRICIEN	02/07/2024	02/10/2024	EXPIRE	
84	KIESE MATTHIEU	CHARPENTIER	12/07/2024	12/10/2024	EXPIRE	
85	KINENI FREDDY	CHARPENTIER	05/07/2024	05/10/2024	EXPIRE	Mécanisme de Gestion des Plaintes, Les VBG, Entreprenariat, les IST
86	KITAMBALA RAOUL	CHARPENTIER	02/07/2024	02/10/2024	EXPIRE	
87	KUBONGA LEPETIT	FERRAILLEUR	02/07/2024	02/10/2024	EXPIRE	
88	KUMBU JEAMPY	ELECTRICIEN	23/08/2024	23/10/2024	EXPIRE	
89	KUMJAMBA PLATINI	FERRAILLEUR	02/07/2024	02/10/2024	EXPIRE	
90	LANDU ALEX	MACON			EXPIRE	
91	LEMBE MOISE	MACON	02/07/2024	02/10/2024	EXPIRE	
92	MABAYA MAYELE	MACON	02/07/2024	02/10/2024	EXPIRE	
93	MADEMU STANI	TT	05/07/2024	05/10/2024	EXPIRE	
94	MAFU DON	ELECTRICIEN	08/07/2024	08/10/2024	EXPIRE	
95	MAKAMBO FILS	MACON	22/07/2024	22/10/2024	EXPIRE	
96	MALUMA BIVINCE	CHARPENTIER	12/07/2024	12/10/2024	EXPIRE	
97	MAMBU OLIVIER	MACON	03/07/2024	03/10/2024	EXPIRE	
98	MANDEKE ROFI	CHARPENTIER	01/07/2024	01/10/2024	EXPIRE	

Site de Nd'jili - WIETC			Nombre des travailleurs THIMO : 184			
N°	NOM - PRENOM	FONCTION	DEBUT DU CONTRAT	FIN DU CONTRAT	CONTRAT	FORMATION
99	MANGUNZA ARNOLD	CHARPENTIER	08/07/2024	08/10/2024	EXPIRE	Mécanisme de Gestion des Plaintes, Les VBG, Entreprenariat, les IST
100	MANIENIE DATHIE	FERRAILLEUR	19/07/2024	19/10/2014	EXPIRE	
101	MASIKINI ALI	MACON	03/07/2024	03/10/2024	EXPIRE	
102	MBO NKULU FRANCK	CHARPENTIER	15/07/2024	15/10/2024	EXPIRE	
103	MBUENGE DJEM'S	MACON	03/07/2024	03/10/2024	EXPIRE	
104	MBUYI DIEUDONNE	CHARPENTIER	03/07/2024	03/10/2024	EXPIRE	
105	MEYA JACQUES	MACON	04/07/2024	04/10/2024	EXPIRE	
106	MOKE JUNIOR	PLOMBIER	28/07/2024	28/10/2024	EXPIRE	
107	MUBWILI ELIE	FERRAILLEUR	01/07/2024	01/10/2024	EXPIRE	
108	MUHENGE DEPPNEUR	MACON	04/07/2024	04/10/2024	EXPIRE	
109	MUKANYA JUSTIN	ELECTRICIEN	08/07/2024	08/10/202	EXPIRE	
110	MUKE BRANCKY	MACON	05/07/2024	05/10/2024	EXPIRE	
111	MUKOBO JEAN CLAUDE	MACON	02/07/2024	02/10/2024	EXPIRE	Mécanisme de Gestion des Plaintes, Les VBG, Entreprenariat, les IST
112	MUNGANGA GENTIL	CARRELEUR	03/07/2024	03/10/2024	EXPIRE	
113	MUTUTA PERCEL	FERRAILLEUR	13/07/2024	13/10/2024	EXPIRE	
114	NDOMBE ANELSON	ELECTRICIEN	08/07/2024	08/10/202	EXPIRE	
115	NGOYI DIEUDONNE	CHARPENTIER			EXPIRE	
116	NSALA JEAN	CHARPENTIER	01/07/2024	01/10/2024	EXPIRE	
117	NSANDONGO JOEL	CHARPENTIER	15/07/2024	15/10/2024	EXPIRE	
118	NSANDUNDU FILS	MACON	22/07/2024	22/07/2024	EXPIRE	
119	NZANDU ERICK	FERRAILLEUR	13/07/2024	13/10/2024	EXPIRE	
120	PIMAKWA HENRY	CHARPENTIER	01/07/2024	01/10/2024	EXPIRE	
121	TEGBESA PHILIPPE	MACON	07/07/2024	07/10/2024	EXPIRE	
122	BOMPONGO JOSUE	CHARPENTIER	05/08/2024	05/11/2024	EN COURS	
123	ALFANI DAVID	TT	12/08/2024	12/11/2024	EN COURS	
124	KUZATUKA CHRISTIANA	NETTOYEUSE	21/08/2024	21/11/2024	EN COURS	
125	KAPITA HERITIER	MACHINISTE	30/08/2024	30/11/2024	EN COURS	
126	MATIANGA SADAM	CHARPENTIER	22/09/2024	22/12/2024	EN COURS	

«KIN ELENDA»

Rapport de démarrage de la mission
d'appui opérationnel pour la mise en œuvre des activités d'accompagnement social dans le
cadre du volet THIMO dans les contrats des entreprises des travaux du projet « Kin-Elenda »

Site de Nd’jili - WIETC		Nombre des travailleurs THIMO :				
N°	NOM - PRENOM	FONCTION	DEBUT DU CONTRAT	FIN DU CONTRAT	CONTRAT	FORMATION
127	SONO BENI	MACON	25/09/2024	25/12/2024	EN COURS	-
128	PEMBELE JOSEPH	MACON	25/09/2024	25/12/2024	EN COURS	
129	MULUMBA SERGE	MACON	25/09/2024	25/12/2024	EN COURS	
130	MBUKATOTO PRUDENT	MACON	25/09/2024	25/12/2024	EN COURS	
131	KIBANZA MERDY	MACON	25/09/2024	25/12/2024	EN COURS	
132	MBIKI DIAMANT	CHARPENTIER	22/09/2024	22/12/2024	EN COURS	
133	MUSANDA JUVENS	CHARPENTIER	27/09/2024	27/12/2024	EN COURS	
134	MUTONDO RUBAIN	CHARPENTIER	22/09/2024	22/12/2024	EN COURS	
135	NGOLO DIEF	CHARPENTIER	22/09/2024	22/12/2024	EN COURS	
136	MANDUNDU SYLVAIN	CHARPENTIER	29/09/2024	29/12/2024	EN COURS	
137	MUNSIO EMMANUEL	CHARPENTIER	23/09/2024	23/12/2024	EN COURS	
138	MAYU BIENVENU	CHARPENTIER	02/09/2024	22/12/2024	EN COURS	
139	KIPELE CEDRICK	CHARPENTIER	30/09/2024	30/12/2024	EN COURS	
140	MUSONGO REAGAN	PLOMBIER	01/09/2024	01/12/2024	EN COURS	
141	MABIALA ALPHA	PLOMBIER	21/09/2024	21/12/2024	EN COURS	-
142	MABIALA SERGE	FERRAILLEUR	14/09/2024	14/12/2024	EN COURS	
143	MBUYI JEAN	FERRAILLEUR	14/09/2024	14/12/2024	EN COURS	
144	MAVUIDI THOMAS	FERRAILLEUR	14/09/2024	14/12/2024	EN COURS	
145	DIANGITUKA JONANTHAN	FERRAILLEUR	14/09/2024	14/12/2024	EN COURS	
146	NTANGU DIDIER	FERRAILLEUR	14/09/2024	14/12/2024	EN COURS	
147	MAYELE GRACE	FERRAILLEUR	14/09/2024	14/12/2024	EN COURS	
148	GANI FABRICE	FERRAILLEUR	14/09/2024	14/12/2024	EN COURS	
149	BALONGA JENOVY	TT	23/10/2024	23/01/2025	EN COURS	
150	BESI MAFLO	CHARPENTIER	01/10/2024	01/01/2025	EN COURS	
151	BIVULA BIENTÔT	MACON	23/10/2024	23/01/2025	EN COURS	
152	BOLIA BOBO	MACON	23/10/2024	23/01/2025	EN COURS	
153	KIBOBA CHRISTIAN	CHARPENTIER	01/10/2024	01/01/2025	EN COURS	
154	KIBUTANU FALONE	MENAGERE	18/10/2024	18/01/2025	EN COURS	

«KIN ELEND»

Rapport de démarrage de la mission
d'appui opérationnel pour la mise en œuvre des activités d'accompagnement social dans le
cadre du volet THIMO dans les contrats des entreprises des travaux du projet « Kin-Elenda »

155	KIPELE PLATINI	CHARPENTIER	01/10/2024	01/01/2025	EN COURS	
156	KITONDO NICOLE	TT	31/10/2024	31/01/2025	EN COURS	
157	LANDU MERVEIL	TT	31/10/2024	31/01/2025	EN COURS	
158	LIENDJA SIDONIE	TT	31/10/2024	31/01/2025	EN COURS	
159	LUMUANGA MICHEL	MACON	23/10/2024	23/01/2025	EN COURS	
160	MACKSON MUBELE	TT	23/10/2024	23/01/2025	EN COURS	
161	MAKENGU ARISTOTE	TT	23/10/2024	23/01/2025	EN COURS	
162	MALONGI ROGER	MACON	23/10/2024	23/01/2025	EN COURS	
163	MBALA SERGE	MACON	23/10/2024	23/01/2025	EN COURS	
164	MBEY LANDRY	CHARPENTIER	01/10/2024	01/01/2025	EN COURS	
165	MININGULU MOISE	PLOMBIER	27/10/2024	27/01/2025	EN COURS	
166	MULOWA JOSEPH	MACON	23/10/2024	23/01/2025	EN COURS	
167	NDONGALA NDONGO	MACON	23/10/2024	23/01/2025	EN COURS	
168	NEVO GREVIS	CHARPENTIER	01/10/2024	01/01/2025	EN COURS	
169	NGIABA JUNIOR	TT	23/10/2024	23/01/2025	EN COURS	
170	NGUMBA SAMY	CHARPENTIER	01/10/2024	01/01/2025	EN COURS	
171	NSIALA JOEL	MACON	23/10/2024	23/01/2025	EN COURS	
172	NSUKULA PAIX DE DIEU	MACON	23/10/2024	23/01/2025	EN COURS	
173	NZAZI JEADY	MACON	23/10/2024	23/01/2025	EN COURS	
174	NZUZI GLODY	TT	23/10/2024	23/01/2025	EN COURS	
175	OLINGA BRINCH	TT	23/10/2024	23/01/2025	EN COURS	
176	PEMBELE GEORGES	MACON	23/10/2024	23/01/2025	EN COURS	
177	SHABANTU ELIE	MACON	23/10/2024	23/01/2025	EN COURS	
178	YABWANA GISELE	TT	31/10/2024	31/01/2025	EN COURS	
179	NZEZA EXAUCE	TT	23/10/2024	23/01/2025	EN COURS	
180	MBANGISA ISAAC	TT	08/10/2024	08/01/2025	EN COURS	
181	TUKULA JACQUES	MACON	17/10/2024	17/01/2025	EN COURS	
182	MAKIESE JOEL	TT	18/10/2024	18/01/2025	EN COURS	
183	LUTUMBA EXAUCE	MACON	19/10/2024	19/01/2025	EN COURS	
184	KOMBA MANOKA	MACON	19/10/2024	10/01/2025	EN COURS	Mécanisme de Gestion des Plaintes, Les VBG, Entreprenariat, les IST
185	DINDA RICHARD	TT	19/10/2024	19/01/2025	EN COURS	

Tableau N°7. Site de Nd’jili-CFHEC						
Nombre des travailleurs THIMO : 151						
N°	Noms	Le numéro Afrimoney	Sexe	Début du Contrat	Fin contrat	Formation dispensée
1	NSIALA NIANGA Jérémie	905707424	M	05/08/2024	05 /12/1024	Mécanisme de Gestion des Plaintes, Epargne, VIH
2	KIALA KIVENGO Justin	910395410	M	05/08/2024	05 /12/1024	
3	BINSIKA BANTU KAMASONGO	903482980	M	05/08/2024	05 /12/1024	
4	MABILAMA BOKWALA Eyenga	903552427	M	05/08/2024	05 /12/1024	
5	MAKINU LUZINGU jeampy	906918132	M	05/08/2024	05 /12/1024	
6	MATENDE KATALAY GUY	902189803	M	05/08/2024	05 /12/1024	
7	LANDU KIAHONDO MICHELLE	910112049	M	05/08/2024	05 /12/1024	
8	KAWAYA KIVUDI suprême	901906375	M	05/08/2024	05 /12/1024	
9	KABULO KABULO CHRIST	906577056	M	05/08/2024	05 /12/1024	
10	KUMBAZI KEMBO Alexis	900614265	M	05/08/2024	05 /12/1024	

«KIN ELENDA»

Rapport de démarrage de la mission
d'appui opérationnel pour la mise en œuvre des activités d'accompagnement social dans le
cadre du volet THIMO dans les contrats des entreprises des travaux du projet « Kin-Elenda »

Site de Nd'jili-CFHEC			Nombre des travailleurs THIMO : 151			
N°	Noms	Le numéro Afrimoney	Sexe	Début du Contrat	Fin contrat	Formation dispensée
11	LUFU BATUTIAKU Dieudonné	906676441	M	05/08/2024	05 /12/1024	Mécanisme de Gestion des Plaintes, Epargne, VIH
12	MBIYAVANGA MASAMBA	905161755	M	05/08/2024	05 /12/1024	
13	LUTANDILA MAMPUYA JUNIOR	902540134	M	05/08/2024	05 /12/1024	
14	MAZINGU KODIA Mechack	903716678	M	05/08/2024	05 /12/1024	
15	MAKIESE WAKANIA yves	903917483	M	05/08/2024	05 /12/1024	
16	MULOPO NZONZILA Yves	904327728	M	05/08/2024	05 /12/1024	
17	OMOKALA AMAMALA ANDRÉ	904853115	M	05/08/2024	05 /12/1024	
18	MAYUYA BUITA	904855235	M	05/08/2024	05 /12/1024	
19	KUFINGU Diayoka Christian	905230817	M	05/08/2024	05 /12/1024	
20	UTALA BIKOKO Plamedi	905241825	M	05/08/2024	05 /12/1024	
21	KIANGEBENI BENANKAZI Jean bosco	904807903	M	05/08/2024	05 /12/1024	

Site de Nd'jili-CFHEC			Nombre des travailleurs THIMO : 151			
N°	Noms	Le numéro Afrimoney	Sexe	Début du Contrat	Fin contrat	Formation dispensée
23	MASIYA MOBA milambo	905722439	M	05/08/2024	05 /12/1024	Mécanisme de Gestion des Plaintes, Epargne, VIH
24	BOONGA LOMBOTO GARSY	900156650	M	05/08/2024	05 /12/1024	
25	KABEBA DANKI DAKO	901311930	M	05/08/2024	05 /12/1024	
26	NZUZI KIMBEMBI CHRIST	902195633	M	05/08/2024	05 /12/1024	
27	BUTADI LUTUMBA Sandra	905163870	M	05/08/2024	05 /12/1024	
28	NSAFUNGANI VOKA Junior	900278128	M	05/08/2024	05 /12/1024	
29	Jenovic pembele	904671528	M	05/08/2024	05 /12/1024	
30	KALOMBO NTUMBA Francis	902616917	M	05/08/2024	05 /12/1024	
31	MUADI Jules	903300465	M	05/08/2024	05 /12/1024	
32	LUKA KABUENGI Tonton	903973798	M	05/08/2024	05 /12/1024	
33	ZOLA KWANZAMBI Nzuzi	907311945	M	05/08/2024	05 /12/1024	

Site de Nd'jili-CFHEC			Nombre des travailleurs THIMO : 151			
N°	Noms	Le numéro Afrimoney	Sexe	Début du Contrat	Fin contrat	Formation dispensée
34	MUTINDO KIBUANGI CHANDRACK	905420025	M	05/08/2024	05 /12/1024	Mécanisme de Gestion des Plaintes, Epargne, VIH
35	MANOKA SIMON	901215636	M	05/08/2024	05 /12/1024	
36	MBOLOKELE NSILA Pistou	902849023	M	05/08/2024	05 /12/1024	
37	BATOBA WAKU Jordan	900633423	M	05/08/2024	05 /12/1024	
38	LUZAYADIO DIANKUMU charly	900279887	M	05/08/2024	05 /12/1024	
39	BASUBI MOBAKE Simon pierre	901805834	M	05/08/2024	05 /12/1024	
40	NDOSIMAO MALULU Tichick	905231028	M	05/08/2024	05 /12/1024	
41	MANTUIDI MENGA Gucci	903303522	M	05/08/2024	05 /12/1024	
42	EBOMATI Moïse	904670396	M	05/08/2024	05 /12/1024	
43	NTWASI Cedrick	906498502	M	05/08/2024	05 /12/1024	
44	TAMPI Elvis	901519769	M	05/08/2024	05 /12/1024	

Site de Nd'jili-CFHEC			Nombre des travailleurs THIMO : 151			
N°	Noms	Le numéro Afrimoney	Sexe	Début du Contrat	Fin contrat	Formation dispensée
45	WALASSA Justin	902193394	M	05/08/2024	05 /12/1024	Mécanisme de Gestion des Plaintes, Epargne, VIH
46	MWANDA Cyprien	906518596	M	05/08/2024	05 /12/1024	
47	NGUNGI LADDY	906233465	M	05/08/2024	05 /12/1024	
48	MBONGO KIESE	901306564	M	05/08/2024	05 /12/1024	
49	MUYANSI Trésor	901493409	M	05/08/2024	05 /12/1024	
50	MUSIYIRO NZALAMINGI	900663240	M	05/08/2024	05 /12/1024	
51	KINKELA Arthur	903915992	M	05/08/2024	05 /12/1024	
52	ADEZENO BABIA LAJOIE	904385392	F	05/08/2024	05 /12/1024	
53	MAKAMBILA BAFUIDINSONI Keren	902553199	F	05/08/2024	05 /12/1024	
54	MBIYAVANGA KILANDAMOKO Pelagie	902728443	F	05/08/2024	05 /12/1024	
55	NZIMBU MATOMINA française	903752466	F	05/08/2024	05 /12/1024	

Site de Nd'jili-CFHEC			Nombre des travailleurs THIMO : 151			
N°	Noms	Le numéro Afrimoney	Sexe	Début du Contrat	Fin contrat	Formation dispensée
56	MEYI BASHIKA Mercia	901718510	F	05/08/2024	05 /12/1024	Mécanisme de Gestion des Plaintes, Epargne, VIH
57	MASAMBA LUAKIDI Chaning	907806708	F	05/08/2024	05 /12/1024	
58	NGOLELA KABUYA Mimie	903165199	F	05/08/2024	05 /12/1024	
59	BELEMA YOMBO	906734076	F	05/08/2024	05 /12/1024	
60	NGOMA LUVOMA Philippe	901533803	F	05/08/2024	05 /12/1024	
61	KIASI KIVA Monique	901542671	F	05/08/2024	05 /12/1024	
62	MAKONGO NDOMBE Heritier	904108730	M	05/08/2024	05 /12/1024	
63	MAKONGO KASAL Tichique	905721706	M	05/08/2024	05 /12/1024	
64	NGOYI TSHISHIMBI George		M	18/09/2024	18/01/2025	
65	MBEMBA MAKAYA Belgas		M	18/09/2024	18/01/2025	
66	LUTI KAMALUANDA Willy		M	18/09/2024	18/01/2025	

«KIN ELEND»

Rapport de démarrage de la mission
d'appui opérationnel pour la mise en œuvre des activités d'accompagnement social dans le
cadre du volet THIMO dans les contrats des entreprises des travaux du projet « Kin-Elenda »

Site de Nd'jili-CFHEC			Nombre des travailleurs THIMO : 151			
N°	Noms	Le numéro Afrimoney	Sexe	Début du Contrat	Fin contrat	Formation dispensée
67	KAMALANDWA LUKOMBO Thierry		M	18/09/2024	18/01/2025	
68	MUKOKO KIMESA Randy		F	18/09/2024	18/01/2025	
69	MAMVUIDI KEMBO Grace		M	25/09/2024	25/01/2025	
70	KIDIMBU PAOLA Kezi		F	18/09/2024	18/01/2025	
71	LUKAWU MAVITU Ruth		F	18/09/2024	18/01/2025	
72	MBOMA LULONDU Robert		M	25/09/2024	25/01/2025	
73	IBANGA NKOS Fison		M	25/09/2024	25/01/2025	
74	BULA BULA KASHAMA André		M	05/08/2024	05 /12/1024	
75	ZOLA NGOMBO		M	25/09/2024	25/01/2025	
76	NSOTO NDOMANDUENO Remy		M	25/09/2024	25/01/2025	
77	MALEMBE BERNARD Fabric		M	25/09/2024	25/01/2025	

Site de Nd'jili-CFHEC			Nombre des travailleurs THIMO : 151			
N°	Noms	Le numéro Afrimoney	Sexe	Début du Contrat	Fin contrat	Formation dispensée
78	VUVU MAKWALA Grace		M	25/09/2024	25/01/2025	
79	MABIDI KIBUILA		M	5/08/2024	05 /12/1024	
80	LUTUKU KUABA Jackson		M	25/09/2024	25/01/2025	
81	MAKUMBU KABAMBA Dieu-Merci		M	25/09/2024	25/01/2025	
82	MALUAVENGI MENAYAME Julda		F	25/09/2024	25/01/2025	
83	NSINGI HONORE Le Valoi		M	25/09/2024	25/01/2025	
84	LUFUANGENDA Simon		M	25/09/2024	25/01/2025	
85	TANGAMA KETAN		M	25/09/2024	25/01/2025	
86	NSUKAMI PAMBU Marie		F	25/09/2024	25/01/2025	
87	KASHAMA NGOYI Yannick		M	25/09/2024	25/01/2025	
88	MUNDUKISA KIALA Rabby		M	25/09/2024	25/01/2025	

Site de Nd'jili-CFHEC			Nombre des travailleurs THIMO : 151			
N°	Noms	Le numéro Afrimoney	Sexe	Début du Contrat	Fin contrat	Formation dispensée
89	ZEMENE MATONDO Donna		M	25/09/2024	25/01/2025	
90	KASENGA LUSOKO Ronsard		M	25/09/2024	25/01/2025	
91	BASAMBA JEREMIE Henoc		M	25/09/2024	25/01/2025	
92	KITOKO OMPA Gesper		M	25/09/2024	25/01/2025	
93	LUTADILA SALAMAKO Théophile		M	25/09/2024	25/01/2025	
94	MPOMBO LUBANZADIO Juditte		F	25/09/2024	25/01/2025	
95	SCICE FALL ABIBA CINDY					
96	MUNIERE MATONDO MATONDO		M	25/09/2024	25/01/2025	
97	LUZUMBULU TUKISUNGU Henoc		M	25/09/2024	25/01/2025	
98	KUMBI KITOKO Plamedi		M	25/09/2024	25/01/2025	
99	MAVOKA SUNGU Kalvin		M	25/09/2024	25/01/2025	

«KIN ELENDA»

Rapport de démarrage de la mission
d'appui opérationnel pour la mise en œuvre des activités d'accompagnement social dans le
cadre du volet THIMO dans les contrats des entreprises des travaux du projet « Kin-Elenda »

Site de Nd’jili-CFHEC		Nombre des travailleurs THIMO : 151				
N°	Noms	Le numéro Afrimoney	Sexe	Début du Contrat	Fin contrat	Formation dispensée
100	LUMIAMIA LUATOKO Jordan		M	25/09/2024	25/01/2025	
101	KIKA LUPAYA Eric		M	18/09/2024	18/01/2025	
102	MBEMBA MUSIBU Thierry		M	18/09/2024	18/01/2025	
103	MBAYA MUKUNAYI Joel		M	25/09/2024	25/01/2025	
104	KALALA KANI		M	25/09/2024	25/01/2025	
105	BAMANA METE Marie		M	18/09/2024	18/01/2025	
106	MVULA OLE Thierry		M	25/09/2024	25/01/2025	
107	PAMU PANZU VICTOIRE	Maçon	M			
108	MITSHA MBO Joseph	Maçon	M			
109	PONGO LEKA Stallon	Maçon	M			
110	MUTUMOSI OKEGA Jetro	Maçon	M			

«KIN ELENDA»

Rapport de démarrage de la mission
d'appui opérationnel pour la mise en œuvre des activités d'accompagnement social dans le
cadre du volet THIMO dans les contrats des entreprises des travaux du projet « Kin-Elenda »

Site de Nd'jili-CFHEC			Nombre des travailleurs THIMO : 151			
N°	Noms	Le numéro Afrimoney	Sexe	Début du Contrat	Fin contrat	Formation dispensée
111	TUMBA LOLOWE	Charpentier	M			
112	KAPINGA BOLIA CASIMIRO	TT	M			
113	MWAKU PINDI Blaise	Charpentier	M			
114	LANDU LUNSKU Cebastien	Charpentier	M			
115	MAHAMBI MPIA Joel	Charpentier	M			
116	WEMBO OTSHUDI Sylvain	Charpentier	M			
117	ILUNGA MBOWA Claudi	TT	M			
118	NZAKANI DANIEL Manacée	TT	M			
119	MBWILI KASONGO Aristote	TT	M			
120	NSIMBA ADAM	TT	M			
121	ANZIL MBANGI David	Maçon	M			

«KIN ELENDA»

Rapport de démarrage de la mission
d'appui opérationnel pour la mise en œuvre des activités d'accompagnement social dans le
cadre du volet THIMO dans les contrats des entreprises des travaux du projet « Kin-Elenda »

Site de Nd'jili-CFHEC			Nombre des travailleurs THIMO : 151			
N°	Noms	Le numéro Afrimoney	Sexe	Début du Contrat	Fin contrat	Formation dispensée
122	MVULA BLAISE Trésor	Maçon	M			
123	NDONGALA FADA	Ferailleur	M			
124	MOPEPE NKUMU Wilfrid	Maçon	M			
125	BUKAKA NDONGALA Bob	Maçon	M			
126	OSELU LUSILA NZAZI	Maçon	M			
127	NZAU NGIMBI Elie	Maçon	M			
128	MAVIAKI WUNA Amiel	Ferailleur	M			
129	NZUZI MBONDO Fares	Ferailleur	M			
130	NSIMBA MBONDO Jared	Ferailleur	M			
131	BUIYAMA KONGOLO Rachel	TT	F			
132	MBUMBA BONDO Miradie	TT	M			

«KIN ELENDA»

Rapport de démarrage de la mission
d'appui opérationnel pour la mise en œuvre des activités d'accompagnement social dans le
cadre du volet THIMO dans les contrats des entreprises des travaux du projet « Kin-Elenda »

Site de Nd'jili-CFHEC			Nombre des travailleurs THIMO : 151			
N°	Noms	Le numéro Afrimoney	Sexe	Début du Contrat	Fin contrat	Formation dispensée
133	MAKIA NGWALA Théophile	Charpentier	M			
134	MPOSO IYALA Moise	Charpentier	M			
135	BOLONGO BOSANGA Papy	Maçon	M			
136	MENGI MOLOSI Honoré	Maçon	M			
137	MIKANGA NE BONIFACE	Maçon	M			
138	MIYINDU JEANTRIC	Maçon	M			
139	MUTOTA KAYENGA Gloire	Maçon	M			
140	LUTAMBI ANTOINE	Aide Maçon	M			
141	LAKIVI IWANDA Emma	Maçon	M			
142	KONDA KUMBUTA Patrice	Maçon	M			
143	FUAMBUTA KADIKONDI Dominique	TT	M			

«KIN ELENDA»

Rapport de démarrage de la mission
d'appui opérationnel pour la mise en œuvre des activités d'accompagnement social dans le
cadre du volet THIMO dans les contrats des entreprises des travaux du projet « Kin-Elenda »

Site de Nd'jili-CFHEC			Nombre des travailleurs THIMO : 151			
N°	Noms	Le numéro Afrimoney	Sexe	Début du Contrat	Fin contrat	Formation dispensée
144	MAMBA KASUNGA Simon	TT	M			
145	NTSIANDO LASSORT Guylain	TT	M			
146	MAYITO KINVUAMA Riche	Maçon	M			
147	BADI BANGA Lumu Ephraïme	Maçon	M			
148	LUKAWU KIBANZA Rabby	Maçon	M			
149	LUBINDA LUBINDA Valoir	Maçon	M			
150	MUNDABI MASASU Willy	Ferraillleur	M			
151	MWENI MAPANGU Ruth	Charpentier	F			
152	ESANGA ESANGA Rose	Charpentier	F			

Tableau N°7. Site INPP/ MALUKU- Contrat dont la validité a expiré									
Nombre des tâches : 88									
N°	NOMS	Sexe	Adresse	Téléphone	Date du début de formation	Date de la fin	Formation dispensée		
1	ABDALA SALEH	M	MALUKU	818890360	18/01/2024	11/09/2024	BTP, activités génératrices des revenus, VBG et code des bonnes conduites.		
2	ABON MONGOTO	M	MALUKU		18/01/2024	11/09/2024			
3	ADUMATU MUTU	M	MALUKU		18/01/2024	11/09/2024			
4	AFUKA JONAS	M	MALUKU		18/01/2024	11/09/2024			
5	AMBA NKUMU Grace	M	MALUKU	816798680	18/01/2024	11/09/2024			
6	AMBEKO LUTUMBA NOE	M	MALUKU		18/01/2024	11/09/2024			
7	ATUELUSA KIMUKENDI Reggan	M	MALUKU	834644411	18/01/2024	11/09/2024			
8	BALILI FEZA	M	MALUKU	811825701	18/01/2024	11/09/2024			
9	BALUTILA KUENU Claude	M	MALUKU		18/01/2024	11/09/2024			
10	BANUNGO ANGULI Claudette	M	MALUKU		18/01/2024	11/09/2024			

Site INPP/ MALUKU- Contrat dont la validité a expiré					Nombre des tâcherons : 88		
N°	NOMS	Sexe	Adresse	Téléphone	Date du début de formation	Date de la fin	Formation dispensée
11	BAYHA BONSHE Elohim	M	MALUKU		18/01/2024	11/09/2024	BTP, activités génératrices des revenus, VBG et code des bonnes conduites.
12	BANZEMA EKONDE	M	MALUKU		18/01/2024	11/09/2024	
13	BAYIKOLI BOSONGO	M	MALUKU		18/01/2024	11/09/2024	
14	BEMBI KOSA Samuel	M	MALUKU		18/01/2024	11/09/2024	
15	BOKUNGU YOMBI NGOY	M	MALUKU	824052366	18/01/2024	11/09/2024	
16	BOLONGO MOLA Niclette	M	MALUKU	821233064	18/01/2024	11/09/2024	
17	BONZO MIKOMBE Aristic	M	MALUKU	824552235	18/01/2024	11/09/2024	
18	BOSEBE NGWABI Israël	M	MALUKU		18/01/2024	11/09/2024	
19	BOTESE ILOKO Michel	M	MALUKU	8119114677	18/01/2024	11/09/2024	
20	EKATOLA YELELE BIENFAIT	M	MALUKU		18/01/2024	11/09/2024	
21	EKOTO BOSAWA	M	MALUKU	830567224	18/01/2024	11/09/2024	

«KIN ELEND»

Rapport de démarrage de la mission
d'appui opérationnel pour la mise en œuvre des activités d'accompagnement social dans le
cadre du volet THIMO dans les contrats des entreprises des travaux du projet « Kin-Elenda »

Site INPP/ MALUKU- Contrat dont la validité a expiré				Nombre des tâcherons : 88			
N°	NOMS	Sexe	Adresse	Téléphone	Date du début de formation	Date de la fin	Formation dispensée
22	ELENGA LINGASE	M	MALUKU		18/01/2024	11/09/2024	BTP, activités génératrices des revenus, VBG et code des bonnes conduites.
23	ENZENZI MWEMBU Guelor	M	MALUKU		18/01/2024	11/09/2024	
24	ETENI KANGA	M	MALUKU		18/01/2024	11/09/2024	
25	EYENGA LIFOFA Gael	M	MALUKU	811881894	18/01/2024	11/09/2024	
26	GELENGE BATUTUASI MESHAK	M	MALUKU		18/01/2024	11/09/2024	
27	IKOSE BALONGO Claudette	M	MALUKU		18/01/2024	11/09/2024	
28	IKOYI HEUREUSE	M	MALUKU	817803427	18/01/2024	11/09/2024	
29	ILUNGA MWANABATU JOSEPH	M	MALUKU		18/01/2024	11/09/2024	
30	IPOMBA TSHUMBU	M	MALUKU		18/01/2024	11/09/2024	
31	IKOSE BALONGO FISTON	M	MALUKU	833326140	18/01/2024	11/09/2024	
32	KABUYA MITEYU	M	MALUKU		18/01/2024	11/09/2024	

Site INPP/ MALUKU- Contrat dont la validité a expiré				Nombre des tâcherons : 88			
N°	NOMS	Sexe	Adresse	Téléphone	Date du début de formation	Date de la fin	Formation dispensée
32	KAIBA IBIA PARFINE	M	MALUKU		18/01/2024	11/09/2024	BTP, activités génératrices des revenus, VBG et code des bonnes conduites.
33	KAKESA NVULAMBONGO	M	MALUKU		18/01/2024	11/09/2024	
34	KANIKA MABAYA ANDRE	M	MONACO/ MALUKU	812662814	18/01/2024	11/09/2024	
35	KAPAY MBOMA LETITE	M	MALUKU	833906033	18/01/2024	16/10/2024	
36	KAPENDE KAMILEMBE JEAN	M	MALUKU	811760633	18/01/2024	17/10/2024	
37	KAPITA KAMBA	M	MALUKU		18/01/2024	11/09/2024	
38	KASONGO MPOLE Menace	M	MALUKU		18/01/2024	11/09/2024	
39	KAWEMA MBANGU Héritier	M	MALUKU	828091349	18/01/2024	11/09/2024	
40	KIANANZA MAPELA JOKAS	M	MALUKU		18/01/2024	11/09/2024	
41	LAMBO WAMFILI Chadrac	M	MALUKU	836369969	18/01/2024	11/09/2024	
42	LEMBA KADIAKU Dieu	M	MALUKU		18/01/2024	11/09/2024	

«KIN ELENDA»

Rapport de démarrage de la mission
d'appui opérationnel pour la mise en œuvre des activités d'accompagnement social dans le
cadre du volet THIMO dans les contrats des entreprises des travaux du projet « Kin-Elenda »

Site INPP/ MALUKU- Contrat dont la validité a expiré				Nombre des tâcherons : 88			
N°	NOMS	Sexe	Adresse	Téléphone	Date du début de formation	Date de la fin	Formation dispensée
43	LINGA BIKOBE JOSEPH	M	MALUKU		18/01/2024	11/09/2024	BTP, activités génératrices des revenus, VBG et code des bonnes conduites.
44	LOKAKE BASUNGA FILS	M	MALUKU		18/01/2024	11/09/2024	
45	LOSONGO CEDRICK	M	MALUKU		18/01/2024	11/09/2024	
46	LUIMBU NKANA JOSE	M	MALUKU	826453960	18/01/2024	11/09/2024	
47	LUTUNADIO NANGA	M	MALUKU	831735656	18/03/2024	11/09/2024	
48	MAFUANI LUNKO Mardochée	M	MALUKU	819969722	18/01/2024	11/09/2024	
49	MAFUTA MBOMA BELOTI	M	MALUKU		18/01/2024	11/09/2024	
50	MAKESI LUSINDU	M	MALUKU		18/01/2024	11/09/2024	
51	MAKIO MBOMU François	M	MALUKU	821729585	18/01/2024	11/09/2024	
52	MALANGU NGOYI Jamari	M	MALUKU		18/01/2024	11/09/2024	
53	MANDUNGU MUTU Jeanne	M	MALUKU	832975489	18/01/2024	11/09/2024	

Site INPP/ MALUKU- Contrat dont la validité a expiré				Nombre des tâches : 88			Formation dispensée
N°	NOMS	Sexe	Adresse	Téléphone	Date du début de formation	Date de la fin	
54	MASAMBA PUATI Chadrac	M	MALUKU		18/01/2024	11/09/2024	BTP, activités génératrices des revenus, VBG et code des bonnes conduites.
55	MATELA MVELE	M	MALUKU	818703375	18/01/2024	11/09/2024	
56	MATUMWENI DIAMBOKA	M	MALUKU		18/01/2024	11/09/2024	
57	MAWALA LIBO BAVON	M	MALUKU		18/01/2024	11/09/2024	
58	MAZUWA MONIQUE	M	ZONE 1/ MALUKU	821283342	18/01/2024	11/09/2024	
59	MBALA LENGANI NICKSON	M	MALUKU		18/01/2024	11/09/2024	
60	MBANZA SYNTHYCHE BALUTALE	M	MALUKU	812007008	18/01/2024	11/09/2024	
61	MBAU MBILINYAMA GASTON	M	MALUKU		18/01/2024	11/09/2024	
62	MBAZALA LUMINGU MBUTA	M	MALUKU		18/01/2024	11/09/2024	
63	MBETI NGALULA ANNE	M	MALUKU		18/01/2024	11/09/2024	
64	MBELU ILUNGA THETHE	M	MALUKU	811881894	18/01/2024	11/09/2024	

«KIN ELENDA»

Rapport de démarrage de la mission
d'appui opérationnel pour la mise en œuvre des activités d'accompagnement social dans le
cadre du volet THIMO dans les contrats des entreprises des travaux du projet « Kin-Elenda »

Site INPP/ MALUKU- Contrat dont la validité a expiré				Nombre des tâcherons : 88			
N°	NOMS	Sexe	Adresse	Téléphone	Date du début de formation	Date de la fin	Formation dispensée
65	MBILE NKOMONO ANTHO	M	MALUKU	813740823	18/01/2024	11/09/2024	BTP, activités génératrices des revenus, VBG et code des bonnes conduites.
66	MBOMA LINA	M	MALUKU	827805712	18/01/2024	11/09/2024	
67	MOKE NSIENG THADE	M	MALUKU	832825064	18/01/2024	11/09/2024	
68	MONGANGAAWUSA MARTHE	M	MALUKU		18/01/2024	11/09/2024	
69	MOSENGO LESAMBO	M	MALUKU		18/01/2024	11/09/2024	
70	MOYOYI MOKOKO MANAHEM	M	MALUKU		18/01/2024	11/09/2024	
71	MPUTU MOKELEMB	M	MALUKU		18/01/2024	11/09/2024	
72	MVOVI DIVAYIKA	M	MALUKU		18/01/2024	11/09/2024	
73	MWANAMOSI MUTSHI JEANO	M	MALUKU	830670473	18/01/2024	11/09/2024	
74	NDOBA IBUKA	M	MALUKU		18/01/2024	11/09/2024	
75	NGAMIKO OTIENNE	M	MONACO/ MALUKU	829293093	18/01/2024	11/09/2024	

«KIN ELENDA»

Rapport de démarrage de la mission
d'appui opérationnel pour la mise en œuvre des activités d'accompagnement social dans le
cadre du volet THIMO dans les contrats des entreprises des travaux du projet « Kin-Elenda »

Site INPP/ MALUKU- Contrat dont la validité a expiré				Nombre des tâcherons : 88			
N°	NOMS	Sexe	Adresse	Téléphone	Date du début de formation	Date de la fin	Formation dispensée
76	NGOLO MOKELEZA	M	MALUKU		18/01/2024	11/09/2024	BTP, activités génératrices des revenus, VBG et code des bonnes conduites.
77	NGONDA LANDU	M	MALUKU	827470305	18/01/2024	11/09/2024	
78	NGWAMBAMBA MADIKANI JOSUE	M	MALUKU		18/01/2024	11/09/2024	
79	NSEMA ROMEO	M	MALUKU		18/01/2024	11/09/2024	
80	NZEKELE IMMACULE	M	MALUKU	835433250	18/01/2024	11/09/2024	
81	NZONZIMBU AKAWA	M	MALUKU		18/01/2024	11/09/2024	
82	PEMBA ANGI	M	MALUKU	837093552	18/01/2024	11/09/2024	
83	SUKA KIANZA MARCEL	M	MALUKU		18/01/2024	11/09/2024	
84	TUKWENIA MAKEMBE ADOLO	M	MALUKU	815969331	18/01/2024	11/09/2024	
85	TSHILONDA JEAN	M	MALUKU		18/01/2024	11/09/2024	
86	WENDA LOMBA	M	MALUKU	823678814	18/01/2024	11/09/2024	
87	WINGIKIDIMBA ABRAHAM	M	MALUKU	830289445	18/01/2024	11/09/2024	

Tableau n°8. Site INPP/ MALUKU - Contrat en cours de validité						
Nombre des tâches : 152						
N°	NOMS	Sexe	Adresse	Téléphone	Date du début de formation	Date de la fin
1	MASELA MOLEKA	M	MONACO/ MALUKU	0974113542	12/09/2024	12/01/2025
2	MBUYI KATOMBA	M	MONACO/ MALUKU	0821129729	12/09/2024	12/01/2025
3	MANZANZA TSHANGU	M	ZONE 6 /MALUKU	0811955960	12/09/2024	12/01/2025
4	MAKIESE BIDIMBU	F	MONACO /MALUKU	0816204081	12/09/2024	12/01/2025
5	MUKWALIBANDA JEAN	M	ZONE 6/ MALUKU	0835459595	12/09/2024	12/01/2025
6	BOLUMBU ZAMBA	F	ZONE 6/ MALUKU	0835405236	12/09/2024	12/01/2025
7	SANGO BOKINDA	F	MONACO/ MALUKU	0836716415	12/09/2024	12/01/2025
8	MPAKASA MBENGA	M	MONACO/ MALUKU	0999863263	12/09/2024	12/01/2025
9	MOKANGO KITAMBALA	F	ZONE 5/ MALUKU	0834153528	12/09/2024	12/01/2025
10	BONZENZA HORTENCE	F	ZONE 6/ MALUKU	0829111347	12/09/2024	12/01/2025
						BTP, activités génératrices des revenus, VBG et code des bonnes conduites.

«KIN ELENDA»

Rapport de démarrage de la mission
d'appui opérationnel pour la mise en œuvre des activités d'accompagnement social dans le
cadre du volet THIMO dans les contrats des entreprises des travaux du projet « Kin-Elenda »

Site INPP/ MALUKU - Contrat en cours de validité				Nombre des tâches : 152			
N°	NOMS	Sexe	Adresse	Téléphone	Date du début de formation	Date de la fin	Formation dispensée
11	MASELO LUTOLO	M	MONACO/ MALUKU	0838301595	12/09/2024	12/01/2025	BTP, activités génératrices des revenus, VBG et code des bonnes conduites.
12	MOWENI NKWANGI	M	ZONE 6/ MALUKU	0817256111	12/09/2024	12/01/2025	
13	WAYAMO ZABANO	M	MONACO/ MALUKU	0825522473	12/09/2024	12/01/2025	
14	FAMPINI EYIYA	F	MONACO/ MALUKU	0818232115	12/09/2024	12/01/2025	
15	MAYELE JOCELYNE	F	MONACO/ MALUKU		12/09/2024	12/01/2025	
16	NFUMU NGONGA	M	ZONE 4/ MALUKU	0825911298	12/09/2024	12/01/2025	
17	BALEKI MATAALA TALA	F	ZONE 4/ MALUKU	0811486858	12/09/2024	12/01/2025	
18	MAFWANI LUNKO	M	KINKOLE	0843122589	18/01/2024	12/01/2025	
19	BAYAH BONISIE	M	ZONE 4/ MALUKU	0824722481	18/01/2024	12/01/2025	
20	MASASI MADIMBA	M	ZONE 6/ MALUKU	0818824354	12/09/2024	12/01/2025	
21	KUNZUJETU KUMBELU	M	ZONE 8/ MALUKU	0819122279	12/09/2024	12/01/2025	
22	AKINA NGANDU	F	ZONE 6/ MALUKU	0838731120	12/09/2024	12/01/2025	

Site INPP/ MALUKU - Contrat en cours de validité				Nombre des tâcherons :152			
N°	NOMS	Sexe	Adresse	Téléphone	Date du début de formation	Date de la fin	Formation dispensée
23	KANIKA MABAYA	M	MONACO/ MALUKU	0812662814	18/01/2024	12/01/2025	BTP, activités génératrices des revenus, VBG et code des bonnes conduites.
24	MUYOKO MAYANDA	M	MONACO/ MALUKU	0812423486	12/09/2024	12/01/2025	
25	MAZUWA AKALE	M	ZONE 1/ MALUKU	0821283342	18/01/2024	12/01/2025	
26	YOMBO ESTHER	F	ZONE 4/ MALUKU	0831765994	12/09/2024	12/01/2025	
27	ANETHO LUZOLO	F	MONACO/ MALUKU	0811932092	12/09/2024	12/01/2025	
28	NGAMIKO OTIENNE	F	MONACO/ MALUKU	0829293093	18/01/2024	12/01/2025	
29	NGABINI IBANKANE	M	ZONE 6/ MALUKU	0832512420	12/09/2024	12/01/2025	
30	NGABI MUKENDE	M	ZONE 4/ MALUKU	0838467485	12/09/2024	12/01/2025	
31	BALOMBE SAIDI	M	ZONE 6/ MALUKU	0811878995	12/09/2024	12/01/2025	
32	NGOBILA NGOKALA	M	ZONE 4/ MALUKU	0811947189	12/09/2024	12/01/2025	
33	MANAKA NGAMIKWETO	M	ZONE4/ MALUKU	0829149525	12/09/2024	12/01/2025	
34	KABUYA MANZITA	M	MONACO/ MALUKU	0835341268	12/09/2024	12/01/2025	

Site INPP/ MALUKU - Contrat en cours de validité				Nombre des tâcherons :152			
N°	NOMS	Sexe	Adresse	Téléphone	Date du début de formation	Date de la fin	Formation dispensée
35	NKUMU KANA	M	ZONE 4/ MALUKU	0990226851	12/09/2024	12/01/2025	BTP, activités génératrices des revenus, VBG et code des bonnes conduites.
36	MWENIMO MAYULU	M	ZONE 6/ MALUKU	0891573577	12/09/2024	12/01/2025	
37	MATA MONGAY	F	ZONE 4/ MALUKU	0815645134	12/09/2024	12/01/2025	
38	MUPEPE NDEMBA	M	ZONE 3/ MALUKU	0812909946	12/09/2024	12/01/2025	
39	MBANZALA MBUTA	M	ZONE 6 / MALUKU	0811259106	12/09/2024	12/01/2025	
40	YONGO EYENGA	M	MONACO/ MALUKU	0826677878	12/09/2024	12/01/2025	
41	FWAMBA MALALA	M	MONACO/ MALUKU	0828085836	12/09/2024	12/01/2025	
42	FANZANI NKWA	M	ZONE 4/ MALUKU	0827274783	12/09/2024	12/01/2025	
43	MASIMO NGOLA	M	ZONE 2/ MALUKU	0816920859	12/09/2024	12/01/2025	
44	MAKANZA BAZUKA	M	MONACO/ MALUKU	0813846646	12/09/2024	12/01/2025	
45	BOKETSHU BOKWALA	M	MONACO/ MALUKU	0823945969	12/09/2024	12/01/2025	
46	DADOKOLO IKA	F	ZONE 6/ MALUKU	0822231841	12/09/2024	12/01/2025	

Site INPP/ MALUKU - Contrat en cours de validité				Nombre des tâcherons :152			
N°	NOMS	Sexe	Adresse	Téléphone	Date du début de formation	Date de la fin	Formation dispensée
47	LONGA LONGA	F	ZONE 4/ MALUKU	0812761075	18/01/2024	12/01/2025	BTP, activités génératrices des revenus, VBG et code des bonnes conduites.
48	NGOMBE FIFI	F	ZONE 6/ MALUKU	0839040452	18/01/2024	12/01/2025	
49	MASELO LUYUNGA	M	MONACO/ MALUKU	0817481572	18/01/2024	12/01/2025	
50	MANDULU IKOTA	F	ZONE 4/ MALUKU	0837761338	12/09/2024	12/01/2025	
51	MATHA MABUA	F	ZONE 4/ MALUKU	0810582544	12/09/2024	12/01/2025	
52	MANDUNGU MUNTU	F	MONACO/ MALUKU	0834329881	12/09/2024	12/01/2025	
53	UYINDULA MAFUTA	F	MONACO/ MALUKU		12/09/2024	12/01/2025	
54	AKUKU EKEMBA	M	ZONE 4/ MALUKU	0818883653	12/09/2024	12/01/2025	
55	NELA MAZUKA	M	ZONE 6/ MALUKU	0816456198	12/09/2024	12/01/2025	
56	KASONGO MULUMBA	M	ZONE 4/ MALUKU	0834908120	12/09/2024	12/01/2025	
57	KASONGO ONGONDA	M	MONACO/ MALUKU	0824042516	12/09/2024	12/01/2025	
58	KAKITA TSASA	M	MONACO/ MALUKU	0830923585	12/09/2024	12/01/2025	

Site INPP/ MALUKU - Contrat en cours de validité				Nombre des tâchesons :152			
N°	NOMS	Sexe	Adresse	Téléphone	Date du début de formation	Date de la fin	Formation dispensée
59	KASSAMBA NONO	M	ZONE 6/ MALUKU	0813910197	12/09/2024	12/01/2025	BTP, activités génératrices des revenus, VBG et code des bonnes conduites.
60	KAMBEMBA KALALA	M	ZONE4/ MALUKU	0818344993	12/09/2024	12/01/2025	
61	NYALANGI KOSTA	F	ZONE 4/ MALUKU	0829183411	12/09/2024	12/01/2025	
62	SUSA MONINGA	M	ZONE 6/ MALUKU	0828328800	12/09/2024	12/01/2025	
63	MVULA GUYLAIN	M	MONACO/ MALUKU	0826882234	12/09/2024	12/01/2025	
64	MUTONDO BWABWA	M	ZONE 4 / MALUKU	0824117541	12/09/2024	12/01/2025	
65	FUTI NKOSI	M	MONACO/ MALUKU	0833989690	12/09/2024	12/01/2025	
66	MASIMA MAMPUA	F	MONACO/ MALUKU	0812715754	12/09/2024	12/01/2025	
67	KIPOY LANDU	M	ZONE 4/ MALUKU	0828091349	12/09/2024	12/01/2025	
68	ETONGA KABEYA	M	MONACO/ MALUKU	0838707032	12/09/2024	12/01/2025	
69	NGOY MAYIMBU	M	ZONE 6/ MALUKU	0816042367	12/09/2024	12/01/2025	
70	SAHOLINA CHARLES	M	ZONE 3/ MALUKU	0832815551	12/09/2024	12/01/2025	

«KIN ELENDA»

Rapport de démarrage de la mission
d'appui opérationnel pour la mise en œuvre des activités d'accompagnement social dans le
cadre du volet THIMO dans les contrats des entreprises des travaux du projet « Kin-Elenda »

Site INPP/ MALUKU - Contrat en cours de validité				Nombre des tâcherons :152			
N°	NOMS	Sexe	Adresse	Téléphone	Date du début de formation	Date de la fin	Formation dispensée
71	NGELEKA KAZADI	F	ZONE 5/ MALUKU	0828534270	12/09/2024	12/01/2025	BTP, activités génératrices des revenus, VBG et code des bonnes conduites.
72	KAFUTSHI MAMUKUMBI	F	ZONE 2/ MALUKU	0827254716	12/09/2024	12/01/2025	
73	MUFANA MOTUADI	M	ZONE 1/ MALUKU	0837268903	12/09/2024	12/01/2025	
74	NGAMIKILA MUAKA	M	ZONE 3/ MALUKU	0833670313	12/09/2024	12/01/2025	
75	SINGI MBUTU	M	ZONE 2/ MALUKU	0811752184	12/09/2024	12/01/2025	
76	IBANZA MBUTU	M	ZONE 2/ MALUKU	0811752184	12/09/2024	12/01/2025	
77	EBONDO MOKE	M	ZONE 7/ MALUKU	0836913383	12/09/2024	12/01/2025	
78	MUBIALA MUSIALA	M	ZONE 7/ MALUKU	08390958837	12/09/2024	12/01/2025	
79	MOKE BENI	M	ZONE 1/ MALUKU	0823724489	12/09/2024	12/01/2025	
80	SINGOMBE OMOYI	M	ZONE 1/ MALUKU	0837805165	12/09/2024	12/01/2025	
81	MUGABO ADO	M	ZONE 3/ MALUKU	0836363438	12/09/2024	12/01/2025	
82	TONA MANGWI	M	MONACO/ MALUKU	0814667502	12/09/2024	12/01/2025	

Site INPP/ MALUKU - Contrat en cours de validité				Nombre des tâcherons :152			
N°	NOMS	Sexe	Adresse	Téléphone	Date du début de formation	Date de la fin	Formation dispensée
83	KITOKO BUKA	M	MONACO/ MALUKU	0835585827	12/09/2024	12/01/2025	BTP, activités génératrices des revenus, VBG et code des bonnes conduites.
84	KAKESA MABENGA	M	ZONE 6/ MALUKU	0814946065	12/09/2024	12/01/2025	
85	NZAMBI MADINGA	M	ZONE 8/ MALUKU	0894256361	12/09/2024	12/01/2025	
86	ALOMA MBUNZU	F	ZONE 1/ MALUKU	0816798680	12/09/2024	12/01/2025	
87	MANDUNGU MOYAHONGA	F	ZONE 4/ MALUKU	0998276441	12/09/2024	12/01/2025	
88	FUMBU FELLY	F	MONACO/ MALUKU	0832157299	12/09/2024	12/01/2025	
89	MAPOTO MAURICE	M	MONACO / MALUKU	0826284492	18/01/2024	12/01/2025	
90	MBOMA LINA	M	ZONE 4/ MALUKU	0827805712	18/01/2024	12/01/2025	
91	BALABALA MAKELELE	M	ZONE 3/ MALUKU	0814043953	12/09/2024	12/01/2025	
92	BISENE MOLO ZICO	M	ZONE 6/ MALUKU	0839021976	12/09/2024	12/01/2025	
93	ANETU LUZOLO	F	ZONE 7/ MALUKU	0811932092	12/09/2024	12/01/2025	
94	SAMOLIYA EKIMA	M	ZONE 3/ MALUKU	0832954297	18/01/2024	12/01/2025	

«KIN ELENDA»

Rapport de démarrage de la mission
d'appui opérationnel pour la mise en œuvre des activités d'accompagnement social dans le
cadre du volet THIMO dans les contrats des entreprises des travaux du projet « Kin-Elenda »

Site INPP/ MALUKU - Contrat en cours de validité				Nombre des tâcherons :152			Formation dispensée
N°	NOMS	Sexe	Adresse	Téléphone	Date du début de formation	Date de la fin	
95	MWENIMO MAYULU	M	ZONE 7/ MALUKU	0891573577	12/09/2024	12/01/2025	BTP, activités génératrices des revenus, VBG et code des bonnes conduites.
96	KALONJI MATHIEU	M	ZONE 1/ MALUKU	0813724276	12/09/2024	12/01/2025	
97	MWALULIA MULUNDAYI	M	MALUKU	0811301576	12/09/2024	12/01/2025	
98	MBUYAMBA BOLOLO	M	ZONE 4/ MALUKU	0811301576	12/09/2024	12/01/2025	
99	MULUNGA MATUNGELE	F	ZONE 5/ MALUKU	0837883617	12/09/2024	12/01/2025	
100	LUAMBA NADINE	F	MONACO/ MALUKU	0833639261	12/09/2024	12/01/2025	
101	KALONJI KABASELE AGOGO	M	MONACO/ MALUKU	0827624829	12/09/2024	12/01/2025	
102	BUTI NKWEY	F	ZONE 1/ MALUKU	0823002097	12/09/2024	12/01/2025	
103	AFINGILA GUSTAVE	M	MATONGE/ MALUKU	0833441807	18/01/2024	NON PRECIS	
104	BOBOMA BPNHEUR	M	MATONGE/ MALUKU	0826260801	18/01/2024	NON PRECIS	
105	BOSAKO CHRISPIN	M	MATONGE/ MALUKU	0830981902	18/01/2024	NON PRECIS	BTP, activités génératrices des revenus, VBG et code des bonnes conduites.
106	DANGU LE PETIT	M	MATONGE/ MALUKU	0832713509	18/01/2024	NON PRECIS	

Site INPP/ MALUKU - Contrat en cours de validité				Nombre des tâches : 152			Formation dispensée
N°	NOMS	Sexe	Adresse	Téléphone	Date du début de formation	Date de la fin	
107	DIENGA GLOIRE	M	MATONGE/ MALUKU	0837259414	18/01/2024	NON PRECIS	BTP, activités génératrices des revenus, VBG et code des bonnes conduites.
108	EWINI CEDRICK	M	MATONGE/ MALUKU	0828114546	18/01/2024	NON PRECIS	
109	FUMBA FELLY	M	KINKOLE	0839534248	18/01/2024	NON PRECIS	
110	IBUKA NDOBA	M	MONACO / MALUKU	0833492390	18/01/2024	NON PRECIS	
111	KANIKA BLAISE	M	KINKOLE	0820784842	18/01/2024	NON PRECIS	
112	KAPAY KITAMBO	M	MATONGE/ MALUKU	0813505940	18/01/2024	NON PRECIS	
113	KEYAKEYA MOLONGI	M	MATONGE/ MALUKU	0818044906	18/01/2024	NON PRECIS	
114	KIBALABALA VOISIN	M	MATONGE/ MALUKU	0827373749	18/01/2024	NON PRECIS	
115	KONDE ROGER	M	KINKOLE	0818839435	18/01/2024	NON PRECIS	
116	KUBANGILA EMMANUEL	M	KINGASANI	0818287953	18/01/2024	NON PRECIS	
117	KUTUKWENDA MUTELES	M	KINKOLE	0820350306	18/01/2024	NON PRECIS	
118	MABUMA ELVIS	M	MATONGE/ MALUKU	080821079817	18/01/2024	NON PRECIS	

Site INPP/ MALUKU - Contrat en cours de validité				Nombre des tâches : 152			Formation dispensée
N°	NOMS	Sexe	Adresse	Téléphone	Date du début de formation	Date de la fin	
119	MANIX PASTA	M	KINKOLE	0812695656	18/01/2024	NON PRECIS	BTP, activités génératrices des revenus, VBG et code des bonnes conduites.
120	MATONGO SADAM	M	MATONGE/ MALUKU	0826677878	18/01/2024	NON PRECIS	
121	MAZALALA PATCHELI	M	MATONGE/ MALUKU	0828205537	18/01/2024	NON PRECIS	
122	MBAO HERVE	M	MATONGE/ MALUKU	0828795187	18/01/2024	NON PRECIS	
123	MBEKA NOEL	M	KINGASANI		18/01/2024	NON PRECIS	
124	MBEMBE ABDOUL	M	MONACO/ MALUKU	0811760633	18/01/2024	NON PRECIS	
125	MBIOMBI YANNICK	M	MATONGE/ MALUKU	0820280761	18/01/2024	NON PRECIS	
126	MBUYI ESPOIR	M	MATONGE/ MALUKU	0831255820	18/01/2024	NON PRECIS	
127	MBUYI JOHN	M	MONACO/ MALUKU	0830235909	18/01/2024	NON PRECIS	
128	MBOMA PWANGA	M	MATONGE/ MALUKU	0825859497	18/01/2024	NON PRECIS	
129	MPOYO DOUGLAS	M	MATONGE/ MALUKU	0817950073	18/01/2024	NON PRECIS	
130	MUKABA JEREMIE	M	MATONGE/ MALUKU	0811104254	18/01/2024	NON PRECIS	

Site INPP/ MALUKU - Contrat en cours de validité				Nombre des tâcherons :152			Formation dispensée
N°	NOMS	Sexe	Adresse	Téléphone	Date du début de formation	Date de la fin	
131	MUKALA STANY	M	MATONGE/ MALUKU	0838200089	18/01/2024	NON PRECIS	BTP, activités génératrices des revenus, VBG et code des bonnes conduites.
132	MWANZA MATOKO HERVE	M	MATONGE/ MALUKU	0817558870	18/01/2024	NON PRECIS	
133	MWAKONZINGA BATONDOLO	M	ZONE 1/ MALUKU	0812199776	18/01/2024	NON PRECIS	
134	NYAMASURA PATRICK	M	MATONGE/ MALUKU	0827521920	18/01/2024	NON PRECIS	
135	NIEMBANI LANDU	M	MATONGE/ MALUKU	0831332754	18/01/2024	NON PRECIS	
136	NSINSI BENJAMIN	M	MATONGE/ MALUKU	0818423984	18/01/2024	NON PRECIS	
137	NTOMBOLO MBANGU	M	MATONGE/ MALUKU		18/01/2024	NON PRECIS	
138	PAPAY HERITIER	M	MATONGE/ MALUKU	0826879895	18/01/2024	NON PRECIS	
139	WASILO TAKI	M	ZONE 6/ MALUKU	0837529699	18/01/2024	NON PRECIS	
140	TETE ERICK	M	MONACO/ MALUKU	0828152518	18/01/2024	NON PRECIS	

«KIN ELEND»

Rapport de démarrage de la mission
d'appui opérationnel pour la mise en œuvre des activités d'accompagnement social dans le
cadre du volet THIMO dans les contrats des entreprises des travaux du projet « Kin-Elenda »

Site INPP/ MALUKU - Contrat en cours de validité				Nombre des tâcherons :152			Formation dispensée
N°	NOMS	Sexe	Adresse	Téléphone	Date du début de formation	Date de la fin	
141	SANTIM NGOLO ARNOLD	M	KINKOLE		18/01/2024	NON PRECIS	BTP, activités génératrices des revenus, VBG et code des bonnes conduites. 151 152
142	NSASI BUYANGANDU	M	MONACO/ MALUKU		18/01/2024	NON PRECIS	
143	NGIDI MARDOCHE	M	ZONE 6/ MALUKU		18/01/2024	NON PRECIS	
144	NAKWETI NIANG	M	ZONE 6/ MALUKU		18/01/2024	NON PRECIS	
145	MUNSEKE MBUTA BROWN	M	MONACO/ MALUKU		18/01/2024	NON PRECIS	
146	MATONGO SADAM	M	KINKOLE		18/01/2024	NON PRECIS	
147	LEMBUSA DAHUDA	M	MONACO/ MALUKU		18/01/2024	NON PRECIS	
148	KILIKI EMERY	M	ZONE 1/ MALUKU		18/01/2024	NON PRECIS	
149	KIFAKANDI SOULE	M	MATONGE/ MALUKU		18/01/2024	NON PRECIS	
150	KANIKA BLAISE	M	KINKOLE		18/01/2024	NON PRECIS	
151	MAKESI ARNOLD	M	MATONGE/ MALUKU		18/01/2024	NON PRECIS	
152	KITAMBALA KIARAMTU	M	MATONGE/ MALUKU		18/01/2024	NON PRECIS	

II.4.5. Des horaires des formations animées par les entreprises

A cette étape de démarrage de la mission d'accompagnement social des travailleurs THIMO, il était également important de passer à revue, les formations dispensées antérieurement par les entreprises pour une bonne maîtrise du travail déjà réalisé et une bonne continuation. Cet exercice a permis au REEJER de recueillir quelques données sur les thématiques abordées par les entreprises et autres parties prenantes, le nombre des séances réalisées par thématique, la durée ainsi que quelques listes des présences de ces formations. Le tableau ci-dessous renseigne quelques données récoltées.

Tableau N°9. Les horaires des formations animées par les entreprises

Site	Thématiques	Nombre des séances	Durée de formation	liste des présences de ces formation
Nd'jili-WIETEC	Violence base sur le genre (VBG)	2	2h	-
	Sensibilisation sur les Maladies Sexuellement Transmissible (MST)	2	1h	
	Mécanisme des Gestions des Plaintes (MGP)	2	1h	
	Sensibilisation sur le port des Equipements de Protection Individuel (EPI)	5	30 min	
	Sensibilisation sur la sante, risque et sécurité des Personnels sur le chantier			
	Santé mentale et physique	1	30 min	
	Risque et sécurité des personnels sur le chantier	4	30 min	
	Sensibilisation sur la sécurité des mesures de Manutention	2	30 min	
	Sensibilisation sur la gestion des matériels et Équipements de travail	4	30 min	
Nd'jili-CFHEC	Mécanisme de Gestion des Plaintes,			-
	Epargne			-
	VIH/SISA			-
Kisenso-CFHEC	Violences Basées sur le Genre,			En annexe
	THIMO,			
	Mécanisme de Gestion des Plaintes,			-
	Maladies Sexuellement Transmissibles-VIH/SIDA			-
Maluku-SGC	Bâtiment, Travaux Publics	10	1 heure	En annexe
	(Séance théorique)	10	30 minutes	
	Activités Génératrices des Revenus,			
	Violences Basées sur le Genre -code des bonnes conduites			

III. CONCLUSION

La phase de démarrage des activités d'appui opérationnel pour la mise en œuvre des activités d'accompagnement social dans le cadre du volet THIMO dans les contrats des entreprises des travaux du projet « Kin-Elenda » s'est bien déroulée nonobstant quelques difficultés rencontrées.

La réunion de cadrage avec les Parties prenantes de mise en œuvre de la mission, a permis d'apporter l'éclairage et la précision nécessaires sur des zones d'ombre et des points d'attention. Elle a marqué le début de déploiement du REEJER sur le terrain.

Les visites des sites ont été des moments clés de faire les liens entre les idées et le visuel. Les parcours des sites, des chantiers ou ateliers ont permis d'avoir les tout premiers échanges fructueux avec les travailleurs THIMO notamment sur la mission de leur accompagnement social ; d'échanger avec les ingénieurs sociaux, les missions de contrôle, certains chefs et conducteurs des chantiers et de faire un état des lieux dans chaque site.

Ces visites ont également permis de discuter des créneaux pour des activités de sensibilisation et formation des travailleurs dans les sites.

Annexes :

- I. Quelques images ;*
- II. Quelques listes des présences ;*
- III. Attestations de disponibilité et d'engagement individuel des Experts ;*
- IV. Codes de bonne conduite individuel signés par les Experts ;*
- V. Cadre de mesure de rendement des résultats et chronogramme des activités ; pendant 3 mois (Mi - septembre et Octobre, Novembre et Décembre 2024) ;*
- VI. Outil de sensibilisation aux compétences de vie courantes (en cours d'adaptation et d'actualisation) ;*
- VII. Outils d'inclusion productive (en cours d'adaptation et d'actualisation) ;*
- VIII. Listes des présences des tâcherons aux formations animées par les entreprises ;*

«KIN ELENDA»

Rapport de démarrage de la mission
d'appui opérationnel pour la mise en œuvre des activités d'accompagnement social dans le
cadre du volet THIMO dans les contrats des entreprises des travaux du projet « Kin-Elenda »

I. Quelques images ;



Visites des sites de Kisenso, REEJER, octobre 2024

«KIN ELENDA»

Rapport de démarrage de la mission
d'appui opérationnel pour la mise en œuvre des activités d'accompagnement social dans le
cadre du volet THIMO dans les contrats des entreprises des travaux du projet « Kin-Elenda »



Au site de Maluku, échanges entre REEJER et travailleurs THIMO, CI, Ingénieur Social et la Mission de contrôle, REEJER, octobre 2024

«KIN ELENDA»

Rapport de démarrage de la mission
d'appui opérationnel pour la mise en œuvre des activités d'accompagnement social dans le
cadre du volet THIMO dans les contrats des entreprises des travaux du projet « Kin-Elena »



Participation du REEJER et de la CI à la réunion du chantier avec la mission de contrôle et les délégués des entreprises



Echanges avec les travailleurs THIMO de la maison communale de Nd'jili



Echanges avec les tâcherons de l'avenue Maitre Croquet à Nd'jili, REEJER, octobre 2024

«KIN ELENDA»

Rapport de démarrage de la mission
d'appui opérationnel pour la mise en œuvre des activités d'accompagnement social dans le
cadre du volet THIMO dans les contrats des entreprises des travaux du projet « Kin-Elenda »



Echanges avec les tâcherons de l'avenue Luemba à Nd'jili, REEJER, octobre 2024



Echanges avec les tâcherons du terrain omnisport de Nd'jili, REEJER, octobre 2024

«KIN ELENDA»

Rapport de démarrage de la mission
d'appui opérationnel pour la mise en œuvre des activités d'accompagnement social dans le
cadre du volet THIMO dans les contrats des entreprises des travaux du projet « Kin-Elenda »



*Réunion de démarrage de la mission d'accompagnement social des travailleurs
THIMO, REEJER, 02 octobre 2024*

«KIN ELENDA»

Rapport de démarrage de la mission
d'appui opérationnel pour la mise en œuvre des activités d'accompagnement social dans le
cadre du volet THIMO dans les contrats des entreprises des travaux du projet « Kin-Elenda »

II. Quelques listes des présences

 **PROJET DE DEVELOPPEMENT MULTISectoriel ET DE RESILIENCE URBAINE DE KINSHASA (PDMRUK)**
Projet « KIN-ELENDA » zone B

STRUCTURE RESPONSABLE DE L'ACTIVITE : REEJER
ACTIVITE : VISITES DES SITES
COMMUNE DE L'ACTIVITE : KISENSO LIEU :
DATE : 15/10/2024 HEURE DEBUT : 14h HEURE FIN :
Point focal de l'activité : Tél :

LISTE DES PRESENCES

No	Noms des participants	Fonctions	Adresses	Contacts	Sexe		Signatures
					F	H	
1	MATHANGILA Edwin	IR THIMO	Mandimba	Tel : +243 999 502031 Email :	✓		
2	MWAKA MUKALIMU	Responsable des œuvres	Mandimba	Tel : +243 899298544 Email :	✓		
3	MBOJIMBA J. CLAUDE	IR social		Tel : 0816510154 Email :	✓		
4	MANGASANI ANGE	IR Environnement	Mandimba	Tel : 0816622229 Email :	F		
5	IKANBO KASASA	ASSISTANT THIMO	MANDIMBA	Tel : 0815522740 Email :	✓		

Avenue Butumelo N° 78 Q/Katanga Ville de Kinshasa RDC
Tél : +243 99 99 46 477 e-mail : kinenda@reer.org www.reer.org

 **PROJET DE DEVELOPPEMENT MULTISectoriel ET DE RESILIENCE URBAINE DE KINSHASA (PDMRUK)**
Projet « KIN-ELENDA » zone B

No	Noms des participants	Fonctions	Adresses	Contacts	Sexe		Signatures
					F	H	
6	ROKORO NGJOLI ROMAIN	IR social Assistant	Avenue Shaba 109 C/LENGA QI KANAZ	Tel : 0822405554 Email : romain.ngjoli@reer.org Tel : Email :	✓		
7				Tel : Email :			
8				Tel : Email :			
9				Tel : Email :			
10				Tel : Email :			
11				Tel : Email :			
12				Tel : Email :			
13				Tel : Email :			
14				Tel : Email :			

Avenue Butumelo N° 78 Q/Katanga Ville de Kinshasa RDC
Tél : +243 99 99 46 653 e-mail : kinenda@reer.org www.reer.org

«KIN ELENDA»

Rapport de démarrage de la mission
d'appui opérationnel pour la mise en œuvre des activités d'accompagnement social dans le
cadre du volet THIMO dans les contrats des entreprises des travaux du projet « Kin-Elenda »



PROJET DE DEVELOPPEMENT MULTISECTORIEL ET DE RESILIENCE URBAINE DE KINSHASA (PDMRUK) Projet « KIN-ELENDA » zone B

STRUCTURE RESPONSABLE DE L'ACTIVITE : REEJER
ACTIVITE : VISITES DES SITES DES TRAVAUX THIMO
COMMUNE DE L'ACTIVITE : KALUKU, NDJILI LIEU :
DATE : 11/10/2024 HEURE DEBUT : HEURE FIN :
Point focal de l'activité : Tél :

LISTE DES PRESENCES

No	Noms des participants	Fonctions	Adresses	Contacts	Sexe		Signatures
					F	H	
1	KITO KO PATRICK		LOG 94 R TAILU 6A1 C/USOW LEBOBANUS	Tel : 0816313466 Email : Patrick.GORPMA1@gmail.com		X	
2	MAHONDO TAYYIS		Montesa 303 C/NTSE	Tel : 0818702657 Email : tayyis.mahondo@gmail.com	X		
3	BOLEMBAT PATRI CIA		BAIEKE KINGABWA LIMETE	Tel : 0838277456 Email :	X		
4	ILONGA PRINCESSIA		Camp bumba N°122 Salongo1 Lemba	Tel : 0852186960 Email : ilonga.d87@gmail.com	X		
5	BLOKA NKONDE GINA		83B, BONBONA C/KA-KA	Tel : 0853000849 Email :	X		

Avenue Butembo N° 78 Q/Kinanga Ville de Kinshasa RDC
Tél : +243 99 99 46 653 e-mail : reejer.cd@yahoo.fr www.reejer.org



PROJET DE DEVELOPPEMENT MULTISECTORIEL ET DE RESILIENCE URBAINE DE KINSHASA (PDMRUK) Projet « KIN-ELENDA » zone B

No	Noms des participants	Fonctions	Adresses	Contacts	Sexe		Signatures
					F	H	
6	ESABICA-RODRIGUE		NGANGA N°44, C/LIMETE R/IBAMU	Tel : 0811643833 Email : rodrigueevans@gmail.com			
7				Tel : Email :			
8				Tel : Email :			
9				Tel : Email :			
10				Tel : Email :			

Fait à Kinshasa, le 11/10/2024

Approuvé par le Financier

En collaboration avec Points focaux

Responsable de la M.O activité

[Signature]

«KIN ELENDA»

Rapport de démarrage de la mission
d'appui opérationnel pour la mise en œuvre des activités d'accompagnement social dans le
cadre du volet THIMO dans les contrats des entreprises des travaux du projet « Kin-Elenda »



PROJET DE DEVELOPPEMENT MULTISECTORIEL ET DE RESILIENCE URBAINE DE KINSHASA (PDMRUK) Projet « KIN-ELENDA » zone B

STRUCTURE RESPONSABLE DE L'ACTIVITE : REEJER
ACTIVITE : VISITES DES SITES DES TRAVAUX THIMO
COMMUNE DE L'ACTIVITE : MALUKU LIEU : CHANTIER
DATE : 11/10/2024 HEURE DEBUT : 08h48' HEURE FIN : 11h07'
Point focal de l'activité : _____ Tél : _____

LISTE DES PRESENCES

No	Noms des participants	Fonctions	Adresses	Contacts	Sexe		Signatures
					F	H	
1	CLAUDE MUSUNGA	DIRECTEUR DU PROJET		Tel: 0840565267 Email: _____		✓	
2	BENVENU FUMBA	C. CHANTIER		Tel: _____ Email: _____			
3	KASONGO-MWAMBA	IR SOCIAL x THIMO		Tel: 0853882696 Email: thewmykasongo01@q-mwa.com Tel: 0920777377 Email: munganga@reger.org		✓	
4	MUNGANGA ANGE C.T			Tel: 0995852836 Email: cingemal@reger.org			
5	CINEGENA BASHI	Charge VBG					

Avenue Burumeli N° 78
Tél : +243 99 99 46 653

Q/Katanga
e-mail: reejer.org@yahoo.fr

Ville de Kinshasa RDC
www.reejer.org



PROJET DE DEVELOPPEMENT MULTISECTORIEL ET DE RESILIENCE URBAINE DE KINSHASA (PDMRUK) Projet « KIN-ELENDA » zone B

No	Noms des participants	Fonctions	Adresses	Contacts	Sexe		Signatures
					F	H	
6	Muntu trésor	Expert Environnementaliste	23, KAMUTSHIA, 8, SIKONGO CI LINETE	Tel: 0823808464 Email: muntu@reger.org		X	
7	SR. Athid Nkula	RAF	Linete 4 ^e Rue n° 7	Tel: 0810181847 Email: athidnkula@reger.org		X	
8	KERRI' HADSHI	COORDINATEUR		Tel: 991765051 Email: 0815075545		X	
9	MUSA IKENE	IR AS TOPO		Tel: 0815173614 Email: _____		X	
10	BWANGA phibonk	SEX E	REEJER				

Fait à Kinshasa, le... 11/10/2024

Approuvé par le Financier

En collaboration avec Points focaux

Responsable de la M.O activité

«KIN ELENDA»

Rapport de démarrage de la mission
d'appui opérationnel pour la mise en œuvre des activités d'accompagnement social dans le
cadre du volet THIMO dans les contrats des entreprises des travaux du projet « Kin-Elenda »



PROJET DE DEVELOPPEMENT MULTISectoriel ET DE RESILIENCE URBAINE DE KINSHASA (PDMRUK) Projet « KIN-ELENDA » zone B

STRUCTURE RESPONSABLE DE L'ACTIVITE : REEJER
ACTIVITE : VISITES DE SITES DES TRAVAUX THIMO
COMMUNE DE L'ACTIVITE : MALUKU, N'DILI LIEU : Les chantiers
DATE : 11/10/2024 HEURE DEBUT : 08h48 HEURE FIN :
Point focal de l'activité : Tél :

LISTE DES PRESENCES

No	Noms des participants	Fonctions	Adresses	Contacts	Sexe		Signatures
					F	H	
1	FISTON IMIO	1	REEJER	Tel: 0817036881 Email: miorimio@gmail.com	X		
2	IBIO GLOIRE	CAISSIERE		Tel: 095573423X Email: gloireibio@gmail.com	V		
3	BWA (AN KAY)	95	REEJER	Tel: 0978781217 Email: djsbwa@leag.com	X		
4	Laetitia Mambio	-	REEJER	Tel: 0816765500 Email: laetitia.mambio@gmail.com	F		
5	DEUIS NABWA	P.F.	REEJER	Tel: 0898965428 Email: deuisnabwa@gmail.com	X		

Avenue Butumelo N° 78 Q/Katanga Ville de Kinshasa RDC
Tél: +243 99 99 46 653 e-mail: reejer_cp@yahoo.fr www.reejer.org



PROJET DE DEVELOPPEMENT MULTISectoriel ET DE RESILIENCE URBAINE DE KINSHASA (PDMRUK) Projet « KIN-ELENDA » zone B

No	Noms des participants	Fonctions	Adresses	Contacts	Sexe		Signatures
					F	H	
6	MUNDEKE ANDERSON	ÉFCA	REEJER	Tel: 0997858958 Email: mundekeanderson@gmail.com	X		
7	KANIOKA CHANTAL		REEJER	Tel: 080676423 Email: kanioka.chantal@gmail.com	X		
8	MUANDA Fongis		REEJER	Tel: 0815082030 Email: muandafongis@gmail.com	X		
9	BOKAPO ELU	ESCVC	REEJER	Tel: 0991517220 Email: bokapo.elu@gmail.com	X		
10	OTIBA Nacaire		REEJER	Tel: 0854523330 Email: otiba.nacaire@gmail.com	X		
	M. YATTO SEVERIN DPC		REEJER	Tel: 0817515622 Email: yattoseverin@gmail.com	X		

Approuvé par le Financier

En collaboration avec Points focaux

Responsable de la M-O activité

«KIN ELENDA»

Rapport de démarrage de la mission
d'appui opérationnel pour la mise en œuvre des activités d'accompagnement social dans le
cadre du volet THIMO dans les contrats des entreprises des travaux du projet « Kin-Elenda »

Ministère des Infrastructures et Travaux Publics
Cellule Infrastructures
Projet KIN-ELENDA

REUNION DE CADRAGE

LISTE DE PRESENCE

Date : 10/10/2024

Lieu : Salle de réunion de la CI

Heure : 10h00'

N°	NOMS	INSTITUTION	TELEPHONE	E-Mail	SIGNATURE
1	Constant NGALELA	CI / Kin-Elenda	0997458202	constant.ngalela@cellul.infra.org	
2	Ndonda Tute	CI / DUAS	0812951138	pan2951138@gmail.com	
3	Lucy KANKU	CI / DUAS	0851336131	Lucy.kanku@gmail.com	
4	Freddy KIBABA MUSA	ALPHA BRA - BICEE	0808733580	freddy.kibaba@gmail.com	
5	KINGNE Patricia	APRME	095536114	kingne.aprme@gmail.com	
6	Dider NATA II.	ATEP-EW/PROGRESS	0997235958	dider.nirindi@gmail.com	
7	KANDA ZONATHAN	WIETC	0847828807	Zonkandam@gmail.com	
8	WITANAY JC	CFHEC	0819585713	jeuwanaray@gmail.com	

9	BWANGA philomène	REEJER	0815173614	philobwanga@gmail.com	
10	REMY MAFU	REEJER	0999	mafuorper@yahoo.fr	
11	LIZU WEN - WUY	CFHEC	0899186336	lizuw@cfhec.com	
12	GUEBRO BONDOU	CI	0810344491	gueland.bondou@cellul.infra.org	
13	JURE LUBEMBA	ALPHA BRA - BICEE	0898441480	vinc-jures@gmail.com	
14	BYEMBA D-Doudou	CFHEC	0995231835	doudou.byemba@gmail.com	
15	MIYANU-MERVELLE	Tednaplan	0825431576	merveille.miyano@gmail.com	
16	VINIAN BONONGE	CODELT	0893848699308	gaysvinianbononge@gmail.com	
17	KABUNA KASONGO	DUAS	0817611194	Marcelkabundior@gmail.com	
18	Glodi KAVEMBE	WIETC	0810202572	glodi.kavembe@gmail.com	
19	BJOKABA Marguerite	CAS	0819148100	marjijokaba@gmail.com	
20	EMUNGU - NATHAN	SGC SARL	0815610549	nathanemungu@gmail.com	
21					
22					

«KIN ELENDA»

Rapport de démarrage de la mission
d'appui opérationnel pour la mise en œuvre des activités d'accompagnement social dans le
cadre du volet THIMO dans les contrats des entreprises des travaux du projet « Kin-Elenda »



PROJET DE DEVELOPPEMENT MULTISECTORIEL ET DE RESILIENCE URBAINE DE KINSHASA (PDMRUK) Projet « KIN-ELENDA » zone B

STRUCTURE RESPONSABLE DE L'ACTIVITE : REEJER
ACTIVITE : REUNION DE DEMARRAGE DE LA MISSION D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DES TRAVAILLEURS THIMO
COMMUNE DE L'ACTIVITE : KASA-VUBU LIEU : SIERGE REEJER
DATE : 02/10/2024 HEURE DEBUT : 9h30 HEURE FIN : 11h30
Point focal de l'activité : _____ Tél : _____

LISTE DES PRESENCES

No	Noms des participants	Fonctions	Adresses	Contacts	Sexe		Signatures
					F	H	
1	MWANDA PROBA Faustin		5018, Avenue MABUDA BANZALUNGA - Syokim	Tel : 0815082030 Email : mmmandaphroy@gmail.com		X	
2	Ntuzi Nongo Anastase	Superviseur de crèche	C/Selembo AV. Constitution n°6	Tel : 0851579251 Email : _____		X	
3	BAKAPA Eli	EVBB/SCVC	Reejer	Tel : 0991517222 Email : _____			
4	KITOKO PATRICK		44 LOGO A-TALANGAI CHISELE (MIKOUKA)	Tel : 0816313686 Email : phitoko60@gmail.com		X	
5	Bwalandu Joseph Jey	PP	Ukambi Matwila (Kikwi)	Tel : 0838585288 Email : jeybwalandu@gmail.com		X	

Avenue Buzumelo N° 78
Tél : +243 99 99 46 653

Q/Katanga
e-mail : reejer.cp@yahoo.fr

Ville de Kinshasa RDC
www.reejer.org

1



PROJET DE DEVELOPPEMENT MULTISECTORIEL ET DE RESILIENCE URBAINE DE KINSHASA (PDMRUK) Projet « KIN-ELENDA » zone B

No	Noms des participants	Fonctions	Adresses	Contacts	Sexe		Signatures
					F	H	
6	BIVULA YVONNE Mge	PF	53a. MWIKALA, 01 Pica NGALIEMA	Tel : 0818358682 Email : _____		X	
7	Laeticia Mambio		40 Trève. Binza Pigeon Ngaliema	Tel : 0816765500 Email : ngaleloj@gmail.com		X	
8	KABINDI MARCEL	Ass. social	16 MANIEMA NGALIEMA. Q SALONGO	Tel : _____ Email : MARCELKABINDI@gmail.com		X	
9	NBONDA PITU	Point Focal THIAS	C/ Ngaliema Nzanga Nsundi 18 Reue 5a	Tel : _____ Email : nbonda215113@gmail.com			
10	REUE MIMI	Reue	Musurpa Pysa Lib. 11	Tel : _____ Email : 0999446655			
11	DJOKABI Marguerite	ACM	REEJER	0814142100			
12	FISTON IMIBI	REEJER	REEJER	0817036882			

Approuvé par le Financier

En collaboration avec Points focaux

Responsable de la M.O activité

III. Attestations de disponibilité et d'engagement individuel des Experts



RESEAU DES EDUCATEURS DES JEUNES ET ENFANTS DE LA RUE
(REEJER)

Coordination générale

ATTESTATION DE DISPONIBILITE ET D'ENGAGEMENT INDIVIDUEL

Je soussigné Monsieur **MAFU LEMBA Rémy**, de nationalité congolaise, certifie en mon nom propre être disponible pour l'exécution de toutes les tâches et pendant toute la durée du contrat liées à la fonction de chef de mission comme repris dans la soumission présentée par l'ONG Réseau des Educateurs des Jeunes et Enfants de la Rue (REEJER) dans le cadre du projet de Développement Multisectoriel et de Résilience Urbaine de Kinshasa (PDMRUK / Kin-Elenda) relatif à la mission d'appui opérationnel pour la mise en œuvre des activités d'accompagnement social dans le cadre du volet THIMO dans les contrats des entreprises des travaux du projet Kin-Elenda.

Sur ce, je propose ma disponibilité en temps voulu pour le compte du REEJER.

Fait à Kinshasa, le 20 septembre 2024.

MAFU LEMBA Rémy

Avenue Busumelo n°78
Tél : +243 88 844 48 04

Q/ Katanga
reejercc@yahoo.fr

Ville de Kinshasa
www.reejer.org



**RESEAU DES EDUCATEURS DES JEUNES ET ENFANTS DE LA RUE
(REEJER)
Coordination générale**

ATTESTATION DE DISPONIBILITE ET D'ENGAGEMENT INDIVIDUEL

Je soussigné Madame **DJOKABA Marguerite**, de nationalité congolaise, certifie en mon nom propre être disponible pour l'exécution de toutes les tâches et pendant toute la durée du contrat liées à la fonction d'adjoint au chef de mission comme repris dans la soumission présentée par l'ONG Réseau des Educateurs des Jeunes et Enfants de la Rue (REEJER) dans le cadre du projet de Développement Multisectoriel et de Résilience Urbaine de Kinshasa (PDMRUK / Kin-Elenda) relatif à la mission d'appui opérationnel pour la mise en œuvre des activités d'accompagnement social dans le cadre du volet THIMO dans les contrats des entreprises des travaux du projet Kin-Elenda.

Sur ce, je propose ma disponibilité en temps voulu pour le compte du REEJER.

Fait à Kinshasa, le 20 septembre 2024.

DJOKABA Marguerite

Avenue Busumelo n°78
Tél : +243 88 844 48 04

Q/ Katanga
reejercg@yahoo.fr

Ville de Kinshasa
www.reejer.org



**RESEAU DES EDUCATEURS DES JEUNES ET ENFANTS DE LA RUE
(REEJER)
Coordination générale**

ATTESTATION DE DISPONIBILITE ET D'ENGAGEMENT INDIVIDUEL

Je soussigné Madame **BWANGA PAMBU Philomène**, de nationalité congolaise, certifie en mon nom propre être disponible pour l'exécution de toutes les tâches et pendant toute la durée du contrat liées à la fonction d'experte en suivi et évaluation comme repris dans la soumission présentée par l'ONG Réseau des Educateurs des Jeunes et Enfants de la Rue (REEJER) dans le cadre du projet de Développement Multisectoriel et de Résilience Urbaine de Kinshasa (PDMRUK / Kin-Elenda) relatif à la mission d'appui opérationnel pour la mise en œuvre des activités d'accompagnement social dans le cadre du volet THIMO dans les contrats des entreprises des travaux du projet Kin-Elenda.
Sur ce, je propose ma disponibilité en temps voulu pour le compte du REEJER.

Fait à Kinshasa, le 20 septembre 2024.

BWANGA Philomène

Avenue Busumelo n°78
Tél : +243 88 844 48 04

Q/ Katanga
reejercg@yahoo.fr

Ville de Kinshasa
www.reejer.org

«KIN ELENDA»

Rapport de démarrage de la mission
d'appui opérationnel pour la mise en œuvre des activités d'accompagnement social dans le
cadre du volet THIMO dans les contrats des entreprises des travaux du projet « Kin-Elenda »



**RESEAU DES EDUCATEURS DES JEUNES ET ENFANTS DE LA RUE
(REEJER)
Coordination générale**

ATTESTATION DE DISPONIBILITE ET D'ENGAGEMENT INDIVIDUEL

Je soussigné Madame **BAKAPA TSHINYAMA Elie**, de nationalité congolaise, certifie en mon nom propre être disponible pour l'exécution de toutes les tâches et pendant toute la durée du contrat liées à la fonction d'expert en sensibilisation aux compétences de vie courante comme repris dans la soumission présentée par l'ONG Réseau des Educateurs des Jeunes et Enfants de la Rue (REEJER) dans le cadre du projet de Développement Multisectoriel et de Résilience Urbaine de Kinshasa (PDMRUK / Kin-Elenda) relatif à la mission d'appui opérationnel pour la mise en œuvre des activités d'accompagnement social dans le cadre du volet THIMO dans les contrats des entreprises des travaux du projet Kin-Elenda. Sur ce, je propose ma disponibilité en temps voulu pour le compte du REEJER.

Fait à Kinshasa, le 20 septembre 2024.

BAKAPA TSHINYAMA Elie

Avenue Busumelo n°78
Tél : +243 88 844 48 04

Q/ Katanga
reejercg@yahoo.fr

Ville de Kinshasa
www.reejer.org

«KIN ELENDA»

Rapport de démarrage de la mission
d'appui opérationnel pour la mise en œuvre des activités d'accompagnement social dans le
cadre du volet THIMO dans les contrats des entreprises des travaux du projet « Kin-Elenda »



**RÉSEAU DES EDUCATEURS DES JEUNES ET ENFANTS DE LA RUE
(REEJER)**

Coordination générale

ATTESTATION DE DISPONIBILITE ET D'ENGAGEMENT INDIVIDUEL

Je soussigné Monsieur **LINO PUNGI Joseph**, de nationalité congolaise, certifie en mon nom propre être disponible pour l'exécution de toutes les tâches et pendant toute la durée du contrat liées à la fonction d'expert en renforcement des capacités comme repris dans la soumission présentée par l'ONG Réseau des Educateurs des Jeunes et Enfants de la Rue (REEJER) dans le cadre du projet de Développement Multisectoriel et de Résilience Urbaine de Kinshasa (PDMRUK / Kin-Elenda) relatif à la mission d'appui opérationnel pour la mise en œuvre des activités d'accompagnement social dans le cadre du volet THIMO dans les contrats des entreprises des travaux du projet Kin-Elenda.

Sur ce, je propose ma disponibilité en temps voulu pour le compte du REEJER.

Fait à Kinshasa, le 20 septembre 2024.

LINO PUNGI Joseph

Avenue Busumelo n°78
Tél : +243 88 844 48 04

Q/ Katanga
reejercg@yahoo.fr

Ville de Kinshasa
www.reejer.org



**RESEAU DES EDUCATEURS DES JEUNES ET ENFANTS DE LA RUE
(REEJER)**

Coordination générale

ATTESTATION DE DISPONIBILITE ET D'ENGAGEMENT INDIVIDUEL

Je soussigné Monsieur **MUNDEKE Anderson**, de nationalité congolaise, certifie en mon nom propre être disponible pour l'exécution de toutes les tâches et pendant toute la durée du contrat liées à la fonction d'expert en éducation financière-crédit et gestion d'une AGR comme repris dans la soumission présentée par l'ONG Réseau des Educateurs des Jeunes et Enfants de la Rue (REEJER) dans le cadre du projet de Développement Multisectoriel et de Résilience Urbaine de Kinshasa (PDMRUK /Kin-Elenda) relatif à la mission d'appui opérationnel pour la mise en œuvre des activités d'accompagnement social dans le cadre du volet THIMO dans les contrats des entreprises des travaux du projet Kin-Elenda.

Sur ce, je propose ma disponibilité en temps voulu pour le compte du REEJER.

Fait à Kinshasa, le 20 septembre 2024.

MUNDEKE Anderson



**RESEAU DES EDUCATEURS DES JEUNES ET ENFANTS DE LA RUE
(REEJER)
Coordination générale**

ATTESTATION DE DISPONIBILITE ET D'ENGAGEMENT INDIVIDUEL

Je soussigné Madame **NZUZI Anastasie**, de nationalité congolaise, certifie en mon nom propre être disponible pour l'exécution de toutes les tâches et pendant toute la durée du contrat liées à la fonction de superviseuse des crèches comme repris dans la soumission présentée par l'ONG Réseau des Educateurs des Jeunes et Enfants de la Rue (REEJER) dans le cadre du projet de Développement Multisectoriel et de Résilience Urbaine de Kinshasa (PDMRUK / Kin-Elenda) relatif à la mission d'appui opérationnel pour la mise en œuvre des activités d'accompagnement social dans le cadre du volet THIMO dans les contrats des entreprises des travaux du projet Kin-Elenda.

Sur ce, je propose ma disponibilité en temps voulu pour le compte du REEJER.

Fait à Kinshasa, le 20 septembre 2024.

NZUZI Anastasie

IV. Codes de bonne conduite individuel signés par les Experts

CODE DE BONNE CONDUITE INDIVIDUEL

Je, soussigné Harold Lemfrance, reconnais que le respect des normes environnementales, sanitaires et de sécurité sociale (ESHS), conformément aux exigences en matière de santé et de sécurité au travail du projet (SST), et la prévention de VBG, y compris l'exploitation et l'abus sexuels ainsi que le harcèlement sexuel, est important.

L'entreprise estime que participer à des actes d'EAS/HS lorsqu'on est employé par le projet - que ce soit sur le lieu de travail, dans les alentours du lieu de travail, dans le camp des travailleurs, à proximité des camps ou dans les communautés limitrophes - constitue un acte d'inconduite grave et mène à des sanctions, pénalités ou à une cessation potentielle d'emploi. Des poursuites par la police de ceux qui commettent l'EAS/HS peuvent être engagées, si approprié.

Je suis d'accord que tout en travaillant sur le projet, Je vais :

1. Assister et participer activement aux cours de formation liés à l'ESHS, l'EAS/HS, le VIH/SIDA, et la VBG tel que recommandé par mon employeur.
2. Adhérer à une politique de zéro-alcool pendant les heures de service, et m'abstenir de l'usage de stupéfiants ou d'autres substances, qui peuvent altérer les facultés en tout temps.
3. Traiter les femmes, les enfants (personnes de moins de 18 ans), et les hommes sans distinction de race, couleur, langue, religion, opinion politique ou autre, origine nationale, ethnique ou sociale, fortune, infirmité, naissance ou toute autre situation.
4. Ne pas utiliser un langage ou un comportement harcelant, abusif, sexuellement provocant ou humiliant envers les femmes, les enfants ou les hommes, et qui constitue un acte de violence basée sur le genre.
5. Ne pas s'engager dans le harcèlement sexuel, par exemple, en faisant des avances sexuelles importunes, des demandes de faveurs sexuelles, et d'autres comportement physique ou verbal, de nature sexuelle, y compris les actes subtils de tels comportements (par exemple regarder quelqu'un de haut en bas; les baisers, les hurlements ou bruits de claquement; traîner autour de quelqu'un; siffler et chahuter; donner des cadeaux personnels; faire des commentaires sur la vie sexuelle de quelqu'un ; etc.).
6. Ne pas solliciter des faveurs sexuelles en étant employé par le projet (par exemple, faire des promesses ou un échange de traitement favorable, y compris de l'argent, dépendant d'actes sexuels) ou d'autres formes d'humiliation, de dégradation ou d'exploitation.
7. Ne pas participer à une activité sexuelle ou une activité avec des enfants - y compris le toilettage, ou contacter via les médias numériques. La croyance erronée concernant l'âge d'un enfant n'est pas une défense. Le consentement de l'enfant n'est pas non plus une défense ou une excuse.
8. Ne pas s'engager dans de nouvelles relations avec des filles de moins de 18 ans, y compris épouser une jeune fille de moins de 18 ans.

«KIN ELENDA»

Rapport de démarrage de la mission
d'appui opérationnel pour la mise en œuvre des activités d'accompagnement social dans le
cadre du volet THIMO dans les contrats des entreprises des travaux du projet « Kin-Elenda »

9. À moins qu'il y ait le plein consentement de toutes les parties concernées, je ne vais pas avoir des interactions avec les membres des Communautés environnantes. Cela inclut les relations impliquant l'abstention ou de promesse d'attribution de prestations (monétaires ou non) aux membres de la communauté en échange de sexe, telles l'activité sexuelle (invitation de sexe transactionnel par les membres de la communauté en échange d'argent ou d'autres services) est considérée comme "non-consensuelles" et l'exploitation dans le champ d'application du présent code et de l'employé par le projet.
10. Envisager de faire déclaration auprès de la partie en charge de la gestion de plaintes d'EAS/HS ou à mon responsable toute suspicion ou actes réels d'EAS/HS par un autre travailleur ou tout projet d'infractions au présent code de conduite.

Sanctions

Je comprends que si je viole le présent code de conduite-Annexe III, mon employeur prendra des mesures disciplinaires, conformément aux lois en la matière et au code de travail de la RDC, qui pourraient inclure :

1. Blâme ;
2. Réprimande ;
3. Mise à pied dans les limites de l'article 57 du Code du travail ;
4. Licenciement avec préavis ; et
5. Licenciement sans préavis dans les conditions fixées aux articles 72 et 74 du Code du travail.

Je comprends qu'il est de ma responsabilité de veiller à ce que les normes environnementales, sociales, de santé et de sécurité soient respectées. Que j'adhère à l'hygiène et la sécurité au plan de gestion. Que je vais éviter les actions ou les comportements qui pourraient être interprétés comme d'EAS/HS. Les actions de ce type seront considérées comme une infraction au présent code de conduite- Annexe III. Je reconnais par la présente que j'ai lu/comprends le code de conduite qui précède, et accepte de me conformer aux normes qu'il contient et comprends mes rôles et responsabilités pour prévenir et répondre à l'ESHS, l'OHS, et les questions d'EAS/HS. Je comprends que toute action incompatible avec le présent code de conduite, y compris l'Annexe III ou le défaut de prendre des mesures qui y sont prescrites peut entraîner des mesures disciplinaires et peut affecter mon emploi en cours.

Signature :

Nom complet :

Titre :

Date :

Fait à Kin, le 20/09/2023

Pour la Direction de l'entreprise.....



CODE DE BONNE CONDUITE INDIVIDUEL

Je, soussigné DJOKABA LIRHA M. Marguerite, reconnais que le respect des normes environnementales, sanitaires et de sécurité sociale (ESHS), conformément aux exigences en matière de santé et de sécurité au travail du projet (SST), et la prévention de VBG, y compris l'exploitation et l'abus sexuels ainsi que le harcèlement sexuel, est important.

L'entreprise estime que participer à des actes d'EAS/HS lorsqu'on est employé par le projet - que ce soit sur le lieu de travail, dans les alentours du lieu de travail, dans le camp des travailleurs, à proximité des camps ou dans les communautés limitrophes - constitue un acte d'inconduite grave et mène à des sanctions, pénalités ou à une cessation potentielle d'emploi. Des poursuites par la police de ceux qui commettent l'EAS/HS peuvent être engagées, si approprié.

Je suis d'accord que tout en travaillant sur le projet, Je vais :

1. Assister et participer activement aux cours de formation liés à l'ESHS, l'EAS/HS, le VIH/SIDA, et la VBG tel que recommandé par mon employeur.
2. Adhérer à une politique de zéro-alcool pendant les heures de service, et m'abstenir de l'usage de stupéfiants ou d'autres substances, qui peuvent altérer les facultés en tout temps.
3. Traiter les femmes, les enfants (personnes de moins de 18 ans), et les hommes sans distinction de race, couleur, langue, religion, opinion politique ou autre, origine nationale, ethnique ou sociale, fortune, infirmité, naissance ou toute autre situation.
4. Ne pas utiliser un langage ou un comportement harcelant, abusif, sexuellement provocant ou humiliant envers les femmes, les enfants ou les hommes, et qui constitue un acte de violence basée sur le genre.
5. Ne pas s'engager dans le harcèlement sexuel, par exemple, en faisant des avances sexuelles importunes, des demandes de faveurs sexuelles, et d'autres comportement physique ou verbal, de nature sexuelle, y compris les actes subtils de tels comportements (par exemple regarder quelqu'un de haut en bas; les baisers, les hurlements ou bruits de claquement; traîner autour de quelqu'un; siffler et chahuter; donner des cadeaux personnels; faire des commentaires sur la vie sexuelle de quelqu'un ; etc.).
6. Ne pas solliciter des faveurs sexuelles en étant employé par le projet (par exemple, faire des promesses ou un échange de traitement favorable, y compris de l'argent, dépendant d'actes sexuels) ou d'autres formes d'humiliation, de dégradation ou d'exploitation.
7. Ne pas participer à une activité sexuelle ou une activité avec des enfants - y compris le toilettage, ou contacter via les médias numériques. La croyance erronée concernant l'âge d'un enfant n'est pas une défense. Le consentement de l'enfant n'est pas non plus une défense ou une excuse.
8. Ne pas s'engager dans de nouvelles relations avec des filles de moins de 18 ans, y compris épouser une jeune fille de moins de 18 ans.

9. À moins qu'il y ait le plein consentement de toutes les parties concernées, je ne vais pas avoir des interactions avec les membres des Communautés environnantes. Cela inclut les relations impliquant l'abstention ou de promesse d'attribution de prestations (monétaires ou non) aux membres de la communauté en échange de sexe, telles l'activité sexuelle (Invitation de sexe transactionnel par les membres de la communauté en échange d'argent ou d'autres services) est considérée comme "non-consensuelles" et l'exploitation dans le champ d'application du présent code et de l'employé par le projet.
10. Envisager de faire déclaration auprès de la partie en charge de la gestion de plaintes d'EAS/HS ou à mon responsable toute suspicion ou actes réels d'EAS/HS par un autre travailleur ou tout projet d'infractions au présent code de conduite.

Sanctions

Je comprends que si je viole le présent code de conduite-Annexe III, mon employeur prendra des mesures disciplinaires, conformément aux lois en la matière et au code de travail de la RDC, qui pourraient inclure :

1. Blâme ;
2. Réprimande ;
3. Mise à pied dans les limites de l'article 57 du Code du travail ;
4. Licenciement avec préavis ; et
5. Licenciement sans préavis dans les conditions fixées aux articles 72 et 74 du Code du travail. „ ,

Je comprends qu'il est de ma responsabilité de veiller à ce que les normes environnementales, sociales, de santé et de sécurité soient respectées. Que j'adhère à l'hygiène et la sécurité au plan de gestion. Que je vais éviter les actions ou les comportements qui pourraient être interprétés comme d'EAS/HS. Les actions de ce type seront considérées comme une infraction au présent code de conduite- Annexe III. Je reconnais par la présente que j'ai lu/comprends le code de conduite qui précède, et accepte de me conformer aux normes qu'il contient et comprends mes rôles et responsabilités pour prévenir et répondre à l'ESHS, l'OHS, et les questions d'EAS/HS. Je comprends que toute action incompatible avec le présent code de conduite, y compris l'Annexe III ou le défaut de prendre des mesures qui y sont prescrites peut entraîner des mesures disciplinaires et peut affecter mon emploi en cours.

Signature :

Nom complet :

Titre :

Date :

Fait à KINSHASA le 20/09/2024

Pour la Direction de l'entreprise.....



CODE DE BONNE CONDUITE INDIVIDUEL

Je, soussigné BYANGA PAMBU Phil, reconnais que le respect des normes environnementales, sanitaires et de sécurité sociale (ESHS), conformément aux exigences en matière de santé et de sécurité au travail du projet (SST), et la prévention de VBG, y compris l'exploitation et l'abus sexuels ainsi que le harcèlement sexuel, est important.

L'entreprise estime que participer à des actes d'EAS/HS lorsqu'on est employé par le projet - que ce soit sur le lieu de travail, dans les alentours du lieu de travail, dans le camp des travailleurs, à proximité des camps ou dans les communautés limitrophes - constitue un acte d'inconduite grave et mène à des sanctions, pénalités ou à une cessation potentielle d'emploi. Des poursuites par la police de ceux qui commettent l'EAS/HS peuvent être engagées, si approprié.

Je suis d'accord que tout en travaillant sur le projet, Je vais :

1. Assister et participer activement aux cours de formation liés à l'ESHS, l'EAS/HS, le VIH/SIDA, et la VBG tel que recommandé par mon employeur.
2. Adhérer à une politique de zéro-alcool pendant les heures de service, et m'abstenir de l'usage de stupéfiants ou d'autres substances, qui peuvent altérer les facultés en tout temps.
3. Traiter les femmes, les enfants (personnes de moins de 18 ans), et les hommes sans distinction de race, couleur, langue, religion, opinion politique ou autre, origine nationale, ethnique ou sociale, fortune, infirmité, naissance ou toute autre situation.
4. Ne pas utiliser un langage ou un comportement harcelant, abusif, sexuellement provocant ou humiliant envers les femmes, les enfants ou les hommes, et qui constitue un acte de violence basée sur le genre.
5. Ne pas s'engager dans le harcèlement sexuel, par exemple, en faisant des avances sexuelles importunes, des demandes de faveurs sexuelles, et d'autres comportement physique ou verbal, de nature sexuelle, y compris les actes subtils de tels comportements (par exemple regarder quelqu'un de haut en bas; les baisers, les hurlements ou bruits de claquement; traîner autour de quelqu'un; siffler et chahuter; donner des cadeaux personnels; faire des commentaires sur la vie sexuelle de quelqu'un ; etc.).
6. Ne pas solliciter des faveurs sexuelles en étant employé par le projet (par exemple, faire des promesses ou un échange de traitement favorable, y compris de l'argent, dépendant d'actes sexuels) ou d'autres formes d'humiliation, de dégradation ou d'exploitation.
7. Ne pas participer à une activité sexuelle ou une activité avec des enfants - y compris le toilettage, ou contacter via les médias numériques. La croyance erronée concernant l'âge d'un enfant n'est pas une défense. Le consentement de l'enfant n'est pas non plus une défense ou une excuse.
8. Ne pas s'engager dans de nouvelles relations avec des filles de moins de 18 ans, y compris épouser une jeune fille de moins de 18 ans.

«KIN ELENDA»

Rapport de démarrage de la mission
d'appui opérationnel pour la mise en œuvre des activités d'accompagnement social dans le
cadre du volet THIMO dans les contrats des entreprises des travaux du projet « Kin-Elenda »

9. À moins qu'il y ait le plein consentement de toutes les parties concernées, je ne vais pas avoir des interactions avec les membres des Communautés environnantes. Cela inclut les relations impliquant l'abstention ou de promesse d'attribution de prestations (monétaires ou non) aux membres de la communauté en échange de sexe, telles l'activité sexuelle (Invitation de sexe transactionnel par les membres de la communauté en échange d'argent ou d'autres services) est considérée comme "non-consensuelles" et l'exploitation dans le champ d'application du présent code et de l'employé par le projet.
10. Envisager de faire déclaration auprès de la partie en charge de la gestion de plaintes d'EAS/HS ou à mon responsable toute suspicion ou actes réels d'EAS/HS par un autre travailleur ou tout projet d'infractions au présent code de conduite.

Sanctions

Je comprends que si je viole le présent code de conduite-Annexe III, mon employeur prendra des mesures disciplinaires, conformément aux lois en la matière et au code de travail de la RDC, qui pourraient inclure :

1. Blâme ;
2. Réprimande ;
3. Mise à pied dans les limites de l'article 57 du Code du travail ;
4. Licenciement avec préavis ; et
5. Licenciement sans préavis dans les conditions fixées aux articles 72 et 74 du Code du travail.

Je comprends qu'il est de ma responsabilité de veiller à ce que les normes environnementales, sociales, de santé et de sécurité soient respectées. Que j'adhère à l'hygiène et la sécurité au plan de gestion. Que je vais éviter les actions ou les comportements qui pourraient être interprétés comme d'EAS/HS. Les actions de ce type seront considérées comme une infraction au présent code de conduite- Annexe III. Je reconnais par la présente que j'ai lu/comprends le code de conduite qui précède, et accepte de me conformer aux normes qu'il contient et comprends mes rôles et responsabilités pour prévenir et répondre à l'ESHS, l'OHS, et les questions d'EAS/HS. Je comprends que toute action incompatible avec le présent code de conduite, y compris l'Annexe III ou le défaut de prendre des mesures qui y sont prescrites peut entraîner des mesures disciplinaires et peut affecter mon emploi en cours.

Signature : _____

Nom complet : BURUNGA PAMBU philomène

Titre : Suivi - Evaluation

Date : 20/09/2024

Fait à Kinshasa le 20/09/2024

Pour la Direction de l'entreprise.....



CODE DE BONNE CONDUITE INDIVIDUEL

Je, soussigné BAKAPA ELI, reconnais que le respect des normes environnementales, sanitaires et de sécurité sociale (ESHS), conformément aux exigences en matière de santé et de sécurité au travail du projet (SST), et la prévention de VBG, y compris l'exploitation et l'abus sexuels ainsi que le harcèlement sexuel, est important.

L'entreprise estime que participer à des actes d'EAS/HS lorsqu'on est employé par le projet - que ce soit sur le lieu de travail, dans les alentours du lieu de travail, dans le camp des travailleurs, à proximité des camps ou dans les communautés limitrophes - constitue un acte d'inconduite grave et mène à des sanctions, pénalités ou à une cessation potentielle d'emploi. Des poursuites par la police de ceux qui commettent l'EAS/HS peuvent être engagées, si approprié.

Je suis d'accord que tout en travaillant sur le projet, Je vais :

1. Assister et participer activement aux cours de formation liés à l'ESHS, l'EAS/HS, le VIH/SIDA, et la VBG tel que recommandé par mon employeur.
2. Adhérer à une politique de zéro-alcool pendant les heures de service, et m'abstenir de l'usage de stupéfiants ou d'autres substances, qui peuvent altérer les facultés en tout temps.
3. Traiter les femmes, les enfants (personnes de moins de 18 ans), et les hommes sans distinction de race, couleur, langue, religion, opinion politique ou autre, origine nationale, ethnique ou sociale, fortune, infirmité, naissance ou toute autre situation.
4. Ne pas utiliser, un langage ou un comportement harcelant, abusif, sexuellement provocant ou humiliant envers les femmes, les enfants ou les hommes, et qui constitue un acte de violence basée sur le genre.
5. Ne pas s'engager dans le harcèlement sexuel, par exemple, en faisant des avances sexuelles importunes, des demandes de faveurs sexuelles, et d'autres comportement physique ou verbal, de nature sexuelle, y compris les actes subtils de tels comportements (par exemple regarder quelqu'un de haut en bas; les baisers, les hurlements ou bruits de claquement; trainer autour de quelqu'un; siffler et chahuter; donner des cadeaux personnels; faire des commentaires sur la vie sexuelle de quelqu'un ; etc.).
6. Ne pas solliciter des faveurs sexuelles en étant employé par le projet (par exemple, faire des promesses ou un échange de traitement favorable, y compris de l'argent, dépendant d'actes sexuels) ou d'autres formes d'humiliation, de dégradation ou d'exploitation.
7. Ne pas participer à une activité sexuelle ou une activité avec des enfants - y compris le toilettage, ou contacter via les médias numériques. La croyance erronée concernant l'âge d'un enfant n'est pas une défense. Le consentement de l'enfant n'est pas non plus une défense ou une excuse.
8. Ne pas s'engager dans de nouvelles relations avec des filles de moins de 18 ans, y compris épouser une jeune fille de moins de 18 ans.

«KIN ELENDA»

Rapport de démarrage de la mission
d'appui opérationnel pour la mise en œuvre des activités d'accompagnement social dans le
cadre du volet THIMO dans les contrats des entreprises des travaux du projet « Kin-Elenda »

9. À moins qu'il y ait le plein consentement de toutes les parties concernées, je ne vais pas avoir des interactions avec les membres des Communautés environnantes. Cela inclut les relations impliquant l'abstention ou de promesse d'attribution de prestations (monétaires ou non) aux membres de la communauté en échange de sexe, telles l'activité sexuelle (invitation de sexe transactionnel par les membres de la communauté en échange d'argent ou d'autres services) est considérée comme "non-consensuelles" et l'exploitation dans le champ d'application du présent code et de l'employé par le projet.
10. Envisager de faire déclaration auprès de la partie en charge de la gestion de plaintes d'EAS/HS ou à mon responsable toute suspicion ou actes réels d'EAS/HS par un autre travailleur ou tout projet d'infractions au présent code de conduite.

Sanctions

Je comprends que si je viole le présent code de conduite-Annexe III, mon employeur prendra des mesures disciplinaires, conformément aux lois en la matière et au code de travail de la RDC, qui pourraient inclure :

1. Blâme ;
2. Réprimande ;
3. Mise à pied dans les limites de l'article 57 du Code du travail ;
4. Licenciement avec préavis ; et
5. Licenciement sans préavis dans les conditions fixées aux articles 72 et 74 du Code du travail.

Je comprends qu'il est de ma responsabilité de veiller à ce que les normes environnementales, sociales, de santé et de sécurité soient respectées. Que j'adhère à l'hygiène et la sécurité au plan de gestion. Que je vais éviter les actions ou les comportements qui pourraient être interprétés comme d'EAS/HS. Les actions de ce type seront considérées comme une infraction au présent code de conduite- Annexe III. Je reconnais par la présente que j'ai lu/comprends le code de conduite qui précède, et accepte de me conformer aux normes qu'il contient et comprends mes rôles et responsabilités pour prévenir et répondre à l'ESHS, l'OHS, et les questions d'EAS/HS. Je comprends que toute action incompatible avec le présent code de conduite, y compris l'Annexe III ou le défaut de prendre des mesures qui y sont prescrites peut entraîner des mesures disciplinaires et peut affecter mon emploi en cours.

Signature :

Nom complet :

Titre :

Date :

Fait à Kinshasa le 20/09/2024

Pour la Direction de l'entreprise.....



CODE DE BONNE CONDUITE INDIVIDUEL

Je, soussigné Anderson MUNJEKE, reconnais que le respect des normes environnementales, sanitaires et de sécurité sociale (ESHS), conformément aux exigences en matière de santé et de sécurité au travail du projet (SST), et la prévention de VBG, y compris l'exploitation et l'abus sexuels ainsi que le harcèlement sexuel, est important.

L'entreprise estime que participer à des actes d'EAS/HS lorsqu'on est employé par le projet - que ce soit sur le lieu de travail, dans les alentours du lieu de travail, dans le camp des travailleurs, à proximité des camps ou dans les communautés limitrophes - constitue un acte d'inconduite grave et mène à des sanctions, pénalités ou à une cessation potentielle d'emploi. Des poursuites par la police de ceux qui commettent l'EAS/HS peuvent être engagées, si approprié.

Je suis d'accord que tout en travaillant sur le projet, Je vais :

1. Assister et participer activement aux cours de formation liés à l'ESHS, l'EAS/HS, le VIH/SIDA, et la VBG tel que recommandé par mon employeur.
2. Adhérer à une politique de zéro-alcool pendant les heures de service, et m'abstenir de l'usage de stupéfiants ou d'autres substances, qui peuvent altérer les facultés en tout temps.
3. Traiter les femmes, les enfants (personnes de moins de 18 ans), et les hommes sans distinction de race, couleur, langue, religion, opinion politique ou autre, origine nationale, ethnique ou sociale, fortune, infirmité, naissance ou toute autre situation.
4. Ne pas utiliser un langage ou un comportement harcelant, abusif, sexuellement provocant ou humiliant envers les femmes, les enfants ou les hommes, et qui constitue un acte de violence basée sur le genre.
5. Ne pas s'engager dans le harcèlement sexuel, par exemple, en faisant des avances sexuelles importunes, des demandes de faveurs sexuelles, et d'autres comportement physique ou verbal, de nature sexuelle, y compris les actes subtils de tels comportements (par exemple regarder quelqu'un de haut en bas; les baisers, les hurlements ou bruits de claquement; traîner autour de quelqu'un; siffler et chahuter; donner des cadeaux personnels; faire des commentaires sur la vie sexuelle de quelqu'un ; etc.).
6. Ne pas solliciter des faveurs sexuelles en étant employé par le projet (par exemple, faire des promesses ou un échange de traitement favorable, y compris de l'argent, dépendant d'actes sexuels) ou d'autres formes d'humiliation, de dégradation ou d'exploitation.
7. Ne pas participer à une activité sexuelle ou une activité avec des enfants - y compris le toilettage, ou contacter via les médias numériques. La croyance erronée concernant l'âge d'un enfant n'est pas une défense. Le consentement de l'enfant n'est pas non plus une défense ou une excuse.
8. Ne pas s'engager dans de nouvelles relations avec des filles de moins de 18 ans, y compris épouser une jeune fille de moins de 18 ans.

9. A moins qu'il y ait le plein consentement de toutes les parties concernées, je ne vais pas avoir des interactions avec les membres des Communautés environnantes. Cela inclut les relations impliquant l'abstention ou de promesse d'attribution de prestations (monétaires ou non) aux membres de la communauté en échange de sexe, telles l'activité sexuelle (Invitation de sexe transactionnel par les membres de la communauté en échange d'argent ou d'autres services) est considérée comme "non-consensuelles" et l'exploitation dans le champ d'application du présent code et de l'employé par le projet.
10. Envisager de faire déclaration auprès de la partie en charge de la gestion de plaintes d'EAS/HS ou à mon responsable toute suspicion ou actes réels d'EAS/HS par un autre travailleur ou tout projet d'infractions au présent code de conduite.

Sanctions

Je comprends que si je viole le présent code de conduite-Annexe III, mon employeur prendra des mesures disciplinaires, conformément aux lois en la matière et au code de travail de la RDC, qui pourraient inclure :

1. Blâme ;
2. Réprimande ;
3. Mise à pied dans les limites de l'article 57 du Code du travail ;
4. Licenciement avec préavis ; et
5. Licenciement sans préavis dans les conditions fixées aux articles 72 et 74 du Code du travail.

Je comprends qu'il est de ma responsabilité de veiller à ce que les normes environnementales, sociales, de santé et de sécurité soient respectées. Que j'adhère à l'hygiène et la sécurité au plan de gestion. Que je vais éviter les actions ou les comportements qui pourraient être interprétés comme d'EAS/HS. Les actions de ce type seront considérées comme une infraction au présent code de conduite- Annexe III. Je reconnais par la présente que j'ai lu/comprends le code de conduite qui précède, et accepte de me conformer aux normes qu'il contient et comprends mes rôles et responsabilités pour prévenir et répondre à l'ESHS, l'OHS, et les questions d'EAS/HS. Je comprends que toute action incompatible avec le présent code de conduite, y compris l'Annexe III ou le défaut de prendre des mesures qui y sont prescrites peut entraîner des mesures disciplinaires et peut affecter mon emploi en cours.

Signature :

Nom complet :

Titre :

Date :

Fait à Kinshasa le 21/09/2023

Pour la Direction de l'entreprise.....



CODE DE BONNE CONDUITE INDIVIDUEL

Je, soussigné LINO PUNGI Joseph, reconnais que le respect des normes environnementales, sanitaires et de sécurité sociale (ESHS), conformément aux exigences en matière de santé et de sécurité au travail du projet (SST), et la prévention de VBG, y compris l'exploitation et l'abus sexuels ainsi que le harcèlement sexuel, est important.

L'entreprise estime que participer à des actes d'EAS/HS lorsqu'on est employé par le projet - que ce soit sur le lieu de travail, dans les alentours du lieu de travail, dans le camp des travailleurs, à proximité des camps ou dans les communautés limitrophes - constitue un acte d'inconduite grave et mène à des sanctions, pénalités ou à une cessation potentielle d'emploi. Des poursuites par la police de ceux qui commettent l'EAS/HS peuvent être engagées, si approprié.

Je suis d'accord que tout en travaillant sur le projet, Je vais :

1. Assister et participer activement aux cours de formation liés à l'ESHS, l'EAS/HS, le VIH/SIDA, et la VBG tel que recommandé par mon employeur.
2. Adhérer à une politique de zéro-alcool pendant les heures de service, et m'abstenir de l'usage de stupéfiants ou d'autres substances, qui peuvent altérer les facultés en tout temps.
3. Traiter les femmes, les enfants (personnes de moins de 18 ans), et les hommes sans distinction de race, couleur, langue, religion, opinion politique ou autre, origine nationale, ethnique ou sociale, fortune, infirmité, naissance ou toute autre situation.
4. Ne pas utiliser un langage ou un comportement harcelant, abusif, sexuellement provocant ou humiliant envers les femmes, les enfants ou les hommes, et qui constitue un acte de violence basée sur le genre.
5. Ne pas s'engager dans le harcèlement sexuel, par exemple, en faisant des avances sexuelles importunes, des demandes de faveurs sexuelles, et d'autres comportement physique ou verbal, de nature sexuelle, y compris les actes subtils de tels comportements (par exemple regarder quelqu'un de haut en bas; les baisers, les hurlements ou bruits de claquement; traîner autour de quelqu'un; siffler et chahuter; donner des cadeaux personnels; faire des commentaires sur la vie sexuelle de quelqu'un ; etc.).
6. Ne pas solliciter des faveurs sexuelles en étant employé par le projet (par exemple, faire des promesses ou un échange de traitement favorable, y compris de l'argent, dépendant d'actes sexuels) ou d'autres formes d'humiliation, de dégradation ou d'exploitation.
7. Ne pas participer à une activité sexuelle ou une activité avec des enfants - y compris le toilettage, ou contacter via les médias numériques. La croyance erronée concernant l'âge d'un enfant n'est pas une défense. Le consentement de l'enfant n'est pas non plus une défense ou une excuse.
8. Ne pas s'engager dans de nouvelles relations avec des filles de moins de 18 ans, y compris épouser une jeune fille de moins de 18 ans.

9. À moins qu'il y ait le plein consentement de toutes les parties concernées, je ne vais pas avoir des interactions avec les membres des Communautés environnantes. Cela inclut les relations impliquant l'abstention ou de promesse d'attribution de prestations (monétaires ou non) aux membres de la communauté en échange de sexe, telles l'activité sexuelle (Invitation de sexe transactionnel par les membres de la communauté en échange d'argent ou d'autres services) est considérée comme "non-consensuelles" et l'exploitation dans le champ d'application du présent code et de l'employé par le projet.
10. Envisager de faire déclaration auprès de la partie en charge de la gestion de plaintes d'EAS/HS ou à mon responsable toute suspicion ou actes réels d'EAS/HS par un autre travailleur ou tout projet d'infractions au présent code de conduite.

Sanctions

Je comprends que si je viole le présent code de conduite-Annexe III, mon employeur prendra des mesures disciplinaires, conformément aux lois en la matière et au code de travail de la RDC, qui pourraient inclure :

1. Blâme ;
2. Réprimande ;
3. Mise à pied dans les limites de l'article 57 du Code du travail ;
4. Licenciement avec préavis ; et
5. Licenciement sans préavis dans les conditions fixées aux articles 72 et 74 du Code du travail.

Je comprends qu'il est de ma responsabilité de veiller à ce que les normes environnementales, sociales, de santé et de sécurité soient respectées. Que j'adhère à l'hygiène et la sécurité au plan de gestion. Que je vais éviter les actions ou les comportements qui pourraient être interprétés comme d'EAS/HS. Les actions de ce type seront considérées comme une infraction au présent code de conduite- Annexe III. Je reconnais par la présente que j'ai lu/comprends le code de conduite qui précède, et accepte de me conformer aux normes qu'il contient et comprends mes rôles et responsabilités pour prévenir et répondre à l'ESHS, l'OHS, et les questions d'EAS/HS. Je comprends que toute action incompatible avec le présent code de conduite, y compris l'Annexe III ou le défaut de prendre des mesures qui y sont prescrites peut entraîner des mesures disciplinaires et peut affecter mon emploi en cours.

Signature :

Nom complet :

Titre :

Date :

Fait à Kinshasa le 20/09/2023

Pour la Direction de l'entreprise.....



CODE DE BONNE CONDUITE INDIVIDUEL

Je, soussigné ABU ANASTASIE, reconnais que le respect des normes environnementales, sanitaires et de sécurité sociale (ESHS), conformément aux exigences en matière de santé et de sécurité au travail du projet (SST), et la prévention de VBG, y compris l'exploitation et l'abus sexuels ainsi que le harcèlement sexuel, est important.

L'entreprise estime que participer à des actes d'EAS/HS lorsqu'on est employé par le projet - que ce soit sur le lieu de travail, dans les alentours du lieu de travail, dans le camp des travailleurs, à proximité des camps ou dans les communautés limitrophes - constitue un acte d'inconduite grave et mène à des sanctions, pénalités ou à une cessation potentielle d'emploi. Des poursuites par la police de ceux qui commettent l'EAS/HS peuvent être engagées, si approprié.

Je suis d'accord que tout en travaillant sur le projet, Je vais :

1. Assister et participer activement aux cours de formation liés à l'ESHS, l'EAS/HS, le VIH/SIDA, et la VBG tel que recommandé par mon employeur.
2. Adhérer à une politique de zéro-alcool pendant les heures de service, et m'abstenir de l'usage de stupéfiants ou d'autres substances, qui peuvent altérer les facultés en tout temps.
3. Traiter les femmes, les enfants (personnes de moins de 18 ans), et les hommes sans distinction de race, couleur, langue, religion, opinion politique ou autre, origine nationale, ethnique ou sociale, fortune, infirmité, naissance ou toute autre situation.
4. Ne pas utiliser un langage ou un comportement harcelant, abusif, sexuellement provocant ou humiliant envers les femmes, les enfants ou les hommes, et qui constitue un acte de violence basée sur le genre.
5. Ne pas s'engager dans le harcèlement sexuel, par exemple, en faisant des avances sexuelles importunes, des demandes de faveurs sexuelles, et d'autres comportement physique ou verbal, de nature sexuelle, y compris les actes subtils de tels comportements (par exemple regarder quelqu'un de haut en bas; les baisers, les hurlements ou bruits de claquement; traîner autour de quelqu'un; siffler et chahuter; donner des cadeaux personnels; faire des commentaires sur la vie sexuelle de quelqu'un ; etc.).
6. Ne pas solliciter des faveurs sexuelles en étant employé par le projet (par exemple, faire des promesses ou un échange de traitement favorable, y compris de l'argent, dépendant d'actes sexuels) ou d'autres formes d'humiliation, de dégradation ou d'exploitation.
7. Ne pas participer à une activité sexuelle ou une activité avec des enfants - y compris le toilettage, ou contacter via les médias numériques. La croyance erronée concernant l'âge d'un enfant n'est pas une défense. Le consentement de l'enfant n'est pas non plus une défense ou une excuse.
8. Ne pas s'engager dans de nouvelles relations avec des filles de moins de 18 ans, y compris épouser une jeune fille de moins de 18 ans.

«KIN ELEND»

Rapport de démarrage de la mission
d'appui opérationnel pour la mise en œuvre des activités d'accompagnement social dans le
cadre du volet THIMO dans les contrats des entreprises des travaux du projet « Kin-Elenda »

9. A moins qu'il y ait le plein consentement de toutes les parties concernées, je ne vais pas avoir des interactions avec les membres des Communautés environnantes. Cela inclut les relations impliquant l'abstention ou de promesse d'attribution de prestations (monétaires ou non) aux membres de la communauté en échange de sexe, telles l'activité sexuelle (Invitation de sexe transactionnel par les membres de la communauté en échange d'argent ou d'autres services) est considérée comme "non-consensuelles" et l'exploitation dans le champ d'application du présent code et de l'employé par le projet.
10. Envisager de faire déclaration auprès de la partie en charge de la gestion de plaintes d'EAS/HS ou à mon responsable toute suspicion ou actes réels d'EAS/HS par un autre travailleur ou tout projet d'infractions au présent code de conduite.

Sanctions

Je comprends que si je viole le présent code de conduite-Annexe III, mon employeur prendra des mesures disciplinaires, conformément aux lois en la matière et au code de travail de la RDC, qui pourraient inclure :

1. Blâme ;
2. Réprimande ;
3. Mise à pied dans les limites de l'article 57 du Code du travail ;
4. Licenciement avec préavis ; et
5. Licenciement sans préavis dans les conditions fixées aux articles 72 et 74 du Code du travail.

Je comprends qu'il est de ma responsabilité de veiller à ce que les normes environnementales, sociales, de santé et de sécurité soient respectées. Que j'adhère à l'hygiène et la sécurité au plan de gestion. Que je vais éviter les actions ou les comportements qui pourraient être interprétés comme d'EAS/HS. Les actions de ce type seront considérées comme une infraction au présent code de conduite- Annexe III. Je reconnais par la présente que j'ai lu/comprends le code de conduite qui précède, et accepté de me conformer aux normes qu'il contient et comprends mes rôles et responsabilités pour prévenir et répondre à l'ESHS, l'OHS, et les questions d'EAS/HS. Je comprends que toute action incompatible avec le présent code de conduite, y compris l'Annexe III ou le défaut de prendre des mesures qui y sont prescrites peut entraîner des mesures disciplinaires et peut affecter mon emploi en cours.

Signature : _____

Nom complet : _____

Titre : _____

Date : _____

Fait à Kushala le 22/07/2024

Pour la Direction de l'entreprise.....



iii. Cadre de mesure de rendement des résultats et chronogramme des activités pendant 3 mois (Mi -
septembre et Octobre, Novembre et Décembre 2024)
- 16 activités ; 31 sous - activités / tâches

Trimestre 1 (2024)													
Activités	Sous- activités / Tâches	Indicateurs de Description de l'activité	Valeurs cibles du projet pour les 22 mois	Valeur de référence pour 3 mois	Réalisation pendant 3 mois	Sources de vérification	Mi Sept et Oct	Nov	Déc	Zones d' intervention	Autres partenaires de MO	Respons ables de l'activité	
Organisation des vis- ites et des rencon- tres d'informations et d'échanges avec les parties prenantes (Les agences, Les entre- prises des travaux, les autorités politico ad- ministratives et autres parties prenantes)	Organiser les visites dans les sites des travaux	Nombre de sites visités	ND	14		Listes de présenc es ; Rapport de l'activité	X	X	X	N'djili, Kisenso, Maluku, Kimbanseke, Matete, Lemba	DUAS, CI, CODELT, APSME, Entreprises, Mission de contrôle,	Chef de mission titulaire et son adjoint	
		Nombre de participants					X	X	X				
		Organiser les rencon- tres d'informations et d'échanges avec les parties prenantes (Les agences, Les entre- prises des travaux, les autorités politico ad- ministratives et autres parties prenantes)	Nombre de rencontres organisées	22	3		Listes de présences ; Rapport de l'activité	X	X	X		DUAS, CI, CODELT, APSME Entreprises, Mission de contrôle,	Chef de mission titulaire et son adjoint
Nombre de participants							X	X	X	6 zones			
Organiser les visites de supervision et d'accompagnement des crèches des enfants		Nombre de séances des visites et supervisions	1 fois le mois					X	X			DUAS	Equipe de suivi évaluation
		Nombre des crèches des enfants visitées et supervisées	ND										
	Organiser les rencontres d'informations et d'échanges avec les parties prenantes (Les agences, Les entre- prises des travaux, les autorités politico ad- ministratives et autres parties prenantes)	Nombre de Communes	6	6			X	X	X				
		Nombre de rencontres organisées	22	3			Listes de présences ; Rapport de l'activité	X	X	X		DUAS, CI, CODELT, APSME Entreprises, Mission de contrôle,	Chef de mission titulaire et son adjoint
	Organiser les visites de supervision et d'accompagnement des crèches des enfants	Nombre de participants					X	X	X	6 zones			
		Nombre de séances des visites et supervisions	1 fois le mois					X	X	X		DUAS	Equipe de suivi évaluation
		Nombre des crèches des enfants visitées et supervisées	ND										
		Nombre de Communes	6	6				X	X	X			

«KIN ELENDA»

Rapport de démarrage de la mission
d'appui opérationnel pour la mise en œuvre des activités d'accompagnement social dans le
cadre du volet THIMO dans les contrats des entreprises des travaux du projet « Kin-Elenda »

Trimestre 1 (2024)												
Activités	Sous- activités / Tâches	Indicateurs de Description de l'activité	Valeurs cibles du projet pour les 22 mois	Valeur de référence pour 3 mois	Réalisation pendant 3 mois	Sources de vérification	Mi Sept et Oct	Nov	Déc	Zones d' intervention	Autres partenaires de MO	Respons ables de l'activité
Actualisation des modules de sensibilisation et de formation		touchées										
	Organiser des ateliers d'adaptation des modules	Nombre de séances	10	6		Listes de présences ; Rapport	X			DUAS	Expert nsibilisation, Expert en reprenariat et éducation financière, Expert en Renforce ment des capacités	
		Nombre de participants	25	25			X					
		Actualiser les modules de sensibilisation et de formation	Nombre de modules actualisés	8	8		Modules de formation actualisés	X				
Lancement officiel de la mission d' appui opérationnel pour la mise en œuvre des activités d'accompagnement	Mettre en place les matériels didactiques	Nombre de matériels didactiques mis en place	24	24		Matériels didactiques misent en place	X					
	Organiser la réunion du lancement officiel de la mission	Nombre de participants à la réunion du lancement	100	100			X				DUAS, CI, CODELT, mission INPP, Entrepri ses, Mission	Chef de mission titulaire et son adjoint
social des tâcherons											de contrôle,	
Formation d'un vivier des formateurs à l'insertion professionnelle (entreprenariat) et de l'équipe de sensibilisateurs	Former un vivier des formateurs à l'insertion professionnelle (entreprenariat)	Nombre de séance de formation organisées	10	6		Listes de présences ; Rapport	X					
		Nombre de personnes formées	25	25			X					
Identification - Recrutement - Enregistrement des hommes, des femmes, des jeunes filles et garçons en situation de vulnérabilité	Sensibiliser la communauté pour le recrutement des tâcherons	Nombre de séance organisées	ND				X			6 zones	DUAS, CODELT	Equipe des sensibili- sateurs
		Nombre de personnes estimées sensibilisées					X					
		Organiser le recrutement des	Nombre de séance organisées	ND				X				

«KIN ELENDA»

Rapport de démarrage de la mission
d'appui opérationnel pour la mise en œuvre des activités d'accompagnement social dans le
cadre du volet THIMO dans les contrats des entreprises des travaux du projet « Kin-Elenda »

Trimestre 1 (2024)										
Activités	Sous- activités /Tâches	Indicateurs de l'activité	Valeurs cibles du projet pour les 22 mois	Valeur de référence pour 3 mois	Réalisation pendant 3 mois	Sources de vérification	Mi Sept et Oct	Nov	Déc	Zones d' intervention
	Tâcherons	Nombre de personnes recrutées					X			
		Quartiers touchés					X			
		Communes touchées	6				X			
	Identifier - enregistrer les tâcherons	Nombre d'hommes, des femmes, des jeunes filles et garçons vulnérables identifiés - enregistrés	5000 tâcherons (500 féminins + 4500 masculins)	681 tâcherons (70 féminins + 611 masculins)		Fiches d'identification des tâcherons ; Rapport de l'activité	X	X	X	DUAS, CI, CODELT, Entreprises, Mission de contrôle,
		Nombre de sites / chantiers identifiés	ND	14			X	X	X	
	tâcherons	Nombre de quartiers touchés	ND				X	X	X	
		Nombre de communes touchées	6				X	X	X	
		Nombre de personnes recrutées					X			
	Identifier - enregistrer les tâcherons	Quartiers touchés					X			
		Communes touchées	6				X			
	tâcherons	Nombre d'hommes, des femmes, des jeunes filles et garçons vulnérables identifiés - enregistrés	5000 tâcherons (500 féminins + 4500 masculins)	681 tâcherons (70 féminins + 611 masculins)		Fiches d'identification des tâcherons ; Rapport de l'activité	X	X	X	DUAS, CI, CODELT, Entreprises, Mission de contrôle,
		Nombre de sites / chantiers identifiés	ND	14			X	X	X	
		Nombre de quartiers touchés	ND				X	X	X	
	Identifier - enregistrer les tâcherons	Nombre de communes touchées	6				X	X	X	
		Nombre de personnes recrutées					X			

«KIN ELEND»

Rapport de démarrage de la mission
d'appui opérationnel pour la mise en œuvre des activités d'accompagnement social dans le
cadre du volet THIMO dans les contrats des entreprises des travaux du projet « Kin-Elenda »

Trimestre 1 (2024)												
Activités	Sous- activités / Tâches	Indicateurs de l'activité	Valeurs cibles du projet pour les 22 mois	Valeur de référence pour 3 mois	Réalisation pendant 3 mois	Sources de vérification	Mi Sept et Oct	Nov	Déc	Zones d'intervention	Autres partenaires de MO	Responsables de l'activité
	Sensibiliser sur la cohabitation pacifique et la criminalité urbaine, la citoyenneté	Nombre de séances de sensibilisation organisées	2 par thème				X	X	X	6 zones	DUAS, Cl. , Entreprises, Mission de contrôle,	
		Nombre de tâches sensibilisés sur la cohabitation pacifique et la criminalité urbaine, la citoyenneté					X	X	X			
	Sensibiliser sur les Violences Basées sur le Genre/ Exploitation et Abus Sexuel / Harcèlement Sexuel (VBG/EAS/HS)	Nombre de séances de sensibilisation organisées	2 par thème				X	X	X	6 zones	APSME, Sous com VBG, DUAS, Entreprises, Mission de contrôle,	
		Nombre de tâches sensibilisés sur les Violences Basées sur le Genre/ Exploitation et Abus Sexuel /Harcèlement Sexuel (VBG/EAS/HS)					X	X	X			
		Nombre de séances de sensibilisation organisées	2 par thème				X	X	X	6 zones	APSME, Sous com VBG, DUAS, Entreprises, Mission de contrôle,	
	Sensibiliser sur la santé sexuelle et reproductive,	Nombre de tâches sensibilisés sur la santé sexuelle et reproductive,				Fiches de rapport de sensibilisation des	X	X	X			Equipe des sensibilisateurs
						tâcherons par site						
	Sensibiliser sur la santé mentale et la drogue	Nombre de séances de sensibilisation organisées	2 par thème				X	X	X	6 zones	DUAS, Cl. , Entreprises, Mission de contrôle,	
	Sensibiliser sur autres thèmes liés aux compétences de vie courante	Nombre de tâches sensibilisés sur la santé mentale et la drogue					X	X	X			Equipe des sensibilisateurs
		Nombre de séances de sensibilisation organisées	2 par thème				X	X	X	6 zones	DUAS, Cl. , Entreprises, Mission de contrôle,	Equipe des sensibilisateurs

«KIN ELEND»

Rapport de démarrage de la mission
d'appui opérationnel pour la mise en œuvre des activités d'accompagnement social dans le
cadre du volet THIMO dans les contrats des entreprises des travaux du projet « Kin-Elenda »

Trimestre 1 (2024)												
Activités	Sous- activités / Tâches	Indicateurs de Description de l'activité	Valeurs cibles du projet pour les 22 mois	Valeur de référence pour 3 mois	Réalisation pendant 3 mois	Sources de vérification	Mi Sept et Oct	Nov	Déc	Zones d'intervention	Autres partenaires MO	Responsables de l'activité
Sensibilisation de la communauté par les techniques de théâtre participatif en vue de la réalisation des dialogues communautaires et la sensibilisation de bénéficiaires		Nombre de tâches sensibilisés sur autres thèmes liés aux compétences de vie courante					X	X	X			
	Identifier l'équipe / structure des artistes comédiens pour la facilitation des dialogues communautaires	Nombre de structures des artistes comédiens identifiées	1	1			X					Chef de mission titulaire et son adjoint
	Organiser des réunions de dialogues communautaires	Nombre de réunions des dialogues communautaires organisées	7	1				X		6 zones	DUAS	Equipe des sensibilisateurs
		Nombre de participants	1400	200				X				
		Communes touchées	6					X				
Formation des hommes, des femmes, des jeunes filles et garçons vulnérables selon les filières d'activités génératrices des revenus (AGR)	Former les tâches à la création et la gestion des AGRs.	Nombre de séance de formation organisées	ND			Listes de présences; Rapport ; Photos	X	X	X			Expert en éducation financier
		Nombre de tâches formés	5000 tâches (500 féminins + 4500 masculins)	681 tâches (70 féminins + 611 masculins)			X	X	X		DUAS, CI, , Entreprises, Mission de contrôle,	gestion d'une AGR,
Formation des hommes, des femmes, des jeunes filles et garçons vulnérables à l'éducation financière	Former les tâches à l'éducation financière	Nombre de séance de formation organisées	ND	ND		Listes de présences ; Rapport ; Photos	X	X	X			

«KIN ELENDÁ»

Rapport de démarrage de la mission

d'appui opérationnel pour la mise en œuvre des activités d'accompagnement social dans le cadre du volet THIMO dans les contrats des entreprises des travaux du projet « Kin-Elenda »

Trimestre 1 (2024)												
Activités	Sous- activités / Tâches	Indicateurs de Description de l'activité	Valeurs cibles du projet pour les 22 mois	Valeur de référence pour 3 mois	Réalisation pendant 3 mois	Sources de vérification	Mi Sept et Oct	Nov	Déc	Zones d' intervention	Autres arténaïres de MO	Responsables de l'activité
Incitation aux groupements et la sensibilisation sur des sujets tels que la solidarité entre membres ou communautés avoisinantes	Organiser les réunions d'échange et de partage des expériences	Nombre de tâches formés	5000 tâches (500 féminins + 4500 masculins)	681 tâches (70 féminins + 611 masculins)		Listes de présences ; Rapport ; Photos	X	X	X	6 zones	DUAS	Acteurs de Suivi de proximité (ASP), Expert en renforcement des capacités,
		Nombre de réunions organisées	ND									
		Nombre de participants						X	X			
		Nombre de quartiers touchées Nombre de communes touchées						X	X			
									X		DUAS	Expert en renforcement des capacités
Accompagnement des tâches à l'épargne volontaire.	Accompagner les tâches à l'épargne volontaire	Nombre de séances de d'accompagnement organisées	ND	ND		Fiches d'accom pagnement; Rapports	X	X	X	6 zones	DUAS	Acteurs de Suivi de proximité (ASP)
		Nombre de tâches accompagnés	ND	ND				X	X			
Suivi pendant la mise en œuvre des AGR	Mettre en place un plan de l'accompagnement et de suivi des activités AGRs	Nombre de Plan mis en place	ND			Plan élaboré	X			6 zones	DUAS	Acteurs de Suivi de proximit é (ASP)
	Faire l'accompagnement et le suivi individuel des tâches	Nombre de séances d'accompagnement et de suivi réalisé	ND			Fiches de impagnement et le suivi élaborées		X	X			

«KIN ELENDA»

Rapport de démarrage de la mission
d'appui opérationnel pour la mise en œuvre des activités d'accompagnement social dans le
cadre du volet THIMO dans les contrats des entreprises des travaux du projet « Kin-Elenda »

Trimestre 1 (2024)												
Activités	Sous- activités / Tâches	Indicateurs de Description de l'activité	Valeurs cibles du projet pour les 22 mois	Valeur de référence pour 3 mois	Réalisation pendant 3 mois	Sources de vérification	Mi Sept et Oct	Nov	Déc	Zones d'in- tervention	Autres partenaires de MO	Responsables de l'activité
		Nombre de tâcherons suivi et accompagnés	ND					X	X			
Faire le suivi évaluation et introduire des mesures correctives	Produire les rapports de suivi évaluation et introduire des mesures correctives	Nombre de rapports produits	1	1		Rapport			X		DUAS	Experts Suivi - Evaluation
Organiser les réunions mensuelles d'évaluation et de planification pour la mise en œuvre des activités d'accompagnement social des tâcherons	Organiser les réunions mensuelles d'évaluation et de planification	Nombre de réunions organisées	22	3		Listes de présences ; Rapport ; Photos	X	X	X		DUAS	Equipe de suivi évaluation
Sensibilisation de la population à la consommation des biens et services des entrepreneurs locaux	Organiser les sensibilisations par les radios	Nombre de séances organisées	25	25		Listes de présenc es ; Rapport ; Photos		X	X			Equipe des sensibili sateurs
	Organiser les sensibilisations par les dialogues communautaires	Nombre de séances organisées						X	X	6 zones	DUAS	
Journée d'exposition et témoignage d'expérience par les hommes femmes, les jeune filles et garçons accompagnés à l'entreprenariat.	organiser les Journées d'exposition et témoignage d'expérience par les hommes femmes, les jeune filles et garçons accompagnés à l'entreprenariat.	Nombre de journées d'expositions organisées				Liste de présenc es; Rapport ; Photos		X	X		DUAS	Chef de mission titulaire et son adjoint

V. Outil de sensibilisation aux compétences de vie courantes (en cours d'adaptation et d'actualisation) ;

THÉMATIQUES DE SENSIBILISATION AUX COMPÉTENCES DE VIE COURANTE (EN COURS D'ADAPTATION ET D'ACTUALISATION)

- EPARGNE
- VBG
- HYGIENE DE BASE ET ASSAINISSEMENT
- SANTE MENTALE ET DROGUE
- COHABITATION PACIFIQUE ET CRIMINALITE URBAINE
- AUTRES THEMATIQUES SSR
- GESTION ET RESOLUTION DES CONFLITS

EPARGNE

L'épargne est la part du revenu disponible non consommé ou encore ce que nous mettons de côté pour utiliser plus tard sur la réalisation d'un projet. Elle protège financièrement ou encore prévient les imprévus ;

Elle aidera à la réalisation d'un projet ; pour y parvenir, vous éviterez des dettes. Pour parvenir à la réalisation de celle-ci ; vous devez :

- Etablir un plan des dépenses ;
- Planifier ses provisions de repas dans le but de réduire son budget ;
- Modifier ses habitudes (se priver des certains loisirs pour bien épargner) ;
- Se fixer des objectifs.

Il y a plusieurs moyens à utiliser pour pouvoir mettre de côté ce que vous souhaitez épargner ; vous pouvez :

- Mettre à la banque ;
- Dans les micro finances (bwakisa carte par exemple)
- Mobile money ;
- Caisse à la maison...

Il est très important et avantageux d'épargner car cela va vous aider : à être mieux préparé pour faire face aux imprévus, à rester stable financièrement surtout après ce contrat, à Réaliser des projets qui vous tiennent à cœur (achat ;

investissement ; construction ...). Nous vous suggérons un accompagnement à l'épargne journalière dans le but de constituer votre fonds de démarrage d'une AGR à la fin de votre contrat ; Tous ensemble voterons le montant à verser par chacun de nous et cet argent sera gardé par l'employeur et vous sera restitué.

Nous prendrons langue avec vos chefs pour voir comment y parvenir.

MESSAGE CLE

Epargner c'est assurer son avenir financier

II. LES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE (VBG)

PLAN

- Exploitation sexuelle
- Abus sexuel
- Harcèlement sexuel
- Autres types de violences : violences physiques, violences domestiques, violences psychologiques
- Conclusion sur les violences sexuelles
- Conséquences des VBG
- Prévention des VBG
- Message clé

1. Exploitation sexuelle

- Profits ou tentative de profits :
- d'un état de vulnérabilité,
- d'un pouvoir différentiel,
- d'un état de confiance, le tout à des fins sexuelles

2. Abus sexuel

C'est toute intrusion physique à caractère sexuel commise:

- par la force,
- sous la contrainte ou
- à la faveur d'un rapport inégal, ou
- la menace d'une telle intrusion.

3. Harcèlement sexuel

Il s'agit de

- Toute avance sexuelle importune/inopportune; ou demande de faveurs sexuelles;
- ou tout autre comportement verbal ou physique à connotation sexuelle raisonnablement propre à choquer ou humilier;lorsqu'il entrave la bonne marche du service présenté comme une condition d'emploi ou crée au lieu de travail un climat d'intimidation, d'hostilité ou de vexation

a) Autres types de violences

- Violences psychologiques:
- Attitude et propos qui visent à dénigrer et à nier la façon d'être d'une personne;
- Ces paroles ou gestes ont pour but de déstabiliser ou de blesser l'autre, nier l'autre et le réduire à un objet;
- Ces procédés sont destinés à soumettre l'autre, à le contrôler et à garder le pouvoir;

Exemple: menaces, insultes, etc.

- Violences physiques: qui font référence aux coups et blessures;
- Exemple: gifle, étranglement, coups de pieds, brulures, morsure...
- Zoophilie
- Pédophilie
- Transmission délibérée d'une IST incurable
- Trafic et exploitation d'enfants à des fins sexuels
- Grossesses et maternité forcées
- Avortement forcé
- Prostitution forcée
- Inceste

Conclusion

Violences sexuelles (exploitation, abus et harcèlement sexuel): Tout acte ou tentative d'obtention d'acte sexuel, commentaire ou avance de nature sexuelles ou encore tout acte visant un trafic, commis sans consentement de l'autre dans tout contexte, y compris le foyer ou le travail.

Conséquences des violences basées sur le genre

Conséquences physiques

- Blessures
- Fractures
- Invalidité
- IST/VIH/SIDA
- Perturbation du cycle menstruel
- Grossesses non désirées, fausse couche, avortement
- Fistules(incontinence)
- Hémorragie
- DECES etc.

Conséquences psychologiques:

- Colère, peur, haine de soi, honte, culpabilité
- Cauchemar, trouble de sommeil et/ou de l'alimentation,
- Frigidité
- Apathie (incapacité de réagir)
- Repli sur soi
- Sentiment d'insécurité
- Perte de la capacité de jouer un rôle familial et social
- Dépression
- Stigmatisation
- Isolement /rejet de la victime
- Suicide ou état suicidaire etc.

Conséquences socioéconomiques

- Stigmatisation, rejet /divorce
- Pauvreté (due à l'apathie et au cout global des soins)
- Sentiment de menace et de crainte

- Climat de peur dans l'ensemble de la communauté soit parmi les femmes seulement
- La communauté peut se sentir dépassée ou impuissante pour n'avoir pas pu prévenir la violence en construisant des groupes de surveillance /sécurité

Prévention des VBG

- Pourquoi sensibiliser sur les VBG?
- Informer la communauté sur ce fléau,
- Soutenir les victimes
- Lutter contre ce phénomène en dénonçant les cas des VBG
- Orienter utilement les victimes
- Prévenir les conséquences des abus sexuels et les violences sexuelles dans la population
- Eviter les facteurs qui favorisent les VBG: toxicomanie (drogues, abus d'alcool etc.), fréquentation des lieux où vous êtes exposés, la promiscuité (phénomène Salomon) etc.
- Encourager le dialogue entre parents et enfants sur la sexualité et les VBG pour prévenir ce fléau,
- Encourager les mariés à s'accepter mutuellement, se respecter mutuellement
- Recourir au dialogue pour résoudre leurs différences non par la violence

MESSAGES CLES

- Chers travailleurs, évitons tout comportement pouvant nous exposer à des VBG pour notre bien-être
- Les VSBG sont un danger pour nous même et pour notre communauté, dénonçons toute pratique y relative afin de préserver notre bien- être et les droits humains car à cause d'elles nous risquons la perte d'emploi et les sanctions sévères.

HYGIENE DE BASE ET ASSAINISSEMENT

PLAN

II.1. HYGIENE

- Objectifs
- Définition
- Types d'hygiène
- Vente des aliments de rue
- Message clé

II.2. ASSAINISSEMENT

- Objectifs
- Définitions
- Types d'assainissement
- Les moyens
- Nettoyage et désinfection

Objectifs

- Acquérir les principales notions d'hygiène corporelle, vestimentaire et comportementale recommandées aux citoyens et manipulateurs d'aliments de rue;
- Maîtriser les notions d'hygiène liées à la préparation et à la vente des aliments;
- Mettre en application les règles d'hygiène à observer lors des opérations de préparation et de vente d'aliments

Définitions: l'hygiène est l'ensemble des principes, des pratiques individuelles ou collectives, visant à la conservation de la santé, au fonctionnement de l'organisme. Selon l'OMS, l'hygiène est un ensemble de mesures (moyens et pratiques) visant à prévenir les infections et l'apparition des maladies infectieuses.

Types d'hygiène: On distingue plusieurs types d'hygiène et les plus importants pour nous sont:

Hygiène corporelle

- Qui consiste à:
- Brosser ses dents au moins deux fois par jour avec la pâte dentifrice ;
- Se laver le corps au moins deux fois par jour et appliquer la lotion correspondant à sa peau car certains sont cancérigènes;

- Changer les habits après le bain ;
- laver ses mains avant de cuisiner et de manger.
- S'essuyer correctement après le grand besoin
- Utiliser les bandes hygiéniques lors des règles (femmes)
- Eviter d'introduire les produits dans son vagin

Hygiène domestique qui consiste à :

- Balayer sa cour chaque fois qu'elle paraît sale
- Nettoyer chaque jour nos installations sanitaires (WC et douche) ;
- Laver les habits avec du savon, les sécher à l'air libre et les repasser ;
- Faire la propreté dans nos maisons (chambre, cuisine et la literie, par exemple renouveler son drap de lit au moins deux fois la semaine)

Hygiène alimentaire qui consiste à :

- Faire la vaisselle après chaque usage.
- Laver les aliments plusieurs fois avant la cuisson ;
- Faire bien cuire le repas ; choisir l'endroit de la préparation du repas avec soin ;

Hygiène citoyenne :

- Respecter les biens de l'état et d'autrui ;
- prendre conscience de nos mentalités et attitudes dans notre vécu quotidien ;
- respecter les droits et devoirs du citoyen.

Vente des aliments de rue

La vente revêt une importance particulière du point de vue de la salubrité des aliments. La plupart des prescriptions concernant l'emplacement et l'aménagement des points de vente sont d'importance capitale.

Les autres mesures d'hygiène sont les suivantes:

- les points de vente, qu'ils soient fixes (kiosque, échoppe, etc.) ou mobiles (charrette à bras, tricycle, etc.), doivent être en bon état et nettoyés avec un soin méticuleux, notamment en ce qui concerne les surfaces sur lesquelles les aliments seront posés;
- les aliments offerts à la vente doivent être protégés des poussières, des insectes et des gaz d'échappement, soit par des couvercles, soit par des matériels en verre, en plastique ou par d'autres moyens de couverture appropriés, faciles à nettoyer et ne dégageant pas de substances toxiques;

les aliments destinés à la vente sans interruption sur la voie publique doivent être protégés de la contamination par le milieu ambiant et conservés aux températures suivantes:

- aliments servis chauds: 60°C ou plus (température élevée)
- aliments servis froids: 7°C ou moins (température faible)
- la vaisselle dans laquelle les aliments et les boissons sont servis doit être facile à laver et à nettoyer.
- Les feuilles utilisées comme matériels d'emballage et de vente doivent être soigneusement lavées avant usage et ne doivent pas être réutilisées;
- les assiettes ou ustensiles utilisés par la clientèle, contenant ou non des produits ou restes alimentaires, ne doivent en aucun cas être léchés par les animaux domestiques tels que les chiens et les chats, etc.;
- les aliments à emporter doivent être emballés dans du papier, du plastique ou toute autre matière appropriée qui est propre. Le papier journal, le papier ciment, le papier ayant déjà servi comme matériel d'emballage non hygiénique ne doivent pas entrer en contact direct avec les aliments;

2. ASSAINISSEMENT

PLAN

- Objectifs
- Définitions
- Types d'assainissement
- Nettoyage et désinfection
- Message clé
- Sans assainissement, les déchets humains pénètrent dans les eaux souterraines et celles de surface. Les fèces déposées en déféquant à l'air libre contaminent les sols

But : Permettre aux personnes d'éliminer leurs déchets de manière appropriée

Assurer la collecte , le transit, au besoin la rétention de l'ensemble des eaux pluviales et usées , et de procéder aux traitements avant leur rejet dans le milieu naturel

ASSAINISSEMENT

Définitions:

L'assainissement est le processus de maintien des lieux exempts de saleté, de maladie, en éliminant les déchets, les ordures et les détritux en nettoyant les rues et l'environnement immédiat.

L'assainissement signifie action d'assainir : état de ce qui est assaini

Types

On distingue 4 types d'assainissement :

- Système de gestion des excréments
- Système de gestion des déchets solides
- Système de gestion des eaux usées
- Système de drainage

La défécation à l'air libre est souvent le risque sanitaire le plus important dans le milieu commun d'où creuser un trou de 15 à 20 cm de profondeur et de 10 à 15 cm de diamètre, utiliser un petit bâton pour déplacer les excréments et les autres matières organiques qui ont été souillées dans le trou; déposer également le bâton dans le trou et remblayer

- Gestion des déchets solides
- Les déchets solides se regroupent en
 - les ordures ménagères résiduelles
 - Les emballages recyclés
 - Les verres
 - Les encombrants

Les déchets d'équipements électriques et électroniques

La gestion des déchets solides consiste à privilégier les emballages recyclables et limiter l'utilisation de plastique à usage unique, composter les déchets organiques pour créer un engrais naturel.

Gestion des déchets liquides

Un déchet liquide est celui qui se présente sous forme liquide, souvent généré par des processus industriels, commerciaux et domestiques qui se regroupent en :

Eau usées, graisses, les huiles et les boues dont les plus dangereux sont les déchets nucléaires.

Nettoyage et désinfection

A la fin des opérations de préparation et de vente et avant de quitter les lieux, il faut systématiquement:

- Nettoyer le sol tout en évitant de le balayer à sec
- Laver et désinfecter les éponges, les torchons et les serpillières. Les torchons ne doivent pas être utilisés sans être préalablement lavés;
- Nettoyer et rincer abondamment à l'eau courante et arranger en parfait état de propreté et à l'abri de la poussière, la vaisselle, les ustensiles de cuisine, les planches à découper et les tables de travail;
- Vider la poubelle de la cuisine dans le container à ordures de la Municipalité s'il y en a ou dans un autre endroit adéquat, puis la laver, la désinfecter et la ranger.
- Pour le nettoyage, il faut utiliser de l'eau additionnée de détergent.
- Pour la désinfection, il faut utiliser de l'eau javellisée et rincer à l'eau courante.

MESSAGE CLE

- Assainir notre milieu nous préserve des maladies et nous maintient en bonne santé, chers travailleurs tenons y.
- Etre propre c'est se respecter et respecter les autres.

IV. SANTE MENTALE ET DROGUE

PLAN

DROGUE

- **Définition**
- **Types des drogues**
- **Causes de prise de drogues**
- **Conséquences de prise de drogues**

Définition

Toute substance psychoactive qui perturbe le fonctionnement du système nerveux ou qui modifient les états de conscience et/ou un produit susceptible d'entraîner une dépendance physique et/ou psychique.

Types des drogues

On distingue quelques types de drogues dont:

Les drogues faibles : Ce sont des drogues qui n'induisent aucune forme des dépendances

Ex : le thé, le Café, l'éther, la colle , le vin,

Les drogues moyennes : ce sont des drogues qui n'induisent qu'une forme de dépendance

Ex : le tabac, l'alcool, le haschich (chanvre indien, diamba) Opium, whisky, lotoko

Les drogues fortes : ce sont des drogues qui induisent toutes les deux formes de dépendance

Ex : la cocaïne, l'héroïne, valium, méprobamate, kifaru...

Causes de prise de drogues

- Dissiper la peur devant une menace,
- Fortifiants (recherche d'une force musculaire pour travailler, circuler sans fatigue),
- Oublier les souffrances, les peines de la vie et travailler avec courage,
- Influence des amis.
- S'attaquer au froid (surtout la nuit)
- Stimuler l'appétit, combattre l'anorexie
- Stimuler le désir sexuel, puissance sexuelle.

Conséquences de prise de drogues

- Physiques : traumatisme, comportement à risque, infection transmise par le sang, lésions des organes
- Interpersonnelles et sociales : perturbation familiale, retrait de la société, échec scolaire, perte de revenu, violence, comportement criminel
- Psychologiques : angoisse, trouble de la mémoire et de la concentration, dépression et suicide
- Autres conséquences:
- Délinquance ou banditisme, 2.
- Folie, 3.

- Violences sexuelles, 4.
- Maladie (lésions de certains organes comme sur le foie ou cerveau, cancer de la gorge et de poumons, arrêt cardiaque). etc. 5.
- Enfant en situation difficile 6.
- Perte de contrôle de soi, vol,

affectation de la santé mentale et la mort.

MESSAGE CLÉ

- Quels que soit les motifs évoqués, évitons de consommer les substances psychoactives pour notre bonne santé et nous prévenir des risques
- La drogue peut conduire à des risques sous toutes ses formes. Abstenons-nous d'en consommer pour maintenir notre capacité de contrôle de soi.
- Orientation vers les centres de désintoxication

V. AUTRES THÉMATIQUES SSR

- MARIAGE PRECOCE
- AVORTEMENT CLENDESTIN/PROVOQUE
- CONTRACEPTION
- IST/VIH SIDA
- MARIAGE PRECOCE

Définition

- Un mariage précoce est celui qui se contracte à moins de 18 ans

Facteurs favorisants

- Inégalité des genres;
- Pauvreté;
- Us et coutumes;
- Difficulté à faire appliquer la loi;
- Conflits, catastrophes et situation d'urgence;
- L'absence de certificat de naissance de l'enfant;
- Manque d'information

Disposition des moyens financiers pour l'homme

Conséquences d'un mariage précoce

- Non scolarisation de la fille
- Abandon de l'école
- Maternité précoce;
- Mort pendant l'accouchement;
- Grande multiparité;
- Avortement;
- Prématuration,
- Faible poids à la naissance;
- Fistules vesico-vaginales; avec toutes les conséquences psychologiques qui s'en suivent
- La traduction de l'homme devant les cours et tribunaux

2. AVORTEMENT CLANDESTIN/PROVOQUE

- But de la thématique
- Définition
- Facteurs favorisant
- Conséquences immédiates et tardives des avortements provoqués
- Message clé

But: inviter les travailleurs à ne pas se livrer à la pratique d'avortement clandestin car cela a un impact considérable sur leurs économies avec comme conséquences perte d'emploi et poursuite judiciaire

Définition

Il s'agit d'une interruption volontaire et clandestine d'un fruit de conception.

Facteurs favorisant

- La pauvreté,
- La honte,
- La grossesse précoce et non désirée,
- L'inceste,
- Les partenaires multiples,
- Les menaces,
- La laideur de l'auteur de la grossesse,
- Le handicap physique

Conséquences immédiates et tardives des avortements provoqués

Conséquences immédiates

- Hémorragies,
- Infection de la matrice,
- Perforation de la matrice ou utérus,
- Rétention placentaire,
- Réaction aux produits abortifs,
- La mort.

Tardives des avortements provoqués

- Tétanos,
- Béance du col utérin,
- Stérilité, culpabilité, etc.)
- Rejet par la famille et la communauté,
- Divorce des parents,
- La mort, etc.

MESSAGE CLÉ

Chers travailleurs, l'avortement provoqué peut avoir des conséquences immédiates sur vos économies et celles tardives dans les mois ou les années qui suivent. Abstenons-nous de le pratiquer pour préserver notre santé sexuelle et reproductive et utiliser nos dus à des fins utiles.

CONTRACEPTION

- Le pourquoi du module
- Définition
- Avantages
- Types de contraception
- Message Clé

Le pourquoi du module :

Permettre aux travailleurs de planifier leurs naissances afin de pouvoir gérer leurs économies et aux femmes d'être physiquement reconstituées afin de donner des bons résultats au travail.

Définition

L'ensemble des moyens qui permettent aux individus d'éviter la survenue d'une grossesse non désirée et d'avoir le nombre d'enfants voulus au moment voulu

Avantages

- Eviter des grossesses précoces et non désirées
- Eviter les IST
- Permet de mieux planifier l'avenir (projets, études,...)

Types

Naturel

- Rapports sexuels interrompus
- Maîtrise de son cycle menstruel ou du cycle de son partenaire
- Collier du cycle, MAMA
- Méthode de température
- Méthode d'auto observation : glaire cervicale

Médicamenteux

- Les pilules (COC et POP),
- La pilule contraceptive d'urgence,
- Les injectables (Dépo provera, Sayana press et Noristera),
- Les implants (Jadelle et Implanon),
- Les préservatifs (masculin et féminin),
- Le stérilet (DIU), la stérilisation chirurgicale (ligature de trompe chez la femme et vasectomie chez l'homme)

IST VIH/SIDA

Définition

IST : cet acronyme signifie infection sexuellement transmissible

Il s'agit d'une infection qui se transmet lors d'un rapport sexuel non protégé

Clinique :

- Chez la fille : Ecoulement vaginal, plaies, éruptions, masses, boutons, démangeaisons au niveau de la vulve et du vagin, douleurs au bas ventre
- Chez le garçon : Douleurs ou chaleur au moment d'uriner, écoulement

du pus par le pénis, douleurs aux testicules, des boutons, plaies, masses au niveau du pubis et du pénis, bubon au pli inguinal

Les voies de transmission des IST

- Par contact sexuel : rapports vaginaux, rapports génito-anaux ou rapports sexuels - bucco-génitaux avec une personne infectée - Par usage des objets de toilette intime contaminés - Par la transmission de la mère à l'enfant (, pendant l'accouchement)

Les moyens de prévention des IST

- Abstinence: l'abstinence sexuelle les non mariés
- Bonne fidélité : la fidélité mutuelle après dépistage pour les personnes vivant en couple ou en union
- Port correct et systématique du condom : l'utilisation du préservatif lors des rapports sexuels avec une personne dont on ne connaît pas l'état sérologique

La conduite à tenir: Aller dans un centre de santé pour une prise en charge

VIH/SIDA

- Définition : l'acronyme VIH veut dire Virus de l'Immunodéficience Humaine, C'est le virus responsable du sida chez l'homme.
- Le SIDA ou Syndrome de l'Immunodéficience Acquis, est une maladie se traduisant l'affaiblissement de la capacité de l'organisme à se défendre par lui-même contre les différents microbes.
- Les voies de transmission du VIH-Sida
- Voie sexuelle (90% des cas) : Toutes formes de rapports sexuels non protégés avec
- Une personne infectée : rapports vaginaux, rapports génitaux,anaux, rapports bucco-génitaux
- Voie sanguine : Transfusion sanguine, utilisation des objets souillés infectés,...
- Transmission de la mère a l'enfant : Pendant la grossesse, l'accouchement ou lors de l'allaitement au sein
- Les moyens de prévention: abstinence, bonne fidélité, port correct et systématique du condom, dépistage, contact avec le sang contaminé

VI. COHABITATION PACIFIQUE ET CRIMINALITE URBAINE

- Cohabitation pacifique
- Criminalité urbaine
- Citoyenneté

Cohabitation pacifique

- Définition: Il s'agit du fait de vivre ensemble en aspirant à la paix.
- Dans le cadre d'une cohabitation pacifique chacun des membres de la communauté vient d'un milieu différent de l'autre et tous doivent vivre ensemble dans la paix.

Comment vivre ensemble dans la paix?

- Vivre ensemble dans la paix sous-entend :
- Se saluer avant de commencer la journée de travail
- Accepter l'autre tel qu'il se présente
- Abandonner tout ce qui se passe dans le milieu d'où l'on vient pour vivre avec les autres;
- Créer un nouvel environnement et dans le cas présent c'est le milieu du travail;
- Abandonner tout conflit existant au niveau du quartier et de l'avenue;
- Apprendre à se tolérer
- Accepter et respecter l'autre tout en sachant qu'en mettant en place les dispositions favorisant la paix on éloigne la criminalité

Criminalité urbaine

Définition: c'est l'ensemble d'actes agressifs se produisant en ville

- Pour éviter la criminalité vis-à-vis du prochain , vous devez considérer ce dernier comme votre collègue de travail, or un collègue est un partenaire.

Principes de vie dans le milieu commun

- Tenir un langage respectueux envers les collègues,
- Ne jamais toucher aux biens de la société et du collègue car dit-on : « voler n'est pas bon » et à nous d'ajouter: « se battre ou se disputer sur le lieu du travail n'est pas bon »
- Eviter de discuter au tour des sujets inutiles du quartier sur le lieu du travail pouvant susciter des bagarres avec comme conséquences: le licenciement des auteurs

Qui aimerait perdre son emploi à cause du vol ou bagarre?

R/ PERSONNE

Citoyenneté

Définition :

- Il s'agit de l'identification d'une personne en tant que membre d'un groupe, d'une communauté ou d'un état donné.
- Ce membre a le devoir de faire régner la paix dans son environnement.
- Etre citoyen exige:
 - Une bonne conduite
 - Un savoir vivre en communauté
 - Le respect des biens communs et de l'outil de travail
 - La conscience de soi
 - La tolérance
 - Le respect de l'autre
 - La justice
 - La solidarité
- Tels sont les attitudes et comportements de quelqu'un qui fait la paix.

MESSAGE CLE

Cohabitation pacifique:

Ne nous focalisons pas sur le mauvais côté de l'autre, restons soudés ; cultivons la paix et l'amour dans notre milieu car ceci favorise les meilleurs résultats dans l'accomplissement de notre travail.

La criminalité urbaine:

La force d'une équipe se résume dans la capacité de chacun de ses membres de se mettre à l'écoute de l'autre afin d'éviter des bagarres en son sein; c'est pourquoi, il faut savoir pardonner et accepter le pardon de l'autre.

La citoyenneté:

Chacun dans son milieu est citoyen parce qu'il respecte les règles qui régissent sa communauté, son environnement; le respect des obligations, devoir du citoyen favorisent le bénéfice de droit de chaque citoyen; ainsi celui qui ne respecte pas ses obligations perd le droit d'être respecté

GESTION ET RESOLUTION DES CONFLITS

- Objectifs du module
- Définition
- Attitudes devant un conflit
- Facteurs favorables à la résolution de conflit
- 5 C devant un conflit

Objectifs du module

- Démontrer aux travailleurs l'intérêt de la gestion et résolution de conflit dans la communauté
- Apprendre aux travailleurs à résoudre un conflit de manière à en tirer tous profits possibles
- Adopter une attitude appropriée face au conflit.

Définition

- Le conflit est une lutte armée ou un combat entre 2 ou plusieurs personnes ou puissances qui se disputent un droit.

Attitudes devant un conflit

Devant un conflit, il y a cinq attitudes possibles :

- La compétition : (je gagne, tu perds) : ceci entraîne toujours à la violence. les gens qui abordent le conflit de manière compétitive sont très sûrs d'eux même et ne coopèrent pas dans la poursuite de leurs propres objectifs aux dépens des autres
- La soumission : (je perds tu gagnes) : cette attitude n'apporte pas de solutions durables, les gens qui s'accommodent ont peu d'assurance et sont très coopératifs. Ils négligent leurs propres problèmes pour répondre aux problèmes des autres, ils cèdent souvent dans un conflit et reconnaissent qu'ils ont fait une erreur ou décident que ce n'est pas grave.
- La fuite : (je perds tu perds) : ni les objectifs, ni la relation ne sont considérés et réalisés ; les gens qui évitent le conflit sont généralement peu sûrs d'eux même et peu coopératifs, ils ne poursuivent pas immédiatement leurs propres objectifs ou ceux de l'autre mais évitent plutôt le conflit soit totalement soit en différant leurs réponses, pour cela, ils esquivent ou reportent la discussion jusqu'à un moment plus propice. Ils ignorent les différences et acceptent les désaccords

- La coopération : je gagne tu gagnes : dans ce modèle, les intérêts des uns et des autres sont sauvegardés. Cette attitude permet souvent la résolution pacifique des conflits. les gens qui utilisent ce style reconnaissent souvent qu'il Ya des tensions dans les relations et des points de vue divergents, mais veulent travailler à résoudre les conflits.

Le compromis : on s'efforce par la négociation de sauvegarder l'essentiel pour chaque partie engagée.

Les facteurs favorables à la résolution pacifique des conflits:

- Un climat d'estime mutuel et de confiance
- Une bonne communication dont le dialogue est un principal outil
- Un code de conduite commun
- La prise de décision fondée sur un consensus
- Les forces humaines sont limitées. Provoquer un conflit violent exige d'y investir beaucoup d'énergies; il serait recommandé de recourir à la coopération et à la négociation pour résoudre nos conflits, plus importants sont les objectifs et les relations
- 5 C en cas de conflit
- Calmer ses sentiments
- Communiquer
- Chercher des solutions
- Choisir la meilleure
- Cultiver la paix

**MODULES DE FORMATION DES
FORMATEURS SUR L'ENTREPRENEURIAT
DES OUVRIERS
(En cours d'adaptation et d'actualisation)**

OCTOBRE 2024

1. Rappel de notion sur l'expérience personnelle

a) Objectifs

A la fin de la leçon, les participants seront en mesure de :

- D'analyser leurs parcours antérieurs dans un domaine donné, afin d'en tirer les points forts pour mieux gérer le présent ;
- Faire de leurs expériences réussies, une source d'aspiration pour avancer dans la stabilité et développement de leurs AGR.

b) Généralités

L'expérience dans un domaine est un déterminant de l'entrepreneuriat qui peut être à la base de l'éclosion de l'esprit d'entreprise

Le parcours professionnel, le nombre d'emplois différents, l'expérience dans un domaine d'activité donné, la connaissance du produit et/ ou du marché, l'expérience du management et du travail en équipe.

L'activité exercée antérieurement entraîne la connaissance précise d'une gamme de produits, des technologies utilisées et des marchés de référence. Tous ces éléments constituent des acquis, parfois des atouts qui vont s'avérer très utiles lors de la création d'une entreprise.

c) Exercices

- Trouvez quelqu'un dans le groupe dont vous n'avait pas l'habitude de se vous parler
- Procédez par simple présentation nom, prénom, adresse après avoir fini les questions ci-dessous vice et versa
- NAMISALA NIONSO OSALA, WAPI OYO OSALA YO MOKO MPE EPESA YO MILEKI ?
- SOKI ATIKA KOSALA YONGO, PONA NINI ? EZALAKI WAPI ?
- SOKI OSALA ELOKO MOKO TE, NINI EPEKISAKA YO KOSALA ?
- SOKI OSALAKA YANGO NTI LELO NINI ESEPELISAKA YO ? EZALI WAPI ?
- Donnez la parole au binôme de présenter son partenaire sur base de question ci-haut

d) Mots clés

Expérience professionnelle est bien plus qu'une simple étape dans le parcours qui peut être utile dans l'orientation de choix de certaines décisions en étant chef d'entreprise. C'est une étape vers la découverte de soi et la concrétisation des aspirations professionnelles, c'est un trésor des situations réelles, des défis rencontrés et des leçons apprises. Pour les apprenants, elle constitue le socle sur lequel se construit leur compréhension du monde professionnel et leurs compétences essentielles

2. Trouver l'idée d'entreprise

a) Objectifs

A la fin de la leçon, les participants seront en mesure de :

- Transformer une observation, une réflexion et une inspiration en une opportunité d'affaires.

b) Généralités

Qu'est-ce qu'une idée d'affaires ? c'est une idée pour produire et/ ou vendre des biens et/ ou des services afin de gagner de l'argent.

Identifier les produits ou services potentiels dont les gens auraient besoin.

Pas de clients = pas de ventes = l'entreprise ne marche pas. L'entreprise peut vendre des solutions aux problèmes des clients ; il faudra connaître les problèmes des clients pour savoir quoi vendre.

Une idée d'affaires est la base de toute entreprise qu'elle soit individuelle ou collective.

- Où trouver une idée d'affaires ?
- Par l'observation ;
- Par la lecture ;
- Par la conversation ;
- Par l'inspiration/l'intuition ;
- Par la réflexion ;
- Par le conseil ;
- Par le hasard.
- Quelles sont les caractéristiques d'une idée d'affaires ?

Une bonne idée d'affaires doit répondre à un BESOIN

Quelles sont les caractéristiques d'une idée d'affaires ?

Une bonne idée d'affaires doit s'adresser à une CLIENTELE bien précise.

Quelles sont les caractéristiques d'une idée d'affaires ?

Une bonne idée d'affaires doit apporter un PLUS.

Quelles sont les caractéristiques d'une idée d'affaires ?

Une bonne idée d'affaires doit être techniquement et financièrement FAISABLE.

Quelles sont les caractéristiques d'une idée d'affaires ?

Une bonne idée d'affaires doit VOUS correspondre.

c) Exercices

1. Montrez une carte problème et une carte solution et expliquez le jeu : trouver la solution et le problème qui vont ensemble.
2. Donnez une carte à chaque participant. Demandez : cherchez votre solution ou votre problème !
3. Demandez : que ce jeu nous apprend-il sur l'entreprise ? [L'entreprise peut vendre des solutions aux problèmes des clients ; il faut connaître les problèmes des clients pour savoir quoi vendre].
4. Demandez : à votre tour ! En groupe, trouvez des problèmes qu'ont les gens autour de vous, et des solutions qui pourraient être des idées d'entreprise.
5. Partagez ensemble les idées.
6. Concluez : sans clients = pas de ventes, donc l'entreprise ne marche pas. Si notre produit/service aide le client avec son problème, il sera prêt à payer !

Problèmes	Solutions
1. Bouton qui manque	1. Fil et aiguille
2. Moto/vélo avec roue cassée	2. Roue neuve
3. Chaise cassée	3. Marteau / tournevis
4. Trou dans le mur	4. Briques et ciment
5. Cheveux mal peignés	5. Coiffeur / peigne
6. Uniformes scolaires	6. Machine à coudre
7. Moustiques	7. Moustiquaire
8. Maison mal rangée	8. Etagère
9. Fuite de robinet	9. Clé à molette
10. Blessure	10. Pansement

d) Mots clés

Sans clients = pas de ventes, donc l'entreprise ne marche pas. Si notre produit/ service aide le client avec son problème, il sera prêt à payer.

3) Gérer son revenu personnel

a) Objectifs

- A la fin de la leçon, les participants seront en mesure de :
- Noter leurs revenus et dépenses.
- Prévoir et prioriser leurs dépenses

b) Généralités

Dès que l'on gagne de l'argent, il faudra garder de l'argent pour les dépenses quotidienne, occasionnelles et investir dans une AGR.

c) Exercices

1. Demandez : quelles sont les différentes manières de gagner un revenu ? [salaire = quand on travaille pour quelqu'un d'autre, ou part dans le bénéfice quand on travaille à son compte].
2. Dites : quel que soit son revenu, il faut le gérer : faire tenir ses dépenses dans son revenu. Montrez les billets et les cartes de dépenses fréquentes et expliquez : voici votre revenu (billets) et les dépenses

possibles (cartes). En groupe, placez les billets sur les différentes dépenses suivant combien vous voulez dépenser. Ce revenu est pour une semaine.

3. Donnez les billets et cartes à chaque groupe. Allez voir chaque groupe.
4. Montrez les cartes de dépenses occasionnelles et demandez : et ces dépenses ? Gagne-t-on plus d'argent le jour où on doit les payer ? [Non]. Comment pouvons-nous les payer ? [Épargner de l'argent, redéfinir les priorités de ce que nous dépensons afin d'épargner pour les payer].
5. Donnez les cartes de dépenses occasionnelles à chaque groupe et demandez : placez les billets sur les cartes afin d'épargner aussi pour ces dépenses occasionnelles
6. Discutez des choix de dépenses et d'épargne des participants
7. Expliquez avec les billets comment épargner.

d) Mots clés

Toutes les dépenses même celles que vous ne payez qu'une fois par an. Épargnez un peu à chaque fois que vous touchez un revenu.

4) Evaluer le niveau de ma confiance

a) Objectifs

- A la fin de la leçon, les participants seront en mesure de :
- Connaître son niveau de confiance en soi ;
- Connaître le(s) domaine(e) de la confiance en soi dans le(e) il doit progresser pour réussir dans sa vie.

b) Généralités

C'est quoi la confiance en soi ?

La confiance en soi est une sensation intérieure qui donne le courage d'agir pour atteindre ses objectifs. C'est un sentiment qui consiste dans la croyance ferme que l'on entreprend doit réussir.

Confiance en soi : combien je me sens capable pour passer à l'action

c) Exercices

l'étapes de la spirale de de la réussite :

1. Nakoki kozua mokano (Je fixe l'objectif),
2. Nazondima ke nakokokisa yango (je pense avoir atteint) ,
3. Kokweya, ekobangisa ngayi te (L'échec ne m'effraie pas),
4. Nakomeka mbala moko tooo ebele (J'essaie une ou plusieurs fois),
5. Suka suka na kolonga (Je finis à la réussite),
6. Nazali na lolendo mpo na elonga na ngayi (Je suis fier de moi),
7. Nazo miyoka makasi (Je me sens performant),
8. Yango ezopesa ngayi nguya ya kosala makambo misusu y'a malamumu (Cela m'encourage pour d'autres actions).

5) Les défis de la gestion d'une petite boutique

a) Objectifs

A la fin de la leçon, les participants seront en mesure de :

- Analyser les défis de la gestion d'une petite boutique

b) Généralités

gérer sa propre entreprise n'est pas si facile. Pendant la formation au centre, vous suivrez une formation à l'entrepreneuriat pour vous aider.

Règles du jeu des boutiques

Capital : votre groupe a d'épargne. Vous utilisez cet argent pour ouvrir une petite boutique

Achetez des produits : je suis le grossiste : vous m'achetez les produits que vous vendrez dans votre boutique. Vous pouvez acheter des biscuits, des jus de fruits, de l'eau et des fruits. Vous décidez quoi acheter.

Installez votre boutique : vous louez un emplacement pour. Je collecterai le loyer pendant le jeu. Vous pouvez acheter du papier pour décorer votre boutique. Vous décidez des prix de vente.

Ouvrez votre boutique : je serai votre client : je vais faire le tour et acheter vos produits !

c) Exercices

Laisser les groupes trouver les leçons par eux-mêmes permet à tous les participants, même les plus réservés, de s'exprimer.

Etape 2 : demandez à chaque groupe de dire une leçon différente. Faites deviner les leçons que n'auraient pas identifier les participants en vous aidant de la liste ci-après.

d) Mots clés

Leçons à tirer du jeu :

- Vendre est difficile.
- Concurrence = toutes les boutiques vendent les mêmes produits.
- C'est très important de connaître les clients et ce qu'ils veulent acheter.
- L'équipe doit bien s'entendre.
- C'est difficile de décider combien acheter (gestion des stocks)
- Fixer les prix est difficile.
- C'est important de suivre les comptes... mais c'est facile d'oublier de le faire !
- Faire un bénéfice n'est pas facile.
- Le loyer coûte cher.
- Gérer le temps n'est pas évident (il ne faut pas trop attendre car les concurrents vont vendre plus que nous).

5) S'associer avec les autres

a) Objectif

Le jeune doit être en mesure de collaborer avec ses camarades de classe.

b) Généralités

- Je choisis mes associés Qu'est-ce qu'un associé ?
- C'est une personne qui est lié à une autre par une activité, un but ou des intérêts communs.
- C'est un partenaire, un collaborateur.
- C'est un co-équipier, quelqu'un avec qui on forme une équipe.
- Qu'est-ce qu'une équipe ?

C'est un groupe de personnes qui a :

- Un objectif
- La cohésion
- Une direction/un chef

Comment choisir un membre de son équipe ?

- Un associé, c'est :
- Quelqu'un qu'on connaît bien
- Quelqu'un qui a un savoir-faire
- Quelqu'un qui aime le travail
- Quelqu'un en qui on a confiance

«KIN ELENDA»

Rapport de démarrage de la mission
d'appui opérationnel pour la mise en œuvre des activités d'accompagnement social dans le
cadre du volet THIMO dans les contrats des entreprises des travaux du projet « Kin-Elenda »

Vii. Listes des présences des tâcherons aux formations animées par les entreprises



Prévention et réponse aux Violences Basées sur le Genre/Exploitation et abus Sexuels et Harcèlement Sexuel dans le cadre du projet Kin-Elenda

LISTE DE PRESENCES FORMATION DES TRAVAILLEURS SUR LES VBG/EAS/HS

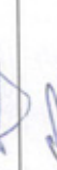
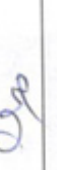
Entreprise : C.FHEC
Date : 20/10/2024
Lieu : Salle communale de Kikanga



No	Noms et prénoms	Sexe	Fonctions	Contacts	Signatures
01.	ISSA TSHIMANGA TSHIMANGA	M	TT	0822558755	
02.	ITWA OBAMA	M	TT	090269259	
03.	MASUNGULA - STORVI	M	T.T	0825835819	
04.	MASAMBA - LUZENGLO	F	T.T	0896379020	
05.	MALONDA - KIESE - JONATHAN	M	TT	0829035703	
06.	VINI-MUETE-TRIPHINE	F	TT	0898199348	
07.	VOKA - MBENZA - ABIGHEL	F	TT	0891156633	
08.	MBANGI WIKWANA	M	TT	0810557333	
09.	NGOY-NGALULA	F	TT	0820830693	
10.	MAMABOLI + FLORANTIN	F	TT	0815014465	

«KIN ELENDA»

Rapport de démarrage de la mission
d'appui opérationnel pour la mise en œuvre des activités d'accompagnement social dans le
cadre du volet THIMO dans les contrats des entreprises des travaux du projet « Kin-Elenda »

11.	LAUW - PAWIKI	P	TT	0836742173	
12.	NANZA - MBENGO	M	TT	0897956700	
13.	BIZANZI - NTOYA	M	TT	0895004820	
14.	KAKICA N BENBA	N	TT	0840583753	
15.	DIBENGA - MOJO	M	T.Y.	0854580607	
16.	PBANBU - MBITU	M	TT		
17.	SOIKOMBA - KALAMBA	M	TT	0823787321	
18.	NSUMBU - NKELANIJO NAIHAN	M	TT	0891357537	
19.	MUKOKI - MATUALA ARILOTE	M	METRE Pentreint	0844906594	
20.	MOZI - APOCALYPSE HEURON	M	TOUT TRAVAIL	0906965079	
21.	BAKENGAK MAKAKA DANWEL	M	T.T	0826742970	
22.	MBAKI LUSISAKIO ABELU	M	TT	0891301476	
23.	LEMBA NGA KALA JULIA	M	T.T	0829419106	
24.	BINDA - SUMMI - TALOMNE	F	T.T	0900407610 089332242	
25.	NDUNGI - LUKANGA XIDIDIE	M	CHASSEUR.MC	0903539203	
26.	AKONGA - TABODA - BULINS	M	MAITRE	0820751504	

«KIN ELENDA»

Rapport de démarrage de la mission
d'appui opérationnel pour la mise en œuvre des activités d'accompagnement social dans le
cadre du volet THIMO dans les contrats des entreprises des travaux du projet « Kin-Elenda »

27.	MPUTU-NZEMBELE	M	T.T	0902991445	
28.	LEMA-MBALA	M	T.T	/	
29.	LUKUMBO-MELI	F	T.T	0850860178	
30.	DIA KAMPUNA-ZINGA	F	T.T	0906925427	
31.	KUTWIENIA-KIALA	F	T.T	0910088218	
32.	MBOMA-ADOLO	F	T.T	0836510600	
33.	KUBWANGISA	F	T.T	0886510605	
34.	TIEFEMUANZIA	F	T.T	0891067128	
35.	GBAWE KAYA VALERE	M	AGRONOME	0824457307	
36.	LUENGO-LUANDINGA	M	T.T	0817406467	
37.	YAKONGO-YAKELLE	F	T.T	/	
38.	NSIMBA-KENDRA-BERNIS	F	T.T	0895338752	
39.	NDONGALA-ZETANI	M	T.T	08144155885	
40.	NGONGO-MIEZI-ANGEL	F	T.T	0852095209	
41.	NDUNGA-NEGANDI-NEHEMIE	M	T.T	0991027865	
42.	NDOMBI-DEKOMBE-ARON	M	T.T	0816100053	

«KIN ELENDA»

Rapport de démarrage de la mission
d'appui opérationnel pour la mise en œuvre des activités d'accompagnement social dans le
cadre du volet THIMO dans les contrats des entreprises des travaux du projet « Kin-Elenda »

43.	MAMBOXENI-MRIANGU	M	T.T	0816100053	
44.	KINGEBENI-DBUTA	M	T.T	0895984670	
45.	LUPA-FERRE-MAJINE	M			
46.	PAKONGO René	H.	TT	0971961017	
47.	KILONDA NDOSINAB	M	MAGEOR	0838156784	
48.	MATHANGILA EDUARD	M	IC THIMO	0999508031	
49.	KABEYA ODIA EMMANUEL	M	IC HSE	0892561340	
50.	BUNDU KINKELA	F	TT	—	
51.	BOKOKO KAJOLI ROMAIN	M	IC social Assistant	0822405551	
52.					
53.					
54.					
55.					

Noms et Signatures des intervenants

Kingeben-Dbuta




KIN
« ELENDA »